

REMARQUES

SUR

QUELQUES EXPRESSIONS

USITÉES EN NORMANDIE

LEUR EMPLOI PAR CERTAINS AUTEURS,

LEUR ORIGINE, LEUR ÉTYMOLOGIE, ETC.

par

M. GUSTAVE LE VAVASSEUR

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ORNE,
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE NORMANDIE,
DE LA SOCIÉTÉ DE PHILOLOGIE, ETC.

(SUPPLÉMENT)

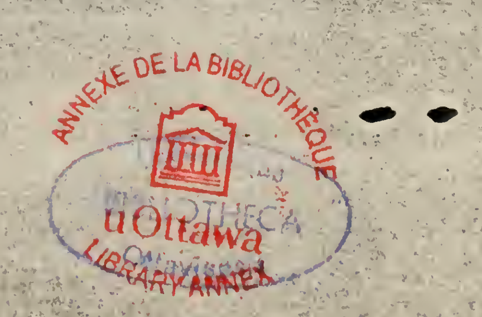
ALENÇON

TYPOGRAPHIE RENAUT-DE BROISE

PLACE D'ARMES

—

1891



PHILOLOGIE

Nouvelles remarques sur quelques expressions usitées en Normandie et particulièrement dans le département de l'Orne.

Les remarques qui suivent sont le complément d'un travail dont le premier essai fut inséré dans l'*Annuaire de l'Orne*, pour l'année 1874, sous le titre de « PETIT GLOSSAIRE NORMAND » et dont une seconde édition, revue et corrigée, fut d'abord publiée dans l'*Annuaire Normand* de 1878, puis tirée à part et mise en vente chez M. Le Blanc-Hardel, à Caen.

En attendant une nouvelle édition qui complètera les deux premières, revues et corrigées de nouveau, l'auteur renvoie à son travail précédent le lecteur pour les mots au sujet desquels des remarques ont été faites précédemment en 1874 et en 1878.

A

Mots sur lesquels des remarques ont été faites dans les travaux précédents :

Abaie, accoter (s'), acertener, achée, aç'theure, à dents, adject, ahan, ahanner, alèze, aloser, amainbonir, à-matin, à-ce-soir, amiquié, amont, aval, anemi, anglais, anny, aoûteron, à-quant, à-quel'raison, arusmétique, assasins, assiner, aurmoire, avenir (verb.), *averats, av'ous.*

Abaisse. — MM. Duméril signalent ce mot comme faisan partie du vocabulaire patois de l'arrondissement de Mortain,

où il signifie *table basse, buffet de service*. Roquefort et du Cange donnent la même signification au vieux mot *abace*. Si l'on se reporte au premier vers des racines grecques de Lancelot, le mot viendrait du grec : *Abax*, comptoir, damier, buffet, en passant par le latin où *abacus Pythagoræ* signifie table de Pythagore et où *abacus argentea vasa ad conviviorum magnificentiam sustinens* veut dire évidemment *crédence*, *dressoir*, *buffet*. En ce cas, le *bacul* ou *bacus* qui désigne dans l'arrondissement de St-Lô un crapoussin bas sur jambes pourrait bien venir d'*abacus* et *bahut* ne serait pas loin. Le mot *abaisse* ne paraît pas être en usage dans le département de l'Orne. En revanche, certain buffet à tiroirs superposés y est appelé *Jan sus bout*, littéralement : *layettes dressées*. *Jan* est un vieux mot français qui veut dire : *compartiment*, *tiroir*.

Abienner. — *Abienner* ne veut pas dire seulement *améliorer*, il signifie plus exactement *faire valoir* et par extension *employer*.

On dit *abienner* un arbre quand il s'agit de le débiter.

On appelait dans la coutume de Bretagne *abienneurs* ou *abianneurs* les commissaires séquestres commis à la garde d'immeubles qui peuvent porter des fruits.

Abot. — (s) abot, morceau de bois qu'on attache au cou des chevaux pour leur servir d'entraves.

Le billot que l'on pend au cou des chiens pour modérer leur train et les empêcher de chasser s'appelait jadis un *landon*.

> « Ge ne doi priser un *landon*
> Moi, ne mon arc, ne mon brandon. »
> (Rom. de la *Rose*, v. 16712-16713).

Abrier pour *abriter*. — Usité dans les vieux coutumiers et dans les baux. *Abrier* est d'ailleurs beaucoup plus régulier qu'*abriter*, où le *t* euphonique semble avoir été introduit par pur caprice ou cette manie des liaisons dangereuses que le français académique reproche au patois sans voir la poutre de son œil. *Cri* fait *cri-er*, *défi*, *défi-er*, *ennui*, *ennuyer*, *épi*, *épi-er*, *mari*, *mari-er*, *oubli*, *oubli-er*, *pari*, *pari-er*, *pli*, *pli-er*, *souci*, *souci-er*, *tri*, *tri-er*, etc.

Accot, Accotas. — Apocope et forme vicieuse d'*accotoir*, qui se trouve dans tous les dictionnaires.

Accoufler. — Selon MM. Duméril, s'*accoufler* est un verbe réfléchi qui signifie : faire une génuflexion.

Au pays de Senonches, s'*accoufler* signifie s'accroupir. *Accoufler* quelqu'un, c'est l'abaisser, l'abattre, l' « accouver. »

Une personne qui s'*accoufle* ou qu'on *accoufle* doit proprement être agenouillée sur ses talons, « à croppetons, » dans le langage de Villon.

Accourser, *achalander*. — MM. Duméril et Chrétien, de Joué-du-Plain, citent cette expression comme étant du patois normand, usité spécialement dans le département de l'Orne.

Bien qu'elle ne soit pas dans les dictionnaires classiques, le sens en est tellement clair qu'on doit la rencontrer dans différents dialectes. L'expression vulgaire : boutique bien *courue* n'équivaut pas tout à fait comme énergie à notre boutique bien *accoursée*. Celle-ci vient d'ailleurs en droite ligne de Cicéron, dont le *concursare tabernas* est affaibli par notre traduction *courir les boutiques*. *Accoursé* est un mot que la lettre de grâce de 1383, citée par MM. Duméril, avait bien fait d'essayer d'introduire dans la langue française et que l'on a eu tort de n'y pas conserver.

Accoursé a son pendant qui s'applique au marchand ou au magasin abandonné du public et *décoursé*. Le patois normand a de ces répliques qui sont de vraies richesses. C'est ainsi qu'un homme enrichi qui fait de mauvaises affaires s'appelle un *dérichi*. *Dérichi* est excellent. Avec sa pointe de malice il est plus poli que ruiné et plus technique qu'appauvri. L'argot qui s'amuse à jeter une périphrase au nez d'un pauvre diable *dans la dèche* n'a pas su s'approprier notre verbe. L'argot a eu tort.

Achetise, *acquisition*. — Employé le plus souvent quand on veut distinguer une marchandise achetée d'une chose semblable, préparée ou élevée à la maison.

Le pain d'*achetise* est du pain de boulanger, par opposition au pain de cuisse qui est pétri à la maison et « cuit » au four domestique.

Les bœufs d'*achetise* ont été « achetés » maigres au marché pour être engraissés, tandis que les bœufs d'*elève* sont nés et ont été « nourris » à l'étable ou au pâtis, d'où ils sortent pour aller au marché.

Acommicher. — Communier au propre et au figuré, unir pour une action commune.

Cette expression est complètement tombée en desuétude et le souvenir n'en est resté que dans cette locution, ordinairement prise en mauvaise part : *être de mèche*, ou mieux : *être de miche*.

Acquat (Pluie d'). — MM. Duméril, dans leur dictionnaire du patois normand, indiquent *pluie d'abat* comme une locution usitée dans l'arrondissement de Caen. Sous cette forme, elle n'a besoin ni d'explication ni de commentaire.

Ils signalent aussi pluie d'*aca* (sic) et font dériver la locution normande de l'Islandais *Kafa-rekia* qui aurait une signification analogue.

Sans aller chercher dans les langues étrangères l'étymologie d'une expression toute locale, ne pourrait-on dire que la pluie d'*acquat* est une pluie d'*acquêt* ou d'*achat* et voici comme :

Rien de plus commun en Normandie que de dire : *Il tombe de l'eau comme si on la jetait*. La *jetait* ou l'*achetait* ? L'allitération a dû tenter l'oreille goguenarde du Normand. Le dicton est d'ailleurs acceptable dans les deux sens et plus piquant dans le second que dans le premier. Evidemment cette étymologie est purement littéraire et n'est pas même conjecturale, grammaticalement parlant.

Acquitoure. — Le mot est usité dans le patois bas-normand et veut proprement dire : *manière d'acquit*, travail suffisant tout juste pour se faire tenir quitte. Un patron honnête, dont l'ouvrage n'a été reçu qu'à correction, peut et doit dire à son ouvrier : Il ne s'agit pas *de faire une acquitoure*, il faut faire un ouvrage solide.

Actonner, mieux **Hacquetonner**. — « Bégayer, hésiter en faisant quelque chose, » suivant Chrétien, de Joué-du-Plain. On trouve aussi les formes *Haquetigner*, *Haquetaignier*, *Hoquetonner*, *Hoquetiner*.

Littéralement : *ânonner* avec un petit hoquet.

On ferait un dictionnaire avec les onomatopées qui désignent les défauts de prononciation.

On *ânonne* quand on cherche ses mots sans les trouver et

qu'on remplit les vides de sa phrase par des hoquets et des interjections vagues comme l'ânon qui braît, plus exactement quand on met un *n* (autrefois on appelait un *enne* un *âne*) entre tous ses mots.

On *bégaye* quand on accroche sa langue aux ronces de certaines syllabes et qu'on essaye de la décrocher avec impatience et maladresse. *Bégayer* en patois se dit *bauber*.

Bauber, c'est épeler indéfiniment *ba*, *be*, *bi*, *bo bu*. En *baubant*, on aboie plusieurs fois sur la première syllabe d'un mot : « — M. Colombat, votre élève bégaye-t-il toujours ? — Beau... beau... beaucoup moins, répond l'imprudent. » *Baubari*, *baubare*, aboyer, basse latinité, onomatopée et analogie. Le mot *baube* a été français.

« Il me souvient, dit Henri Estienne, d'avoir leu en une chronique *Charle li baube*, au lieu de Charles le bègue. »
(H. Estienne, *Préexcellence du langage françois*).

On *blaise* (mouiller l'*l*) quand on mouille l'*l* simple ou double, chaque fois qu'on le rencontre dans le discours.

On *bredouille* quand, au lieu d'une phrase nette, correctement ponctuée et rangée à la parade, on lâche un petit troupeau de syllabes effarouchées sans discipline et sans ordre, cabriolant, caracolant et bondissant mêli-mêlo comme agneaux et brebis au sortir de la bergerie. En patois picard, ou *bafouille*.

On *grasseye* en faisant vibrer la luette paresseuse au lieu de la langue agile. La glotte est autrement onctueuse et *grasse* que le voile du palais. Le *gr* arabe demande, pour être bien prononcé, les deux vibrations successives. Il y a beaucoup de variétés dans le grasseyement. La luette « engasée » du faubourien de Caen donne une autre note que le palais bien fourbi de la Parisienne. Les violents crachent l'*r*, les paresseux le suppriment, les glorieux se gargarisent avec. Il y a une nuance entre la *pa-ole* panachée de l'*inc-oyable* et la *pagjole sucjée* du *cjéole*. L'un arrache l'*r* sans douleur, l'autre cherche à le guérir avec un sirop de *g* dur et de *g* doux, mélangés suivant la formule.

On *mangonne* quand on mâchonne ses mots comme s'ils « revenaient au runge, » *more ruminantium*. Les bec-de-lièvre mal opérés ou affligés d'une perforation de la voûte du palais sont *mangons*.

On *suceye* ou *susseye* quand pour prononcer l's on fait museau avec les lèvres comme un enfant qui *tète* et qui *suce*, qui *tutte*, dans le patois des nourrices. Au lieu de détendre les lèvres comme pour sourire et d'appuyer les deux coins de la langue contre les canines, la personne qui *suceye* met le bout de sa langue entre les incisives. Celle au contraire qui

Sauceye ou *chaucheye* rapproche la langue de la voûte du palais et enfle un peu les joues, ce qui change le sifflement de l's en une sorte de *charabias* informe et grassouillet. Toutes les charges d'Auvergnat comportent le *chaucheyement*.

On *zézaye* à la vénitienne en mettant la langue entre les molaires et à l'enfantine en la glissant entre les incisives, etc., etc.

Certains chanteurs et certains orateurs *nasillent*, les uns parlent du bout des dents, d'autres de la gorge. Il est certains gosiers d'où les mots *dégobillent* comme les *effluves* d'une gargouille.

Thersite *piaille*, Stentor *gueule*, Démocrite *miaule*, Héraclite *piaule*. Le gros de la troupe *cancanne* ou *quanquanne*, *balbutie*, *jargonne*, *chuchote*, *barbotte*, *s'embarbouille*, *criaille*, *persiffle*, *tâtonne*, *hurle*, *jappe*, *mugit*, *rugit*, *vagit*, *aboie*, *bêle*, *grogne*, *glousse*, *gazouille*, *pépie*, *roucoule et* s'*emballe*. Les phrases *frétillent*, les mots *pétillent*. Sous certaines influences, l'huissier de service *ronfle*, le tribunal *roupille*, le président *pionce*. Certains traits d'éloquence *épatent* ou *épantent* le public. Dans le premier cas, il écarquille les yeux et ouvre les *pattes* dans une stupéfaction admirative, ou il est *pat* comme un roi d'échecs en détresse. Dans le second cas, *expavescit*, il n'en revient pas.

Adelaisi ou **Adlaisi**. — Qui a de l'aise ou en prend à son aise.

Cet adjectif que je n'ai jamais entendu employer est donné par MM. Duméril et Chrétien de Joué-du-Plain comme synonyme de *fainéant*, paresseux, homme de loisir, dans le patois du département de l'Orne,

Ce serait une forme de participe passé du verbe imaginaire *à l'aiser*, mettre à l'aise et un paronyme d'*Alassi* qui se dit pour signifier : languissant par lassitude.

Un *adelaisi* serait un homme mis à même de prendre de l'aise et qui en prendrait à son aise.

Adresse et mieux **Radresse.** — Sentier de traverse, chemin secret, raccourci qui cherche la ligne droite.

Radresse qui implique l'idée de redressement est plus souvent employé que *Adresse*, dont on trouve toutefois des exemples dans nos vieux auteurs.

« Je vous commaud que vous le (Guillaume) conduisiez à Falaise et leur va dire les « adreches » sans entrer en ville ne en chemin. »

(*Chronique de Normandie* de Bigot).

On trouve « radresse » dans Vauquelin de la Fresnaye.

Affaité. — On appelle en patois bas-normand pain *affaité*, du pain salé, quelquefois poivré, un peu plus apprêté que le *Garot*. Le pain *affaité* se vend comme lui dans les foires et assemblées avec la *gâche* et la galette Dans les paroisses où l'on donne le pain bénit dominical, on distribue souvent du pain ordinaire aux dimanches de la férie et du pain *affaité* aux jours de grande fête.

Vauquelin de la Fresnaye employe le mot *affaiter* dans le sens d'*apprivoiser*.

Rabelais écrit *afester* dans le sens de *parer*. C'est la vraie orthographe.

Notre pain *affété* est du pain *ad festam paratus*.

Agonir, **Agoniser**, ne se dit ordinairement que dans cette phrase : *Agoniser* quelqu'un de sottises, c'est-à-dire le cribler d'injures et de coups de langue.

Agonir veut dire proprement : *Combattre*.

Agoniser est le fréquentatif.

Agosé. — Rassasié, plein jusqu'au nœud de la gorge

A force de chanter, le virtuose s'*égosille*. Il se force et s'arrache le gosier.

A force de manger, le glouton s'*agose*. Il en prend tant qu'il s'engoue. « Il s'en fourre jusque là. »

Le Napolitain, qui se vante de manger du macaroni jusqu'à ce qu'il puisse y toucher en mettant le doigt dans sa bouche, est le type de l'*Agosé*.

« Pour moi, j'ai beu *tanquàm sponsus* ; j'en ay jusqu'au goulot. »

(*Comédie des Proverbes*, sc. III).

Aguigner, guigner, guetter.

Vauquelin de la Fresnaye emploie le mot dans le sens d'*aniqueter*, provoquer de l'œil.

« Jamais ne soit que j'oublie
Combien fidelle tu fus...
Quand Amour sus toy branché
Nous *agnignoit* my-panché. »
(Baïf, *Amours de Méline*).

Aguigner est la première amorce de la tentation ; il d'y a pas loin souvent d'*aguigner* à *engigner* et à *enguignonner*.

« Si est de vous comme de la seraine,
Qui par son chant a plusieurs *engingniez*. »
(G. Vignier. 1240).
« Par tel party qu'Amour qui gens *engigne*
De vos filles vous a fait approcher. »
(Villon).

En patois normand on l'applique aux personnes et aux choses. On *agnigne* une affaire, une succession, un coin de pré, etc.

Ahi, ou mieux **Aïe !** — Interjection pour exciter les chevaux à marcher en avant.

Dans certains patois, le charretier dit : *Arri !*

Aïe ne sera-t-il pas par aphérèse l'ancien cri de guerre normand ? *(Dex)*, *Aïe* !

Aigrap. — Petite trappe pour attraper les oiseaux ; principalement en temps de neige.

MM. Duméril écrivent : *Agrap* et *Egrat*. Chrétien, de Joué-du-Plain, écrit : *Aigra* et *Egra* avec la double signification d'*appât pour les oiseaux* et de *traînée de paille de van pour attirer les oiseaux*.

L'*Aigrap* est un véritable piége, une trappe, un 4 en chiffres ou toute autre combinaison.

On dit aussi d'un homme « happé » par surprise au propre ou au figuré qu'il a été « prins à l'aigrap. »

Cette orthographe doit être la bonne. *Aigrap* ou *agrip* par transposition de lettres, doit venir d'*agripper* qui signifie *attraper à la dérobée, par surprise, braconner*. Faute de grives, on *agrippe* les merles et faute de merles on prend les oisillons à l'*aigrap*.

Ainder, Ainde, pour *aider*, *aide*.

« Bon dret a besoin d'ainde. »

Nous disons en patois *ainder* pour *aider*, comme *prins* pour *pris*, *mins* pour *mis*, *cheminse* pour *chemise*.

La prononciation la plus habituelle et probablement la plus ancienne est *îder*, *îde*. Elle se rapproche ainsi beaucoup de l'ancienne forme normande du verbe : *Aïder*.

Dex *aïe !* Dieu nous *îde !*

Aîtres et non **Êtres**. — On appelle ainsi en Basse-Normandie ces petits hameaux ou agglomérations de maisons portant le nom patronymique du principal habitant ou de la famille qui habitait le hameau lors de sa création, L'*Aître* est un peu plus petit et moins important que le *Ménil* qui évoque l'idée d'une demeure, habitation ou logis principal. L'*Aître-aux-Maclous* ou l'*Aître-Jean* est ordinairement un groupe de masures d'égale importance.

Aître vient d'*Atrium*. *Cour* dans le sens normand du mot, est d'ailleurs employé dans les villes avec la même signification que *Aître* dans les campagnes. A Argentan la *cour Besnier*, ou demeurait le père de Charlotte Corday; A Ecouché, la *cour Bailleul*, etc.

Alassi. — Las, fatigué de vieux, *mate*. Le suffixe *a*, indique l'état acquis et permanent de lassitude. On dit ainsi en vieux français *alangui* pour languissant et aujourd'hui *abêti* pour rendu bête, etc.

Alleu, Allou, Alloue, tâche.

Allouer une besogne à quelqu'un, c'est en patois normand, lui commander une besogne à la tâche.

Allouer un travail de quelqu'un, c'est l'entreprendre, — on dit *faire un allou*, *travailler à son allou*.

Allicier. — Allécher, attirer par avances et caresses, séduire. Un arrêt de la Cour de Rouen, cité par Terrien, condamne au fouet, au bannissement et à 400 livres d'intérêts envers le père sans contrainte par corps, une servante qui avait *allicié* le fils d'un riche marchand de Rouen et l'avait épousé clandestinement.

Autrefois on disait, à peu près dans le même sens : *Allucher*.

« Luxure est un péchié que gloutonnerie *alluche*. »

Voir à ce mot le *Dict. comique* de Le Roux, t. I, p. 32.

A main. — Substantif plutôt qu'adjectif.

On dit : Cet outil est à mon *à main*, au lieu de : *Cet outil est à ma main.*

Pour distinguer un « droitier » d'un gaucher, on dit : *Ils ne sont pas du même à main*, au lieu de : *Ils ne se servent pas de la même main.*

Ami. — *M'n ami.*

Un touriste Gascon faisait une promenade matinale dans notre bocage. Un lièvre débouque d'un hallier Notre chasseur platonique l'ajuste des deux mains, cligne un œil et lance cette apostrophe au gibier. — Toi, mon gaillard, si aussi bien j'avais mon Lefaucheux, je te « cameperais o croque. » — Ah ! *m'n ami*, dit en gouaillant un bon Normand qui « réparait » la haie, c'est pas si sû qu' du vinaig', l'lieuvr' est eun anima bé subti.

L'ancienne locution goguenarde, *mon ami*, *notre ami*, se trouve dans tous les bons contes ; Rabelais en est farci. Voir le marché de moutons de Panurge et de Dindenault. Pant. liv. 4, chap. 6 et 7. « *Agua*, *men ami*, *men frère*, *agua men ami* » dit Panurge en patois tourangeau au Frère Jean au dernier chapitre du même livre.

Amis *comme çochons.* — C'est bien le cas de rétablir la cédille que le proverbe irrévérencieux supprime en Normandie comme ailleurs, ou plutôt de mettre la véritable orthographe qui est : Amis comme *sochons.*

Ly beaux robechons
Ne tous ses *soichons*
N'ont pas si bon temps,
Nou, que nous avons.

(Ch. d'*Amour* du xve siècle).

Sochon ou *soichon* vient de *socius*, compagnon, associé. Les *sochons* étaient particulièrement des associés ayant la permission de cuire leur pain ailleurs qu'au four banal et formant une *socine.*

(Voir la curieuse dissertation de M. Nisard, *Revue de Paris* du 15 octobre 1864, reproduite dans les *Chansons populaires*, tom. I, 39-42, en note).

Amouillante ou **Amoliante**. — Se dit d'une vache « prête à vêler » et qui, comme le remarque Chrétien, de Joué-du-Plain, est d'une vente facile et avantageuse.

L'appelle-t-on *amouillante* à cause de l'humidité de ses mamelles gonflées de lait ?

On trouve dans les vieux auteurs *amolier* dans le sens *d'adoucir.*

Une vache *amoliante* ou adoucie serait en ce cas une vache pleine à coup sûr et pour laquelle il n'y aurait plus à redouter pendant tout le temps de la gestation aucune folie causée *per stimulum veneris.*

On trouve dans le sire de Gouberville : *amouillères.*

Amourette. — Camomille sauvage infecte.

Le nom d'amourette a-t-il été donné par antiphrase à cette sorte d'*Anthémis*, dont l'odeur est à celle de la menthe ce que le miasme du souci est au parfum de la violette.

La forme *amarotte* relevée par MM. Duméril dans le patois de la Vendée, indiquerait-elle une étymologie venant de sa saveur ?

Une troisième forme était usitée au seizième siècle. Le sieur de Gouberville faisait « oster » avec soin et brûler les *amouroques* du Clos-Neuf et de son temps, comme du nôtre, la fumée en « estoit fort puante. »

Angarier. — Engager soi-même ou autrui dans une affaire qui pourra vous attirer une vilaine corvée.

Angarius, corvéable.

Angariare, prendre pour faire corvée.

« ... Exeuntes autem, invenerunt hominem Cyrenœum, nomine Simonem : hunc ANGARIAVERUNT ut tolleret crucem ejus. »

Le cyrenéen fut « angarié » dans la Passion.

Angarier et ses dérivés *Angaries*, etc., se trouvent dans les vieux auteurs et en particulier dans Rabelais.

Ange de la terre, **Ainge, Aingeux**.

« A Dijon, dit M. Fertiault (*Glossaire alphabétique pour l'intelligence de mots bourguignons et autres*), *anvié une ainge*, c'est envoyer un sergent. »

Les Normands disent et prononcent à peu près de même ce

qui chez eux veut dire la même chose. Seulement, ils ajoutent la qualité terrestre de l'*ainge*, pour faire comprendre que l'huissier n'est pas un pur esprit.

Il faut lire dans M. Fertiauc l'histoire du pauvre homme recevant une cédule sur papier « marqué » à l'effigie de deux anges par le ministère d'un sergent et se plaignant de ce qu'on lui eût *anvié trois ainges*

En Normandie les mauvais coucheurs, les rancuniers, les chicaniers sont *aingeux* les uns contre les autres. On dit aussi qu'ils ont de l'*ainge* ou de la *hainge*. J'ai longtemps cherché l'étymologie du mot entre la *Haine* et l'*Injure* sans arriver même à une solution spécieuse. Ne serait-il pas bien Normand d'appeler par excellence *Aingeux*, ceux qui ne parlent que par assignations et protêts et s'envoient, à tout bout de champ, des lettres du juge de paix et des *ainges* à la mode de Dijon ? Ceci, bien entendu, n'est pas une étymologie, c'est une analogie ; s'il fallait chercher une étymologie littéraire, on la trouverait dans les dérivés du verbe *Angere* et du substantif *Angor*.

Les créanciers sont aussi tyranniques que les passions et le débiteur poursuivi est semblable au Tytius de Lucrèce.

Quem volucres lacerant atque exest anxius *angor*

Les sergents, les huissiers et les porteurs de contraintes sont des messagers d'*angoisse*.

Angleux — Acariâtre, méchant, hargneux.

Vient directement du latin : *angulosus*. Le français a gardé *anguleux*, tout en admettant la contraction dans le substantif *angle*.

Un individu *angleux* est le contraire d'un homme rond.

Il y aurait une autre espèce d'*angleux* pour les savants familiers avec Cicéron. Ce sont les gens qui font de petites confidences en catimini, qui chuchotent dans les coins « qui in *angulo* disserunt. »

Ongleux, qui se dit aussi, s'applique aux gens sous les griffes desquels il est désagréable de se trouver.

Aniqueter. — Attirer, reluquer, choyer ; à proprement parler : faire l'œil.

Adnictare veut dire plus particulièrement : *Cligner de l'œil.*

Adnuctare : faire signe par un clin-d'œil.

Avant la Galatée de Virgile, certaines bergères « aniquetaient » avec plus ou moins d'impudence.

> *Adnictat* sœpe et leviter oculo annuit.
> (Ennius, de quâdam impudicâ).
> *Adnictat* Petro, *adnuctat* Paulo, pede quœrit Alexim.
> (Anon).

Annoullière. — « Vache qui n'a pas produit dans l'année, » suivant Chrétien, de Joué-du-Plain. Et il cite en exemple « une vache annouillière brindelée, de 45 pistoles. »

Les vaches *annouillières* n'ont pas toujours valu ce prix-là. Le journal du sire de Gouberville nous indique le prix de cette sorte de marchandise, de 1557 à 1560.

1557, 10 avril. — « A la fère de la Fleurye à Montebourg, 2 vaches annouillières, — 12 l. 10 s. »

1558, 7 mai. — « Arnould vendi à Montebourg, une vache annouillière rouge, — 7 l 17 s. »

1560. — « A la fère de la Fleurye à Montebourg, 3 vaches annouillières, — 22 l.

C'est en moyenne 7 l. par tête. Un bœuf maigre valait environ moitié plus qu'une vache annouillière et un bœuf gras de 18 à 20 l.

Annuler. — Réduire à rien, mettre à sec, ruiner.

Un homme *annulé* est incapable de se tourner et de se tirer d'affaire.

On disait autrefois : *Annichiller*.

> Je puis bien dire : hélas ! pourquoi suis-je oncques née
> Mieux me vaulsit assez que fusse *annichilée.*
> (*Débat du corps et de l'âme.* Moralité du XVI[e] siècle).

Aquigner, — au participe présent *aquigné*. On dit aussi : *équigné*.

Quand il s'agit des personnes, *aquigné* veut dire *accroupi*.

Les commères de la belle « Heaulmière » du grand testament de Villon,

> Pauvres vieilles sottes,
> Assises bas, à *croppetons*
> Tout en un tas comme pelottes
> A petit feu de chenevrottes,

étaient *aquignées* dans les cendres ou sur leurs potes.

Quand il s'agit des choses, *aquigné* veut dire *avachi*, fripé, éculé.

Une paire de souliers *aquignés* n'est plus bonne qu'à mettre en savates, et encore...

Araser ou **Éraser** un mur. — Terme de maçonnerie. Mettre au ras chaque rang et surtout le dernier rang de pierres sous le larmier, lequel doit porter sur l'*arrase* ou l'*érase*.

On appelait *rasière* une mesure de solides qui, comme le boisseau et la *baratée* servait à mesurer les grains et les fruits.

La *somme* (charge d'un cheval ou d'un homme) variait de contenance suivant les contrées. La somme de pommes était de six *baratées* dans le pays d'Auge.

La *somme de blé, d'orge ou d'avoine*, était et est encore sur tous les marchés de l'Orne où l'on ne vend pas au poids, composée de quatre *baratées* ou *rasières*, dont les trois premières sont *arasées*, tandis qu'on laisse à la quatrième le *comble*, c'est-à-dire tout le grain qui peut coiffer la rasière ou baratée sans se répandre.

Le comble de la quatrième barattée répond à l'*adjet* ou au *par-dessus le marché*, usité dans certaines branches de trafic.

Baratée vient en apparence de *baratte* ou du moins les deux vaisseaux, ayant la même forme, semblent avoir la même étymologie.

Toutefois, si *baratte* vient de l'espagnol *barattar*, brouiller, ou du roman *barate*, bruit, *baratée* se rapprocherait de *baril* qui vient de toutes les langues, y compris le grec et qui a droit de bourgeoisie chez nous depuis le treizième siècle, témoin l'ordonnance de Saint-Louis de l'an 1261 dans laquelle il est mention du *Barillar*. Le *barillar* ou *barillier* était un officier de bouche, commis aux soins et à la garde des barils, contenant le vin destiné à la table du prince. Dans l'état de Maison du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, le *barilier* est aussi chargé du service de l'eau pour la bouche.

Argalancier. — Eglantier. La forme patoise est, à une lettre près, l'ancienne que l'on trouve à la scène XI du « Mystère de la Conception et Nativité de la Glorieuse Vierge Marie, avec le mariage d'icelle, la Nativité, Passion, Résurrection et Assencion de

Notre Sauveur et Redempteur Jesu-Christ, jouée à Paris, l'an de grâce mil cinq cens et sept, imprimée au dict lieu pour Jehan Petit, Geuffroy de Marnef, et Michiel le Noir, libraires-jurez en l'Université de Passy, demeurant en la grant rue S. Jacques. »

Quatre bergers revenant de la crèche rencontrent deux de leurs compagnons, Garnier et Gombault. Gombault est gros et asthmatique et comme il souffle et n'en peut mais, Garnier lui offre son bras.

« Tais-toi, »

Répond le vieux « quoquart »

« Tais-toi, »
Quand je voi dessous l'*Arglantier* la bergère...

Argealête. — Silex. On appelle le chiste *pierre morte*, vraisemblablement parce qu'elle n'a pas « de feu dans les veines » et particulièrement *argealête* le silex roulé ou en tête de chat qui se trouve dans l'*argile*.

Arid. — Rideau inculte. Chrétien, de Joué-du-Plain écrit : *Ari* et donne cette définition et cet exemple, fort incomplets, mais d'un patois assez pur.

« *Ari*, s. m. talus d'un fossé. Se laisser décrouler aval l'ari. »

MM. Duméril adoptent la même orthographe et font venir le mot de l'*Aria* de du Cange, *locus qui nec colitur, nec aratur*. L'*aria* correspondrait à ce que les matrices cadastrales nomment : « terre vague. »

Ce n'est point là proprement l'*arid* que l'on appelle en d'autres pays le *larri*. L'*arid* est une variété « escarpée » d'*aria*, un ados inculte. Le *bosc* ou *bos* du pays d'Auge est un *arid* boisé dont le fonds supérieur est censé propriétaire à défaut de titre. L'*Arid* s'appelle en Picardie *rideau*.

Il est dit quelque part de Démosthènes que, pour forcer son bredouillement, il allait déclamant par la campagne, *arida loca scandens*. *Arida* rend bien l'idée d'escarpement et de jachère de nos *arids* normands.

Arnest pour *Ernest*. — Prononcez *Harnais*.

« Et là dessus, les brigues estoient pour l'archiduc ARNEST, à qui elle estoit destinée femme ; puis, quand ils se sont aperceus que *cest Arnest* n'étoit point *harnois* qui nous fust duysant, ils ont parlé d'une prince de France... »

(Satire Ménippée. Harangue de M. d'Aubry).

On trouve aussi *Anatoile* pour Anatole.

Anathoille est le « tiers-filz, » de la moralité des frères de Maintenant.

Arossir. — Abrutir, ahurir, entraver dans son développement par de mauvais traitements, rendre « rosse. »

N'a pas besoin de commentaire. Vauquelin de la Fresnaye parle en divers endroits de bois *abroutis*. Ce sont des taillis *arrossis* à force d'être broutés. Certains chênes-prognards sont appelés en Normandie *rosses* ou *rousses*. Ce sont des arbres *arrossis* par le « bottage » et par « la progne. »

Rien n'*abroutit* ou n'*arrossit* les haies vives comme la dent du mouton.

Arondelle ou plutôt *Erondelle*.

Les paysans du département de l'Orne disent encore aujourd'hui une *érondelle*, que les analogies d'orthographe voudraient que l'on écrivît : *hérondelle*. C'était la forme préférée de Vaugelas. Il s'est donné la peine perdue d'en faire l'objet d'une dissertation ; l'Académie lui a donné tort et tout le monde s'est mis du côté de l'Académie.

Urbi causa placet victrix sed victa colonis.

Aronde et *Arondelle* paraissaient être les formes poëtiques. On trouve *aronde* dans Marot et *arondelle* dans Vauquelin de la Fresnaye.

Arrouter. — Mettre à la porte, chasser violemment.

Il semblerait qu'*arrouter* voulût dire : Mettre dans son chemin, il paraît que c'est le contraire. C'est peut-être une ironie.

L'étymologie littéraire serait : *Adrumpere*, séparer, détacher tout à coup, divorcer. *Arrouté*, adruptus.

Asticoter, — picoter, agacer à petits coups de langue ou d'épingles.

Verbe fréquentatif, formé du substantif *astic*. L'*Astic* est un os creusé renfermant de la graisse dans laquelle les cordonniers piquent fréquemment le bout de leur alène pour la faire glisser plus facilement dans le cuir.

Atout. — Horion.

Un homme qui a reçu un *atout* en jouant au vilain jeu de mains a eu affaire à plus fort, plus adroit ou plus « veinard » que lui.

Attraiter un poulain, c'est l'habituer peu à peu au trait, ce qui se fait d'ordinaire en l'attelant à la charrue ou à la herse.

Au bleu, bleu, bleu ! — Interjection pour exciter les vaches à boire.

Chez nous, les vachères psalmodient vôlé..., vôlé..., vôlé. Mais les pastourelles de Senonches et de Longny descendent directement des Thestilis et des Galatées de Virgile et disent à leurs génisses dans le meilleur latin du monde : *Ablue .., blue..., blue!*

Cette dernière aphérèse justifie Saumaise et son étymologie de *bleu*, quod est purpureum « quasi ablutum aut dilutum. »

Au droit de — vis-à-vis.

« Quand je vins à la campagne de Gouberviile, *au droict de* Néville, je trouvé deux garsons qui menoyent des chevaux à boire. »

(Mises et receptes de Gilles de Gouberville, octobre 1554).

On disait aussi autrefois *en droit*.

« Le jeudy XIIe au matin (juin 1554). Je fys descrouer ung chesne qni estoyt tombé sur la couverture du manoyr, endroyct la grille de devers la chesnée... »

(Id. j. 1554).

Auré. — Doré. — On écrivait jadis *Aoré*.

Se dit surtout des céréales coupées attendant la parfaite maturité en moyettes ou sur l'éteule.

Pour les lier et les rentrer à la grange, on attend qu'elles soient suffisamment *aurées*.

L'étymologie ne paraît pas douteuse. Toutefois, il se pourrait qu'on eût coupé des pailles et des épis suffisamment dorés, auxquels les brouillards du matin et les caresses de ce vent de l'aurore que nos pères appelaient l'*aure* peuvent donner seuls la maturité parfaite. En ce cas les javelles seraient *dorées* sans être suffisamment *aurées*.

Auribus. — Petite chandelle de résine.

MM. Duméril écrivent *Oribus.*

Les farauds qui s'éclairaient à la chandelle au moule avaient appelé ce lumignon : *Pétoche*, à cause de son pétillement continuel.

Un malin chrétien qui savait quelques bribes de latin a-t-il écrit : *Auribus, quia fax percipitur minus oculis quàm Auribus?* Il y a d'aussi puériles étymologies qui courent notre petit monde de lexicographes et il n'est pas impossible qu'on ne doive cette innocente calembredaine à quelque moine de Lonlay l'Abbaie ou à quelque régent du collége de Céaucé. Ce serait à tout prendre et dans un autre genre, du véritable *Esprit* de Tinchebray.

Avenas, — paille d'avoine.

On trouve *fourmentas* dans le registre de Gouberville.

« Le samedy xxe (avril 1555), j'envoyai Grigars Hubert et Le Marchant à Tourlaville à la grange Levesque quérir une chartée de *fourmentas*. J'envoyé aux batteurs qui avoyent lié led. estrain 11 s. »

Avheurif, ive, et, par corruption *Avheurible*, par aphérèse *Heurif*, ive.

C'est sous cette dernière forme seulement que l'adjectif *heurif* est employé dans certains patois de la Normandie pour signifier *hâtif.* Pommes *heurives*, pommes précoces de première fleur.

Peut-être y aurait-il à faire une distinction qui se serait effacée par l'usage. Les pommiers à cidre ont trois fleurs distinctes. Les premières donnent des fruits *anté horam, Avheurifs* ; les secondes, *ad horam, heurifs.* Les pommes tardives ont le même nom dans le Dictionnaire de l'Académie et dans le Lexique du patois Normand.

Avriller. — Verbe impersonnel.

On raconte dans les *veillerys* bas-normands que, certain jour de Pâques-fleuries, il *avrillait.* Répondant au premier appel du renouveau, les habitants de la commune de Saint-Maclou « bouisaient » à l'envie la croix de leur « *sumetière* » et les tombes de leurs parents.

Le vent d'ouest soufflait aux pommes ; l'air était si doux, la

petite pluie fertilisante qui tombait par » arrosées » était si tiède et si pénétrante qu'un gamin naïf s'écria tout à coup : Qué beau temps ! tout va sortir de terre !

Ce qu'entendant le grand Nicolas, qui était en train de réciter deux *de profundis* et de piquer deux rameaux sur la tombe des deux femmes qu'il avait successivement enterrées, fut pris de peur subite, se releva en s'essuyant les genoux et court encore.

B

Mots sur lesquels des remarques ont été faites dans le travail de 1878 :

Bastant, *berbis*, *bers*, *bersiller*, *bigne*, *blaquer*, *blaude*, *blèche*, *boe*, *bourder*, *brin*, *brouée*.

Bacul. — MM. Dumeril donnent à ce mot la signification de crapoussin. Dans le département de l'Orne, nous appelons *rocul* un homme « dont le premier étage est un entresol. » (Voir plus bas, *bassicotiers*). Quant au *bacul* de notre timonerie rustique, c'est le bâton (*baculus*) qui barre ou embarre les limons au-devant du banneau. Quand le *bacul* est retiré, le banneau fait la *bascule*.

La *bacule* était une ancienne machine de guerre.

« Plus tard, on entendit par *bacule* (bascule), une porte appuyée sur deux pieux qui s'ouvrait et se fermait en guise de trébuchet. »

(Feugère, note, *Préexcellence du lang. fr. de* H. Estienne, p. 372).

Bagou ou **Bagoul.** — Bavardage.

Un peu de tous les patois et de tous les idiômes, y compris l'argot.

MM. Duméril citent une ancienne lettre de grâce où un certain Jacotin Poulet se met à *bagouler* et à dire plusieurs goulardises.

C'est parfait ; mais pourquoi Delvau prétend-il que dans l'argot des gens de lettres *bagou* veut dire : bavardage de femme ?

Ce n'est ni vrai ni galant. Le bagoul s'applique aux deux sexes.

Bahuter n'est point du patois normand, mais ce n'est pas non plus seulement un terme de l'argot des Saint-Cyriens comme le dit le *Dictionnaire de la langue verte* de Delvau.

« Quand un homme fait plus de bruit que de besogne, on dit qu'il fait comme les *bahutiers*.

..... Les bahutiers, après avoir cogné un clou, donnent plusieurs coups de marteau inutiles avant d'en cogner un autre. »

(Le Roux, dict. com. satyr.)

« Philippin, à quel jeu jouons-nous ?
Tout de bon ou pour *bahutter* ? »

Dit Alaigre à Philippin à la scène V de la *Comédie des proverbes* d'Adrien de Montluc.

Philippin et Alaigre font une partie de langue à la mode des femmes de la halle. Ils se *rivent leur clou* à coups de proverbes; Alaigre demandent à Philippin s'ils veulent se *piquer au jeu* ou s'*engueuler pour rire* et faire du bruit.

Plus, loin, scène VII, Alaigre dit encore en parlant des gens qui payent en « monnoye » de compliments :

« C'est justement comme les compagnons *bahutiers*, ils font plus de bruit que de besogne. »

Baissière. — Fond du tonneau, ce que l'on tire quand le devant du fût a été baissé.

« Les derniers poëmes de M. Despréaux sentent l'esprit épuisé ; ce n'est plus que la *baissière*, il se copie lui-méme. »

(Segrais, Mémoires).

Baluchon. — Sac dans lequel sont renfermés tous les pauvres effets du coureur.

On disait jadis : *canapsa*.

Bancelle. — On appelle plus particulièrement *bancelle* la sellette ou le petit trépied sur lequel s'asseoient à l'étable ou dans l'herbage les femmes qui tirent les vaches.

Il y aurait toute une étude à faire sur les bancs, escabeaux et sellettes sacrés ou profanes, depuis la stalle du curé jusqu'au banc du meunier arrondi comme une roue de moulin, depuis le trône du monarque jusqu'au tabouret de la duchesse, depuis l'escabeau de l'empereur Maxime et les bancs qui donnèrent leur nom aux *banquets* jusqu'aux « chaires de veloux » brisées de Henri III et les siéges des Mignons « qui s'ouvroient et se fermoient comme un gaufrier pris à rebours. »

Bancroche. — Mal bâti, gamberon, béquillard, à la fois *bancale* et *croche*.

Banneau. — Qui croirait que le pacifique tombereau, le plus souvent plein de terreau ou de menus engrais qui charrie les « tombes » à travers les champs et les herbages, fut jadis un char de guerre parmi nos ancêtres ?

« Le *benna* contenait deux guerriers qui combattaient d'assis. »
(Rich. Seguin, d'après Tacite. *Hist. milit. des Bocains*, p. 12.)

Benna linguâ gallicâ genus vehiculi appellatur.
(Festus, cité par H. Estienne).

Le mot *banneau* se trouve presque sous sa forme moderne dans Monstrelet. (*Chronique*, liv. I, chap. 43). Il parle de deux traîtres aragonnais condamnés et amenés dans la cour du Louvre en un « *bennel*. »

Banvolle. — Girouette.

MM. Duméril font dériver ce mot de *banderolles*.

C'est bien loin.

Bandum ou *banneria volvens* serait plus près et s'appliquerait parfaitement à la girouette.

Bannir. — Dans les anciennes « ripailles » ou « ripalles » normandes, noces, fins de moissons, batteries de sarrasin, festins de carnaval, etc., l'usage était de *bannir* le croupion de la volaille, principalement de l'oie, au profit du gosier le plus « *chaussant* » de la société.

Le croupion mis en montre sur une fourchette, les plus « précieux beuveurs » entraient en lutte et celui qui avait avalé le plus grand nombre de verres de cidre sans reprendre haleine, croquait la friandise *bannie*.

Bannir en ce cas, veut proprement dire : adjuger aux enchères.

« A la fin de la messe, dedans l'église fut *bany* au rabès, pour la journée d'ung harnoys et deux hommes pour aller aux fortifications de Cherbourg que Cosme Paris mit à dix solds, etc. »
(Journal de Gouberville, 13 septembre 1562).

Bar. — Un *bar* est, à proprement parler une civière.

Dans quelques endroits on appelle *bar* le chevalet sur lequel on monte la pièce de bois avant de la scier au long.

L'Académie n'admet que le sens de civière avec l'orthographe : *bard*. Ch. Nodier, qui reprend l'Académie, dit que le vrai mot est *bayard*, sans donner de raisons à l'appui. *Bard* et *baïard*, quel que soit l'instrument à porter des fardeaux qu'ils désignent, sont comme *bât* de la famille grecque de βαστάζειν ou de la famille latine de *bajulare*. (Voir le mot *bâtiaux*).

Barbelottes. — On donne encore aujourd'hui ce nom aux Coccinelles ou bêtes du bon Dieu.

En langue romane on l'appliquait aux insectes d'eau :

« Il ot par leurs clères fontaines
Sans *barbelotes* et sans raines
Cui les arbres fesoient umbre. »
(*Rom. de la Rose*, v. 1291-1294).

Barbottiaux. — Barbottiaux n'est pas synonyme de caparaçon comme l'indiquent MM. Duméril.

On appelle *barbottiaux*, les franges d'un filet qui encapuchonne le cheval et lui font des espèces de barbes.

Bassicoter. — Marchander à outrance, débattre les conditions d'un marché liard à liard, manquer de décision et de franchise.

La désinence fréquentative est dans le génie même de la langue populaire où l'on trouve *asticoter*, *haricoter*, *chipoter*, *siroter*, etc., etc.

MM. Duméril qui signalent *bassicoter* comme faisant partie du vocabulaire Ornais, supposent que *bassicoter* pourrait venir de *bassicot*, sorte de cage ascenseur qui monte les ardoises du fond des ardoisières. Malheureusement, il n'y a et il n'y a jamais eu que très-peu de carrières d'ardoises dans le département de l'Orne.

Dans cet ordre d'idées, *bassicoter* ou *bachicoter* pourrait venir de *bache*, sorte de claie creuse ou de panier dans lequel les casseurs de cailloux doivent vanner le balast en le chargeant.

L'étymologie suivante est proposée sous toutes réserves.

Les *bassicoteurs* ou *bassicotiers* sont ordinairement les *bonhommets* ou *bonhommiaux*, *bassets*, *baculs* ou *roculs* qui fréquentent les foires du Passais, du Bocage et du Bas-Maine. Ils manquent un marché, faute de couper un écu en deux, veulent

être payés en argent sonnant et jusqu'à la refonte des écus de six francs, ils se sont refusés à les « couronner » même du demi-appoint de deux sols.

Bauber. — Bégayer.

L'onomatopée n'est pas tout à fait la même.

L'individu qui bégaye ou *bègue* comme disent nos paysans qui ont deux mots pour exprimer le défaut de langue, hésite en caquetant comme une pie, tandis que celui qui *baube*, aboie, — *baubat*, *baubatur*. (Voir au mot *actonner*).

Bâtiaux. — Cette expression n'a rien de particulier aux populations maritimes, comme le veulent MM. Duméril. On appelle *bâtiaux* toute espèce de débris ou de morceaux d'équipages mis au rebut et pouvant servir à raccommoder *bâts* et *bâtières*.

Le *bât* n'est pas seulement la selle ou le portefaix d'un baudet qu'on appelle *torche* en Picardie, les *bastœ* comprenaient tout le harnois d'un âne.

« Stravit asinum et, ut rustice loquar, super imposuit *bastas*, in quarum una etc. »
(Acta Sancti Benedicti. Cités par D. Mabillon et Trévoux).

Becquot. — Un objet de *becquot* est un objet qui se trouve en plus ou en moins dans un lot.

Deux enfants ont un petit tas de noix ou de pommes à partager. Ils comptent sur une douzaine. Les partageux tirent à eux noix à noix et pomme à pomme. Si le lot est de douze juste, ils en ont chacun six et s'en vont contents. Mais s'il s'en trouve treize, la treizième est de *becquot*.

Becquot est un petit mot d'amitié qui, en patois galant veut dire : baiser.

Se prendre de bec a, dans toutes les langues, y compris la verte, une signification tout opposée.

La pomme de becquot peut être une pomme d'amour ou de discorde.

Le *bescot* vient parfois de tricherie et convoitise le guette.

« C'est cela qui fait l'autrui prendre,
Rober, tolir et bareter,
Et *bescochier* et mesconter. »
(*Rom. de la Rose*, v. 181-183).

Béhazard. — MM. Duméril indiquent *béhazard* comme une locution adverbiale de l'arrondissement de Valognes.

Ce n'est qu'une contraction de la phrase : *c'est bien hasard si.*

Exemples :

— Ah ! m'n ami, l'gars Zidor est bracogné dans l'âme : quand i mire un guieuv', c'est *béhazard* si n'l' vis' pas.

— Dis donc, Phlipe, j'ai un billet d'cent pistoles sus eun' magnière de reimbigné du pays d'Ava, qui tombe à la Saint-Maquieu. Crés-tu que j'serai remboursé ?

— Béhazard, m'n' ami, béhazard.

Beïon, Bélon. — Cuvier en bois ou en granit dans lequel coule le cidre en sortant de la « met-matière. »

Les Virois disent : *bereau.*

On appelle *bellon* en Champagne, un grand récipient dans lequel on transporte le raisin de la vendange à la cuve.

C'est évidemment notre *bellon* normand.

Quant à confondre un *bellon* avec un *banneau* comme le fait Furetière, cela est impossible, bien que la *benne* dans laquelle on monte et l'on descend les mineurs ressemble singulièrement à un *bellon.*

Beluetter. — Usité en patois dans cette phrase : « la vue me beluette. »

Pour dire : « j'ai des éblouissements, je vois des beluettes » (bluettes).

Berdanser. — Vaciller, osciller.

Une table qui *berdanse* par faute d'aplomb de plusieurs pieds, se *berce* et *danse* tout à la fois.

Rien ne *berdanse* mieux qu'un navire à l'ancre à la marée montante.

« Tout l'co m'*berdanse*
Ren que d'pensi à nout'Empreu. »

(P. Genty).

Bestial. — Bétail. Singulier de bestiaux.

« L'ennemy fourrageur son *Bestial* n'emmène. »

(Baïf, l'*Hymne de la Paix*).

Le sire de Gouberville parle quelque part des gens qui « menoyent grand nombre de *bestyal.* »

— Comment veux-tu que je laisse mon *bestial* ? disait dans la légende la dame de Lalande à son filleul l'abbé Grandière qui lui conseillait de fuir sa maison menacée.

La dame de Lalande était de bonne maison, l'abbé Grandière avait fait ses classes, mais la marraine parlait en bonne Normande et le filleul, tout grand clerc qu'il fût, ne la reprenait pas.

Bibelot. — Le *bibelot* est un objet bien connu des curieux qui vont se promener aux foires et aux assemblées de notre bocage et de notre plaine. Il porte, suivant la fantaisie des goguenards, différents noms plus ou moins gaulois.

On appelle *bibelots* les quilles, jouets ou pantins qui retombent toujours sur leur base ou sur leurs pieds de quelque façon qu'on les pose, qu'on les renverse ou qu'on les jette.

La *bîble*, dans l'ancienne artillerie était une sorte d'ingénieuse machine, qui, comme le renvideur mécanique dans nos tissages perfectionnés, remettait en place la pièce déchargée.

Bibets. — Moucherons.

Dans le département de l'Orne on prononce généralement *Guibets.*

Les unes pernent *wybez*
Les autres mouche volaunz,

lit-on dans une vieille pièce citée par MM. Duméril.

Nos poëtes ont depuis lors écrit *bibets* comme les Français.

« L'aragne attrape les *bibets*
Sans plus en ses toiles subtiles :
Petits larrons sont aux gibets
Et les plus grands sont dans les villes. »

(Auvray. 1590-1633).

Bichet. — C'est ainsi que l'on devrait écrire le fameux mot normand : *Pichet* que les antiquaires admirent pour la forme du contenant et dont les « grand'gousiers » sirottent le contenu.

Le bichet était une ancienne mesure de grain en usage en Bourgogne, dans le Lyonnais. à Montereau, à Moret, à Sens, à Meaux. Sa contenance variait dans tous les pays comme le boisseau en Normandie. Elle était tantôt d'une, tantôt de deux quartes. La quarte contenait deux boisseaux et le boisseau vingt écuelles.

En l'appréciant au poids, le bichet pesait de 30 à 40 livres, encore variait-il naturellement suivant le grain qu'il s'agissait de mesurer. (Voir le mot *pichet.*)

Bicoin. — Etre de *bicoin*, se mettre de *bicoin*. Se mettre de travers.

Littéralement, se mettre comme le troisième pied d'une chèvre ou grue dont le nom français est *bicoq*.

Bidoche. — On appelait *bidoche* le cheval de carton qui représentait la cavalerie chez les *Samarigneurs* (faiseurs de charivaris). La *bidoche* joue un grand rôle dans les parades de la foire et autres.

Dans son intéressant roman, intitulé : *les Mémoires d'un Instituteur*, M. Lucien Thomin, en bon boscain, n'a eu garde d'oublier la *bidoche* dans sa description de la ripaille qui suit la batterie de sarrasin.

C'est le mot *bidet* féminisé avec la terminaison péjorative *oche*.

Le nom de *bidet* n'était point jadis donné chez nous indistinctement aux petits chevaux de toute sorte, à ceux que l'on appelle « poneys » aujourd'hui. Un bidet était un cheval d'amble qu'on appelait un cheval de pas relevé.

Bief, Bieu, Biot, Biorage. — On appelle *bief* ou *bieu* la retenue d'eau au moyen de laquelle on fait tourner un moulin et le ruisseau qui l'alimente.

On appelle *biorages* des endroits marécageux, où comme aux abords du bief l'eau stagnante et intermittente par places détrempe le sol qui ne produit que des joncs, des pavots et de mauvaises herbes.

Bieurgeons. — Sillons incomplets nécessités par la forme irrégulière d'un champ et qui forment un *biais* à côté des raies droites.

Bihots, Buhots. — Sabots bouleux, étymologie inconnue. La plus littéraire serait une étymologie ironique, les *buhots* étant, à proprement parler, les plumes d'oie peintes et « mirelifichées » mises à la montre des plumassiers.

Quoiqu'il en soit, *bouleux* a prévalu, et ici tous les dictionnaires sont d'accord, excepté le pointilleux Nodier, dont la querelle ne va pas au fond. Un bon *bouleux* est un cheval de service, à toutes fins, hors la course et la piaffe ; c'est aussi, par analogie, un simplet, sans grand génie, qui *boulotte* utilement en suivant son petit bonhomme de chemin. C'est bien là le rôle des sabots *bouleux* dans l'ordre hiérarchique des chaussures.

Bîlent. — Signalé par Chrétien de Joué-du-Plain, fainéant, traînard.

N'a que par analogie la signification de parasite que lui donnent MM. Duméril.

Bis lentus.

Binder. — Ce mot a une double signification.

Les vaches qui *bindent* sont des vaches folâtres qui se tracassent et se livrent au caprice de la danse particulière à leur race.

Rebinder, c'est mettre une seconde fois à la masse, c'est aussi parfois surenchérir.

Dans ces derniers cas. rebinder signifie *biner*, donner, offrir une seconde fois, comme *rebiner*, *rebigner* signifie donner un second labour à la terre.

Blague. — Il y a une certaine analogie bien tentante à signaler entre ce mot du jargon moderne et une expression qui remonte à la fin du XI[e] siècle :

> « Mors se bien fais ne trocherie,
> Et croire en Dieu n'est *bougerie,* »

disait Helynand, le poëte favori de Philippe-Auguste.

Qu'est-ce qu'une *blague* ? — C'est une baliverne, un mensonge guilleret, né de la fumée de la pipe ou de la cigarette et sorti de la « pouchette » à tabac. C'est un propos de bouge, de taverne, d'estaminet, un lardon, un coq-à-l'âne, une bourde, une fumisterie, etc. La *blague* moderne est bien la fille, souvent décrassée et moins forte en gueule de sa grand-mère la *bougerie*, de Dans Hélynand.

Le « bragard » qui prenait des panaches pour des cimiers héroïques et des fanfares de trompe pour des chants de victoire, était une variété de *blagueur*.

« O nation françoyse, où est la pompe
Qu'à son de trompe obtins par toute Itale
Le temps passé ? Faut-il qu'il se corrompe
Ton los et rompe ? L'ambition te trompe,
On *brague* et pompe, on perd force totale, etc. »
(G. Crétin, *Journ. des Eperons*).

Bleste, Blête. — Motte de terre, gazon.

Blesta, suivant MM. Duméril, signifiait dans la basse latinité : *motte à brûler*. Les mottes à brûler sont de deux sortes : la motte de tan et la motte de tourbe chevelue, comme celle que l'on extrait des hazés de Briouze. Ce doit être-là, la véritable *blesta*.

C'est en effet une blète ou gazon, comme celles dont on se sert pour construire un batardeau, pour gazonner la bordure d'un parterre, et particulièrement pour enfaîter une chaumière. C'est ce dernier usage, si commun pourtant que n'a pas connu M. l'abbé Tollemer, dans ses notes sur le journal de Gouberville, quand il déclare ne pouvoir expliquer ce passage : « Ils tailloyent de la *bleste* pour couvrir la loge des Russeaulx. »

On dit aussi : avoir de la *bleste* pour avoir du bien fonds, de la terre.

Bluter. — En faisant un verbe neutre du verbe actif français, *bluter*, les Normands l'ont appliqué aux gens que les parasites inquiètent ou que l'ardeur du sang tourmente.

Exemple :

— « Faut crère que la pétiote au gros Gliaume est d'vorée des puces ou qu' la piq'rolle la cherche ; o *blute* à journée enquière. »

Bôcain ou **Boscain.** — Habitant du Bocage.

M. Richard Séguin a donné l'histoire de l'industrie du Bocage et un précis d'*Histoire militaire des Bôcains*. (in-12. Vire. Adan. 1816.

Bôniau ou **Bôgnau.** — Instrument de pêche.

Le *boniau* est bien en bois tressé, comme le disent MM. Duméril, mais il ne barre point les rivières, ce qui n'est possible qu'à un filet.

Le *boniau* est spécialement consacré à la pêche de l'anguille et s'appelle en français un *vif*.

A la différence du tambour qui est en filet tendu sur cerceaux, le vif est en bois tressé comme un panier. Mais tous deux sont de vrais *bôniaux*, le poisson une fois entré dans le piége ne pouvant ressortir et se trouvant *bôné* (borné) de tous les côtés.

Bontivement. — Un peu plus que *naïvement.* Un peu moins que *niaisement.*

Adverbe de l'adjectif *bontif* que l'on trouve dans Vauquelin de la Fresnaye.

Bontif n'a pas de synonyme en français.

Un homme *bontif* est essentiellement charitable, mais un peu bonasse.

Bois. — On dit familièrement des *bois* pour des morceaux de bois de toute espèce.

C'est en ce sens collectif et vague que le langage judiciaire nomme, par réserve, *bois* de justice, l'échafaud et ses accessoires.

Voir dans les mémoires du sire de Gouberville la comique et « bluteuse » mésaventure qui lui arriva le samedi 28 avril 1556, pour s'être assis « sur ung *boys*, près l'églyze où un povre avoit δεπουλλε σα κεμισε.

Bôquet. — Sauvageon.

Je ne sais pourquoi MM. Duméril écrivent : *bauquet.*

Un *bôquet* est, à proprement parler un sauvageon pris dans un bois.

Dans certains départements du centre de la France, le pommier sauvage est commun dans les taillis et l'on greffe des *bôquets* de préférence aux sujets de pépinière.

« Le vendredy VI[e] (avril 1334), Thomas levé, nous allasmer greffer des *bosquetz* à la haye de son clos de Vallée... »

(Mises et receptes de Gilles de Gouberville).

Le lendemain, le sire de Gouberville va arracher sept *Suretz* à la pépinière de l'hôtel Barrier et va les planter « incontinent. »

Bougon. — Rebours, maussade, grondeur.

Plaute appelle *buccones* une sorte de gens stupides et grossiers.

Bougon. — Scion de pelard coupé en biseau environ à un mètre de terre et demeuré sur la souche.

Un *bougon* est un homme qu'on ne sait par où prendre.

Les *bougons* rendent très-difficile la circulation et la promenade dans le bois taillis où ils sont restés.

Bouju. — Ventru. Le *bouge* est véritablement le ventre du tonneau.

Le modèle des *boujus* était ce Gros-Guillaume, le compagnon de Gaultier-Garguille et de Turlupin qui se cerclait de deux ceintures, l'une au-dessus des cuisses, l'autre vers l'estomac pour mieux ressembler à une futaille.

L'histoire de ces trois célèbres farceurs défraye les légendes de l'ancien théâtre français. Toutefois aucune vie n'est plus obscure que la leur. Les anecdotes ont étouffé la vérité. Il semble qu'une bonne biographie de Henry le Grand, de Robert Guérin et de Hugues Guéru devrait tenter les spécialistes. On savait vaguement jusqu'ici que celui-ci était né dans le département de l'Orne et certaines cartes l'indiquent comme une de nos célébrités. Le plus infatigable de nos chercheurs, à qui cette bonne fortune était bien due, notre honorable président et bien cher ami, M. Léon de La Sicotière, vient de découvrir l'acte de naissance et la filiation authentique de Gaultier-Garguille.

Hugues Guéru et sa famille étaient de Séez.

Bouroter. — *Canarder*. c'est-à-dire marcher en se balançant sur les hanches et l'arrière-train, comme font les boures et les bourots, lesquels sont, comme on sait les femelles et les petits des canards.

Il y aurait peut-être, pour les infatigables chercheurs d'étymologies grecques une bonne occasion de faire venir *boure* de plus loin que de la *boureta* de la basse-latinité.

Le canard est essentiellement omnivore et Boros en grec signifie carnassier.

Bourrier. — Mauvaises herbes.

C'est aller chercher un peu loin l'étymologie de ce mot que de le faire, avez MM. Duméril, dériver du Celtique ou même du latin d'Ausone, *Burrœ*, qui signifie contes de bonne femme.

Le *bourrier* est à proprement parler, le paquet de mauvaises herbes qui se pelotonne autour du soc de la charrue et force le laboureur à s'arrêter pour *débourrer* avant d'achever son sillon.

Bourdin. — Grossier chausson de pommes ou de poires.

Ne peut venir de *bourr*, étant aussi cuit que la galette et le pain. Il est question quelque part dans les *Jeux rustiques* de jeunes gens jetant la boule et le *bourdeau*. Le jeu de *bourdin* signalé par le sire de Gouberville est encore en usage chez les sabotiers de la forêt de Bellême et autres environnantes. C'est une sorte de soule, de « *rabotte* » ou de cochonnet, où l'on se sert de gros bâtons. On sait que *bouhourder* veut dire en vieux français : joûter à coups de bâtons.

Bricole. — Affaire trouble, enchevêtrée, de mauvaise foi, pleine de raccrocs et de rebonds.

On nomme *bricole* à proprement parler tout ricochet résultant de la rencontre d'un corps dur par un projectile, d'où les coups de *bricole* à la paume et au billard.

On nomme aussi *bricoles* des parties de harnais, des bretelles de porteurs, des filets de chasse, etc.

Les *bricoleurs* ne sont pas d'hier. Déjà du temps de Robert Wace, ceux qui faisaient les affaires par *bricolles*, étaient « blasmez e tenu por *bricon*. »

Brin. — Très-employé dans tous les patois et surtout dans le patois bas-normand, soit comme négation explétive, soit comme expression d'une petite et insuffisante quantité.

Exemple :

— Tâchons de nous amuser un *brin*.

— La garcette Fanchon n'est *brin* jolie.

On dit toutefois : c'est un beau *brin* de fille.

« Maistre Jean n'est pas un *brin* sot.
La fille n'est pas un *brin* sotte. »
(R. Belleau, *La Reconnue*)

Brin g'nen tout est une locution particulièrement employée dans le patois normand. *Misère sur toute chose..... Rien du tout.*

Bringé. — Une vache *bringée* est ordinairement de poil brun *fouëtté* de noir ou de brun plus foncé.

« En Normandie on dit des *bringes* pour dire des vergettes, et *bringer* pour dire nettoyer avec des vergettes. On dit aussi *bringes* pour dire des verges et *bringer* pour dire fouetter avec des verges. »
(Huet cit. par dict de Trévoux).

Le sire de Gouberville écrit : une vache *brindelée*; c'est la même chose que *bringée*, *brinde* et *bringe* signifiant également petites branches d'arbre.

Brocher. — Aller droit devant soi en passant à travers un obstacle, *brocher* à travers une haie, etc.

L'étymologie semble toute naturelle, quand on pense à une *broche* qui perce et traverse d'estôc, toutefois en vieux français et en terme de chasse, *brosser* avait la même signification que notre mot *brocher*.

« A l'aventure,
Vous ayant apperceu de loin,
J'ai vers vous *brossé* mon chemin. »

dit Mademoiselle de Gournay, parlant des critiques de Ronsard, qui vont « *brossants* en leur fantaisie, comme le sanglier échappé dans une forêt. »

Rebrousser est le contraire de *brosser* son chemin.

Brucher. — Chopper.

Quand on « s'embrunche » à travers « eune brière » on risque de *brucher* au premier pas.

Les ronces, les « siquots » et les broussailles ne sont pas les seules causes d'achoppement qui puissent faire *brucher* un Normand.

Exemple :

— Dis donc, fou Louisot, sais-tu ce que c'est que le hasard ?

— L'hasard, mam'selle, sauf vot' respect, c'est quand on *bruche* dans eune coësme de j'ment pie et qu'on chet le nez dans eune bouse de vache caille.

Buandières. Lessivières.

« Cherchans doncques part le dict pays (de satin), si viandes aulcunes trouverions, entendismes ung bruyt strident et divers, comme si feurrent femmes lavant la buée ou tracquetz de moulins du Bazacle les tholoze. »
(Pantagruel, livre V, ch, XXXI).

Bubettes. — Petits bubons bénins.

« Il luy pert bien à son nez rouge qui est si très-plein de *bubettes*. »
(Sermon joyeux de bien boire, XVIe siècle).

Buhot. — On appelle *buhot*, le petit godet de bois dans lequel en certains endroits, trempe la pierre à aiguiser des faucheurs.

On le nomme aussi « olivier, » parce qu'il affecte parfois la forme d'une olive. Dans ce cas, il est le plus souvent en fer blanc.

Busoter. — Littéralement agir comme une buse.

La buse passe pour un animal stupide, incorrigible et si peu susceptible d'éducation, qu'on proverbe dit, qu'on ne saurait jamais faire d'une buse un épervier.

Busoter ne signifie pourtant point faire de sottises, mais bien s'occuper de niaiseries et surtout de ces niaiseries doubles que l'on appelle des *nu-nu.*

Suivant MM. Duméril, « on appelle *busots,* les brins de paille et les riens dont s'occupent les buses. «

C'est-là l'étymologie et le vrai sens de *busoter.*

C

Voir les remarques de 1878 pour les mots suivants :

Cant, casse-museaux, c'est bon employé, chanir, chanteau, chardronnet, chaumer, chérir, cheux, chevir, cibot, clairté, coipeau, confondu, cornailler, cotin, coucher en herbe, coudre, croche, crossu.

Cabagetis. -- Appentis fait de pièces et de morceaux, loge à lapins, poulailler etc.

Mot composite formé du vieux mot *cabas, cabans,* qui signifie vieux meubles, ustensiles de rebut dans lesquels les pieds s'embarrassent et de *cage.*

Câbre ou **Câble.** — Grand bruit d'écroulement. Se dit en particulier du bruit de la chute d'un arbre de haute futaie tombant sous la hache du bûcheron ou renversé par la violence du vent.

« Le dit jour au matin (dimanche 3 décembre 1554), estant à la Haulte-Vente, je ouys un fort grand *câble* en la forest, viron le trans de la plate pierre, comme il me sembla. Je m'y en allé..... et fûmes au delà de la rivière de Culperreux où nous trouvasmes deux renyers de Bris qui avoyent abattu un fouteau... »

(Mises et receptes de Gilles de Gouberville).

Il est souvent question dans les baux de Normandie, des *câbles, châbles* ou *châblis*, retenus au profit des propriétaires ainsi que les arbres morts.

Caille, Caillé. — Blanc strié ou taché de rouge. Rouge strié ou taché de blanc.

Peut-être n'est-il pas nécessaire d'aller chercher jusqu'en Islande dans le mot *kal* (tache), comme l'ont fait MM. Duméril› l'origine du substantif et de l'adjectif par lesquels on désigne un animal ou un objet taché de rouge et de blanc.

De même que les marbrures du poil de certaines vaches semblent avoir été fouettées avec des bringes, les larges taches qui agrémentent le pelage de certaines autres rappellent les « Caillebottes ou *Cailles* » de « gros lait » dont se régalent les enfants et avec lesquelles les pauvres « Bôcains » font encore de la soupe.

On appelle *Caillé* la paille de sarrasin, dont les tiges sont de deux couleurs bien tranchées, jaune clair et rouge-violet.

Caler ou **Caner**. — S'arrêter en chemin, faiblir, lâcher pied, se sauver comme un chien, « caponner. »

Bien que l'on emploie souvent ces deux mots dans le même sens, ils ne sont pas synonymes.

Caler veut dire : s'arrêter.

Apud nautas *calare ponere* dicitur.

(Saint-Isidore).

Caler ses voiles c'est les mettre au repos, au silence.

Lorsque Montaigne écrit : « Ceste superbe vertu eust-elle *calé* au plus fort de sa montre ? » il veut dire : Cette orgueilleuse vertu se fût-elle *arrêtée* au milieu de son effort et de son éclat ?

Bien que la signification du fameux *callà* espagnol soit un peu complexe, elle est la même. *Callar* se traduit proprement par *silere*, indirectement par *expectare* et jamais par *fugere*.

Caler signifie donc : renoncer à la lutte, plier bagage.

Caner au contraire implique une idée de fuite et de lâcheté.

Si on le dérive de *canis*, il a un substantif féminin : *cagne* d'où l'on a fait *acagnarder*.

D'un autre côté la *cane* et le chapon sont de la même basse-cour.

« Piétons pendars,
Groumeleurs, grondars
Satrapes, souldars,
Hardis comme *canes*
Vous tremblez soubz dardz
Perdez estendardz
Et sçavez tant d'artz
Fy ! vous n'estes que asnes. »

(G. Crétin, Journée des Éperons).

Caliberda (à). — A califourchon.

Se dit surtout des femmes qui montent à cheval *de more equitum.*

La désinence fantaisiste d'un mot que les dictionnaires classiques signalent comme familier a, comme tant d'autres, été introduite par fausse pruderie et comme toujours, cette préciosité a aggravé la trivialité qui la scandalisait. (*Cali... Verdà...?*)

Calot. — Silique du colza ou petite *calotte* qui enveloppe le grain de sarrasin.

« L'carabin vaut mieux que l'calot. »
(Proverbe cité par Chrétien de Joué-du-Plain).

On appelle aussi *calot* le copeau de hêtre ou de frêne qui reste dans la cuillère du sabotier quand il « vide » son sabot. Ce copeau affecte la forme d'une calotte et donne son nom à tous les déchets de bois vendus par les sabotiers. Les *calots* sont fort appréciés des amateurs de feu clair et de flamme vive et prompte.

Canard, Cancan.

Ces deux mots ont un air de famille, mais ce ne sont pas des sosies, puisque *canard* signifie fausse nouvelle, et *cancan*, commérage.

Ils n'ont pas la même étymologie.

Il paraît que de tous les marchands portés à surfaire leur « marée » les « coconniers » et surtout les marchands de canards, étaient les plus effrontés. Tel qui offrait moitié prix, se voyait pris au mot et attrapé encore d'un bon bout, bien que le marchand l'eût assuré qu'il faisait un marché d'or. « Bailler un canard à moitié » ou mentir étaient devenus synonymes. François d'Ambroise employe encore cette expression dans ses *Néapolitaines* à la fin du seizième siècle. Quelque soixante ans plus tard, Boursault appelle les menteurs des « donneurs de canards » et le mot est resté dans la langue, tel qu'il était du temps de Boursault et avec la même signification.

Les médisances, les chroniques scandaleuses, les discussions vaines où l'on bat les petites choses sur le dos des hommes peuvent tirer leur nom de la fameuse dispute de l'école sur la prononciation de *quisquis* et de *quanquam* dans laquelle les pédants

délayèrent tant de fiel dans de l'eau claire. Quant aux commérages, on les appelle *cancans* à cause de leur ressemblance avec l'incessant et enroué bavardage des *canes*. Les « Malards » n'y sont pour rien, ils sont aphones.

Dans la langue verte moderne, un *cancan* s'appelle un *potain*. Cette expression pourrait bien être empruntée au vocabulaire des rétameurs et des fondeurs de cuillers. Faire du *potin* ou *potain*, c'est amalgamer et faire fondre des résidus pour composer une sorte d'étain de qualité inférieure. Au figuré, ce serait faire une fricassée de méchancetés et de niaiseries.

Canepin. — C'est ainsi que les marchands, les ouvriers et les gens du commerce s'obstinent à nommer le petit portefeuille de poche que les puristes appellent *calepin*.

C'est le populaire qui a raison.

Consulter son *calepin*, c'est chercher dans un dictionnaire, Antonio de Calepio, dit le *Calepin*, ayant, comme on sait, fait imprimer en 1503, ce merveilleux lexique qui donne son nom à l'espèce.

Prendre des notes sur son *canepin* et surtout lui garder son nom, c'est faire acte de bon et consciencieux philologue.

Le *canepin* était une sorte de papyrus dont se servaient les anciens. Il était fait de la première écorce du bouleau ou de la seconde du tilleul.

C'est aussi une peau de mouton préparée pour recevoir des notes.

On devait s'en servir dès le xve siècle. Il est question dans la farce de *Folle Bobance* de « chair doulce comme un *canepin*. »

Canetruche. — Taudis, repaire, mauvais gîte.

Sorte d'ellipse et de mot composé qui doit signifier littéralement : *Cabane de mendiants*.

Cangrène, Ganif. — Gangrène, canif.

« Selon moi, il faut écrire et prononcer *cangreine*, nonobstant l'étymologie γαγγραινα. Il faut écrire de même *segond*, *segret* et *segrétaire* et non pas *second*, *secret* et *secrétaire*· Il faut aussi écrire et prononcer *gannif* et non pas *cannif*. »

(Ménage, obs. sur la langue françoise, p. 468-469).

L'usage a donné tort à Ménage sur tous les points, mais ceux qui écrivent et prononcent à sa mode, ne commettent que des archaïsmes.

Carabin. — Sarrasin, blé noir.

Etymologie fort obscure.

Un *Carabin* est un homme qui fausse compagnie. Les *fratres* qu'on appelait jadis *carabins de Saint-Côme*, ont passé leur surnom aux étudiants en médecine. Mais dans toutes ces acceptions du mot *carabin*, on chercherait vainement une analogie avec la signification de blé noir.

L'étymologie d'*Arabin* est assez vraisemblable, si l'on se souvient que, suivant l'opinion de Daléchamp, le sarrasin est originaire d'Afrique.

En Picardie le sarrasin s'appelle *bucaille*. C'est un vieux mot normand qui veut dire : broussailles. L'aspect d'un champ de sarrasin à maturité rappelle assez en effet celui que présenterait un champ de broussailles.

Carcan. — Qualification injurieuse donnée à une rosse par un charretier en colère.

Les lettrés peuvent s'imaginer entendre une sorte de synonyme de *furcifer*.

Les simples qui cherchent à se rendre raison des mots, croyent sans doute que *carcan* est une variante de *carcasse*.

Carne et *proie* (pron. *prâs*), sont du même vocabulaire.

Ces deux mots sont synonymes et veulent dire : *Charogne.*

Un chien qui va dévorer sa part d'un cheval, d'une vache ou d'un mouton mort, abandonné dans les champs, va au *carnage.*

La charogne qui fait les frais du festin est une *proie.*

« La proie était honnête, » dit Lafontaine dans la fable du Loup et du Chasseur, en parlant d'un daim et d'un paon tirés et abandonnés.

Casse (bref). — Lèchefrite, dans le vocabulaire des cordons bleus bourgeois et des cuisinières de village.

La langue française a gardé *casserole* et *cassolette.*

Le mot : *Casse* s'appliquait jadis à toute une partie de la dinanderie.

> « Et ce biau lit, ciel et cortines
> Simaises, potz, *casses*, bassines
> D'où vous est venu cest aveu ?
> — Colin, de la grâce de Dieu.
>
> (Farce de Colin qui loue et despite Dieu à cause de sa femme. xve siècle).

Catir (se), **Cotir** (se)

Se Catir, c'est se pelotonner dans un coin, sur un fauteuil, près du feu, à la façon d'un *chat*.

Se Cotir signifie se tenir *coi*.

« Guillaume. . se party en allant aux Vées Saint Clément et les passa et assez tôt qu'il les out passez, il ouït grande frainte de chevaux, si se *coty* lès une haye. »

(Bigot, *Chronique de Normandie*).

Cenelles ou mieux **Senelles**. — Baies de l'aubépine.

Cenelles viendrait de *cœnulæ*, *cenellæ*, petites collations, étymologie essentiellement littéraire et un peu raffinée pour un mot du patois normand.

Toutefois *senelles* ou *sentelles* viendrait de *sentium fructus*, fruits de buisson épineux, étymologie cette fois justifiable, si on se rappelle qu'en patois normand les myrtilles sont appelées des *sentines*, mot dont l'origine latine n'est pas douteuse.

Cerc'ère. — C'est ainsi qu'en patois de bûcheron normand, on nomme le cerclier ou faiseur de cercles à tonneaux.

La terminaison *erre* dans les mots qui désignent une profession paraît être normande.

« Le sabmedy xxi[e] (jour de mars 1555), — pour deux gros sès et ung sachon que raccoustra ung *sachierre*, — 11 s. »

(Gouberville).

Chaircuitier. — Le patois a conservé l'ancienne et vraie prononciation du mot forgé par les « saucissiers » de Paris, quand ils se formèrent en corporation l'an 1475.

Pas plus qu'aujourd'hui, les premiers *chaircuitiers* ne se renfermaient dans la spécialité de vente de « chair cuite » que semblait leur attribuer leur profession.

Pendant le carême, ils vendaient du hareng salé et du poisson de mer, commerce qui leur était, à la vérité, interdit en tout autre temps, de peur qu'ils ne communiquassent le goût du hareng à la chair à pâté.

Ils ne pouvaient même vendre de saucisses que du 15 septembre au premier dimanche de Carême.

Nos pères étaient des délicats et des hygiénistes. Il est dommage que l'on ait perdu ou méprisé leurs traditions. S'ils n'avaient pas découvert, ils avaient flairé la trichyne.

Charcutier fut d'abord sans doute comme « quincaillier » une faute d'orthographe pseudo-phonétique que l'usage a définitivement sanctionnée.

« Le meilleur guide est l'usage, » dit Théodore de Bèze, aussi orthodoxe en grammaire qu'hérétique en religion, « toutefois, il ne faut pas le suivre sans prudence et sans choix. »

Il y aurait de l'imprudence, à l'heure qu'il est, à écrire *chaircuitier* et *clinquaillier*, mais il y aurait de l'injustice à condamner comme barbarismes des formes qui ne sont que des archaïsmes.

Chaire. — Chaise.

Forme ancienne toujours usitée en Normandie.

Elle n'y date pas d'hier :

« Le dit jour (mardi 20 novembre 1554), au soir, apprès que je fus arrivé, je m'endormys à une *chesre* près le feu. »

(Gouberville).

Chambre, chanvre.

L'ancienne orthographe normande était : *Chambvre*. L'usage a supprimé le *b* dans le substantif et le *v* dans le dérivé féminin *chambrière*, dont la mèche distribue si largement aux chevaux des pauvres gens ce que ces impitoyables narquois appellent « l'avoine d'Angers. »

Chane, seau à lait en airain ou en fer blanc.

Les corbeilles, les cruches et les amphores renfermant les fruits, le vin, l'huile ou le lait ont gardé le même nom depuis les *canéphores* grecques qui portaient leur utile fardeau sur la tête jusqu'à nos laitières du pays d'Auge.

Qui, les jarrets tendus, s'en vont, la tête droite,
Sous le joug meurtrissant la nuque qu'il emboîte.

La *cane* est demeurée une mesure de liquide qui s'obstine, comme tant d'autres, à rester dans la langue vulgaire à la barbe du système métrique. Le *canon* parisien et la *canette* flamande se débiteront et se boiront encore longtemps sans changer leurs noms populaires contre les baroques et scientifiques appellations des divisions du litre.

La *canne*, mesure de longueur a été moins heureuse. Peut-être faisait-elle confusion à l'oreille. Sa défaveur tient sans doute aussi à la grande différence de mesure, la *canne* variant de huit pieds, un doigt et demi à quatre pieds, cinq pouces, huit lignes.

Les écoliers de Normandie appellent *canettes* les petites boules de terre, de marbre ou d'agathe que l'on nomme ailleurs *billes* ou *gobilles*.

Charcher, chercher.

Le dictionnaire de la langue verte de Delvau constate que le peuple de Paris, dit *cercher*, comme l'écrivaient Philippe de Commines et Jean de Meung.

Les bons Normands disent toujours : *Chàrcher*, comme l'écrit partout le sire de Gouberville.

Charpeleuse, chenille.

Un des rares mots anglais restés dans le patois normand. *Caterpillar* (angl.).

Chas. — Colle grossière avec laquelle le tisserand frotte la chaîne étendue sur le métier.

Cette locution finira par disparaître avec les métiers à bras. *Chas* doit être à proprement parler la châsse, le châssis, la chaîne (*Catella*).

En patois de tisserand, *chas* et *bouillie pour les chats* seraient synonymes et nous aurions l'étymologie d'un proverbe jusqu'ici fort obscur.

Chauler, Chaussumer. — Imprégner la semence de blé d'un lait de chaux pour la préserver des insectes.

MM. Duméril se sont trompés en disant qu'en patois normand blé *chaulé* signifiait : blé échaudé dans l'épi par des coups de soleil. L'épi ainsi atteint est « broui. » La « brouissure » est indiquée dans toutes les statistiques normandes comme une des causes du déchet de la récolte.

Chaussumer veut proprement dire : Chauler pour « sumer. »

Chenu. — De première qualité, excellent, suivant, MM. Duméril qui trouvent ce qualificatif fort détourné de la signification française.

Chenu n'est qu'une forme du vieux mot *choine* ou *choisne*,

trouvé dans les anciens auteurs et particulièrement dans Rabelais, qui désigne ainsi le pain de luxe, blanc par excellence.

Chouette, qualificatif admiratif, est de la même famille.

Chéré, charroi, prononciation normande.

Un *chéré* est proprement une corvée. Avoir un *chéré* chez soi, c'est faire un travail pressé avec l'aide de ses amis, de ses voisins ou de ses clients que l'on ne paye pas en argent, mais que l'on traite de son mieux et auxquels on fait faire « ripalle. »

Les batteries de sarrasin, les fins de moissons, les grandes cueillettes de pommes sont des *chérés* ou charrois, dans lesquels l'attelée est toujours en route et en action.

Les pauvres ont aussi leurs *chérés*. Pour les récompenser de leurs corvées ou à titre purement charitable, les propriétaires d'attelées labourent et moissonnent souvent les champs des humbles fantassins agricoles.

Chicon. — Côton.

La romaine est appelée en Normandie *chicon*, parce que le côton est la partie la plus friande de cette salade.

Le *chicon* s'appelle aussi *tureau*.

Chouyer, Choui-ier. — épargner, mettre à regret, en petite quantité.

On dit d'une soupe maigre ou d'un « picotin, » de café fade qu'on y a *chouyé* le beurre ou le sucre.

Corruption de *choyer* pris dans le sens de : manier délicatement, avoir peur d'y toucher.

Clinquaillerie.

« Madame Dufouré. — Grâce à Dieu, nous avons assez bien fait nos affaires dans la clinquaillerie.
« Bassecourt. — Quincaillerie !
« Madame Dufouré. — Je n'ai pas dit quincaillerie, monsieur.
« Bassecourt. — Eh bien, non.
« Madame Dufouré. — Alors pourquoi me reprenez-vous » ?

En effet, pourquoi reprendre la bonne madame Dufouré ? Trois cents ans avant elle, l'écuyer Amoury, dans la farce du *Chevalier qui donne sa femme au diable*, disait :

« Mon seigneur si est remplumé
Il a en quelque lieu plumé
Ou fait finance de *cliquaille*.

Quand a-t-on changé l'orthographe du mot ?

Le dictionnaire de Trévoux dit bien que les marchands de *clincaillerie* (*sic*), s'intitulèrent eux-mêmes : *Quincailliers*, dans leurs priviléges, mais ils ne donne pas la raison de ce caprice. L'étymologie du barbare latin *Quizalarium* me paraît une plaisanterie. *Clinquaillerie* est tout à fait regrettable et notre seigneur et maître, l'usage, a montré ici une singulière complaisance pour la prononciation et l'orthographe des foréziens et autres chaudronniers *ejusdem grammatices*.

Co. — Encore.

Aphérèse et apocope.

« Cuy et Moulins
Ont de bons grains,
Mais O
Pass' *co.* »

(Prov. ornais).

Coche. — Entaille.

Rien ne justifie l'aphérèse : *Oche*, dont on se sert quelquefois. On dit en français de partout : *Décocher* une flèche et en langage bourgeois de Normandie, *cocher* la « taille » du boulanger, etc.

Cocodrille. — Crocodile.

On disait jadis : *cocatrix*.

Mais les lettrés ont longtemps, comme nos paysans écrit et prononcé : *cocodrilles*.

« L'Arcadi' ne produit tant d'ânes gris ensemble,
Le Nil de *cocodrils*.....
Comme la France fait de composeurs de vers. »

(Courval-Sonnet).

Les Champenois écrivaient comme les Normands.

« O mauvaise foi ! vous me faites pleurer avec vos larmes de *cocodrille.* »

La Rivey, *les Tromperies* act. II, sc. IV).

Coësme. — fiente sèche.

Signalé et orthographié ainsi par MM. Duméril.

(*Coctum excrementum ?*)

Sous toutes réserves.

Coffi. — Meurtri, « poché. »

Littéralement : emballé à l'étroit, meurtri en panier *cophinatus*.

Coine. — Imbécile, niais, poltron.

Malgré l'autorité de Delvau qui donne au mot *couenne* pris dans ce sens la signification de *gras à lard*, cette épithète de *coine* qui rime si bien à *Antoine* dans les dictons populaires ne doit pas venir de *cutaneus*.

Une coine est une façon de petit *coion*, une manière de Jocrisse qui se laisse *coïonner* par tout le monde et mystifier par les mauvais plaisants.

Couenne qui ne s'applique plus aujourd'hui à la peau humaine que par mépris ou plaisanterie grossière, n'était jadis que familier :

« Razy, Constantin, Avicenne,
Y ont lessiée la *couenne*
(Rom. *de la Rose*, v. 16898).

Compost. — Ordre.

MM. Duméril ne me paraissent pas avoir saisi le sens de ce mot qui est double aujourd'hui dans la langue agricole de Normandie.

Mettre une terre en bon *compost*, *l'accomposter*, comme il faut, c'est la tenir en ordre, la disposer exprès pour la récolte, — *Composito arare*.

Faire un *compost*, c'est mélanger ensemble plusieurs matières fertilisantes. (Componere, compositum).

On trouve encore fréquemment dans les baux normands l'interdiction aux fermiers de *décomposter* les terres. Voir au mot *dessoler* ce qui distingue le *décompost* du dessolage.

Coüet, petite queue.

On dirait, par exemple, en pur patois boscain :

« La vieule Catrine est-o pas chute dans son pi. L'gas Zidor a v'lu la raccueiller par les j'veux, mais i n'a su. On n'a pus qu'un méchant p'tit *couët* drier la tête. »

Couler la lessive.

Le drame bourgeois de la « buée » a trois actes ou trois journées.

1re On *essange* ou *effange*.

2e On *coule*.

3e On *lave*.

Essanger, c'est ôter le gros de l'ordure, *effanger*. Ecrits avec les anciens caractères italiques *essanger* et *effanger* ne diffèrent que d'une barre. On sait comment l'abbé Linguet ayant barré l's de *serrure*, ferra les portes de Saint-Sulpice aux dépens du Roi du haut en bas. Quelque ménagère normande lettrée aura fait le contraire et effanger est devenu *essanger*.

Couler, c'est prendre l'eau bouillante dans le chaudron et la verser sur la cendre répandue sur l'*encharrier* ou *encharreux* (la cendre y devient *charrée*). L'eau, saturée de cendre, coule lentement à travers les lits de linge *essangé*, empilés dans la cuve, puis ressort chargée de potasse et *coule* dans le chaudron d'où on la retire de nouveau. Quand le linge est complètement détaché par les bains chauds réitérés, on *assied* la buée, on laisse le linge se rasseoir et mariner jusqu'au lendemain dans son jus et dans sa saumure.

Il n'y a plus le lendemain qu'à laver à grande eau et à étendre le linge pour le faire sécher.

Il était bon de conserver la recette de ce procédé bourgeois qui donne seul au linge le bon goût de lessive que ne peuvent lui communiquer ni le savon vert qui l'empoisonne, ni les « cris« taux » qui le brûlent, ni les procédés chimiques qui le mettent en charpie.

Coupelle. — Tête d'un arbre. « Branchet. »

On dit en quelques endroits : *Coupelet. Coupelle* est le féminin du vieux mot français : *coupeau*, pris pour : tête, dans le sens propre et le sens métaphorique.

On nomme cidre de *coupelle*, le « maître cidre » qui porte à la tête, tandis qu'on donne au « petit cidre » un autre nom, tiré des propriétés prophylactiques bien connues de la piscantine.

Couple. — Paire.

Couple était jadis indifféremment des deux genres.

Aujourd'hui *couple* est du masculin, quand il s'agit de désigner la réunion de deux individus de sexe différent.

Il est rigoureusement du féminin quand il s'agit de désigner une paire d'animaux du même sexe ou la réunion de deux objets.

Ronsard a dit en parlant de deux frères : *Le* noble *couple*.

Et Voiture, de deux nouveaux mariés : « *La* belle *couple* sans égale.

Mais Malherbe appelle Louis XIII et Anne d'Autriche : « Un *heureux couple* d'amants.

Dans sa traduction de l'épigramme latine si connue, attribuée tantôt à Muret, tantôt aux frères Amalthée, *Lumine Acon dextro*, etc

Mademoiselle de Gournay a écrit :

« Lys et sa mère, aussi beaux que les dieux
De deux côtés divers ont perdu les deux yeux ;
Echange, aimable enfant. cet œil vif qui te reste
Contre l'œil de ta mère exclu des rais du jour
Et vous deux resterez *une couple* céleste.
Elle sera Vénus, et toi, l'aimable Amour. »

Ici l'auteur était embarrassé, une mère et un fils ne sauraient être *un couple*, bien que de sexes différents. En attendant la décision de l'usage, Mademoiselle de Gournay a pris le bon parti.

Ménage qui, sans conclure, fait un assez long article sur ce mot *(Obs. sur la langue françoise*, p. 141 et suiv.), était à l'aise en parlant d'*une couple* de faux témoins. Cette variété d'individus appartenant indifféremment aux deux sexes et quand Saint-Gelais

Demande à son solliciteur
Qui prend à Paris ses paquets...
Un couple de bons perroquets. »

Il entend probablement qu'on lui enverra le mâle et la femelle.

Courée, corée, cœur, poumon, fressure, etc.

Courée (*corium*, courroie ?) est présentement un mot du jargon des tripières.

On le rencontre aussi parfois dans la langue des dieux.

« L'odeur des roses savourées
M'entra ens jusques ès *courées.* »
(Rom. *de la Rose*, v. 1639-1637).

L'étymologie de *corium* qui se rapporterait à l'aspect extérieur de la *courée* est peut-être plus spécieuse que vraie. On a sans doute appelé simplement *cœurée* ou *courée* le lot de viscères et de tripes que l'on vend sous ce nom.

Crâne. — Matamore (crinitus ? à poil ?)

Mettre son chapeau en *crâne*, c'est l'accrocher à une oreille de façon à ce qu'une touffe assassine forme toupet entre le bord du chapeau et l'oreille restée au vent.

Le bourreau des *crânes* est le matamore, casseur d'assiettes, qui cherche querelle à ses pareils et veut couper à tout le monde les moustaches et les oreilles.

Crasse. — Grossièreté.

Faire une *crasse* à quelqu'un, c'est lui faire une sottise, lui manquer de parole, le laisser dans l'embarras, lui fausser compagnie, *aliquem* CRASSÉ *habere*.

Criature. — Créature.

Péjoratif : de fille, dans le patois normand comme dans la langue verte.

Plus méprisant que : garcette.

Quelque singulière que soit l'origine suivante de l'emploi en mauvaise part du mot : *Créature*, elle est toutefois vraisemblable.

A la bénédiction de l'eau, chaque dimanche, le prêtre commence par un exorcisme : *Exorcizo te, creatura salis*, etc. Une chose qu'on exorcise est en puissance de démon, méprisable, possédée, déchue ; l'invective populaire qui ne connaît pas les ménagements va droit au fait et, quand elle appelle une fille : *criature*, c'est le synonyme de : possédée du diable et bonne à exorciser.

Crière. — Jachère, guéret.

« A chacun angle (de l'abbaye des Thélemites), estoit batie une grosse tour ronde... la dernière *crière*.

Les commentateurs de Rabelais disent que la tour *crière* pourrait être aussi bien appelée la tour *froide* du grec χριερα.

Quelque défiance que l'on doive avoir d'une étymologie tirée directement du grec, l'état de froideur d'un sol non labouré et dont la glèbe non retournée n'est point exposée aux rayons diviseurs et fertilisants du soleil indique assez la parenté de *crière* et de χριεροσ.

Crioche. — Béquille.

Crioche est-elle une forme familière et féminisée de *crochet*.

Faut-il y entendre une onomatopée rappelant le bois qui crie sous le fardeau et l'infirme qui geint sous l'effort ?

Crocher (se). Lutter en se prenant à bras-le-corps, « corser, »

La lutte était jadis un divertissement populaire comme la « soule » ou « chole. »

« Le II[e] de febvrier (1553), jour de Notre-Dame vespres dites, nous fusmes *crocher* près l'église, jusques à la nuit »

Le dimanche suivant « on *crochoyt* encore à la bryaire Paris avant vespres et apprès vespres les hommes mariés contre les non-mariés *crochèrent* à la petite champagne jusques à la nuyt, etc » (Gourerville).

L'étymologie donnée par Delvau dans son dictionnaire de la langue verte est inadmissible, *crocher* ne vient pas de *crocheteur*.

Les crochets des honnêtes faquins ont toujours été des gagne-pain et non des armes de guerre Les Normands qui « crochoyent à la bryaire Paris » ne bouhourdaient ni ne boxaient. Ils s'accrochaient et « corpsaient » comme Ajax et Ulysse dans Homère. Le *croc* en jambe qui mettait parfois fin à la lutte n'était qu'à demi franc jeu et restait comme sous les murs de Troie sur la limite de la fraude et de l'adresse.

Crocher a un autre sens en patois bas-normand. Il signifie : s'attacher à une chose, y prendre goût

On dirait par exemple : — « V'là deux ans qu'mon pauv' gas va à l'école et i n'set pas tanment sa croix de gueu. I n' s'rait *crocher*. »

— « Not' fils est anetré au p'tit suminaire. I *croche* au latin comme i faut. »

Crocher en ce sens équivaut au français *mordre* ; mais le *croc* entre mieux et serre plus que la dent.

Cropet. — Petit, gringalet.

Anagramme par à peu près de *Crapaud*.

Peut aussi venir d'*accroupi*, noué, cul-de-jatte, *à croppetons*.

Crouins. — Fruits tombés avant la récolte, *croulés* naturellement.

Crouler un pommier, c'est le secouer.

On dit aussi : *Déqueux*, *déqueuses*, *detteuils*, *detteuses*.

Dans ce dernier cas, l'étymologie est encore plus transparente : les pommes *déqueuses* sont des pommes tombées, *decisa*.

Culeberger. — Faire la culbute en arrière, s'en aller « quatre fers en l'air. »

La culbute en avant se nomme en français *cabriole*, ainsi que les sauts de toute espèce des gens, *qui more* CAPREOLI *lasciviunt* En patois normand on l'appelle *corbichée* ou *colbichée*. C'est vraisemblablement la même étymologie.

Cusser. — geindre.

Expression essentiellement normande.

Queritari, questu rumpere pectora.
(Virgile).

Cusser, c'est se plaindre à tout propos, c'est geindre sur soi-même en agaçant les autres. Un agonisant qui s'en va dans l'autre monde, un blessé qui revient à la vie *soulassent* (v. ce mot), un rhumatisant qui clopine en martelant le sol à coups de « crio- « che, » *cusse* à chaque pas.

D

Expressions sur lesquelles des remarques ont été faites dans le travail de 1878 :

Démener l'Amour, *Démenter*, *Dépatrouiller*, *Déteindre*, *Détourber*, *Deuil*, *Devaler*, *Devanteau*, *Doublier*, *Dret*, *Du depuis*, *Durer*.

Da. — Oui-*da*.

Dà est-il une simple interjection explétive renouvelée des Grecs? *Oui-dà* est-il le synonyme du gascon : Si fait. Certes?

Oui-da est ironique la plupart du temps et le *da* qui donne son caractère particulier à l'affirmation pourrait bien venir de Rutebeuf et de son fameux vers malin :

« On set bien dire à Rome : Si voille empê*tr*er, *da* »

« M'n ami, » dirait un chiquanous de Domfront, s'il en reste encore, « S'tu veux r'ussi dans t'n affaire, faut graisser la patt' à t'n avocat. — Oui-*da* ! »

Dangier, Danger.

Bien que la plus ancienne charte normande qui fasse mention du droit de *Tiers et Danger* soit de 1315 et qu'une ordonnance roya'e de 1619 l'ait aboli pour le Roi, sans préjudice des droits des vassaux de la Couronne sur les bois sous-inféodés, il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler quel était le droit de *Danger*, dans lequel MM. Duméril ne voient que « la valeur des bois que l'on payait au souverain pour remplacer la suzeraineté que le défrichement lui faisait perdre. »

« Cette redevance était appelée *Danger*, c'est-à-dire suivant la signification que l'on donnait au mot *dangerium*, — paiement pour exemption de dommage, parce que, en effet par la cession de bois à un seigneur, il était affranchi des dommages que pouvaient causer les bêtes que le Roy y aurait pu faire conserver pour ses plaisirs. »

(Hoüard, *Dict. de droit Normand.* Tom I, p. 190).

Dansparou, locution adverbiale signalée et orthographiée ainsi par MM. Duméril.

Ecrivez et lisez : *D'en par où*, euphoniquement *d'en de par où*, en patois pur : *D'en par iou.*

Laisser une chose *d'en par où*, c'est la laisser où elle en est. Prendre un spectacle, une lecture, un dîner *d'en par où*, c'est prendre toutes ces choses où elles en sont.

Darin, *Badochette*, *hardet*, etc.

On donnait jadis et on donne encore parfois ces noms bizarres dans les diverses parties de la Normandie aux entremetteurs ou entremetteuses honnêtes qui négocient les mariages. Ces appellations cocasses n'étaient point des termes de mépris.

La *Cauch'nère* (chausse noire) de Picardie semble être plus près de la duègne de Ruy-Blas ou de la Ruffrana de l'ancienne comédie italienne.

Dé pour de.

« A cette cause, dit le grammairien Meigret, nous voyons taxer les Normands de mauvaise prononciation française pour un accent aigu qu'ils font en la dernière syllabe d'une clause. »

Ce défaut de prononciation est commun aux Bretons et aux Normands. Ils l'appliquent même à la particule. C'est une tradition.

« Le *dé*, le du n'estoient point encore en usage.
Le grand Robert Bertran, si vaillant et si sage
De *dé* ne mit jamais à Bertran son surnom.
Les roturiers aussi, nez de famille basses.
Le *dé* comme le noble usurpent en leurs races,
Mais ce *dé* sans propos ne doit estre adjouté
Afin que nouveau noble on ne soit point noté. »

(Vauquelin de la Fresnaye. *Satire à son livre*).

« Au regard des autres espèces de noms propres que les latins appellent *pronomen*, *nomen*, *cognomen* et *agnomen*, les François communément ne gardent que le nom et le *Cognomen* que nous appelons le surnom, parce que c'est le nom commun à toute la race. Quelquefois aussi nous usurpons, quasi pour une plus grande gloire, les noms des seigneuries, métairies, molins, buyssons, montagnes, vallées, prez, hayes, chaussées..... Finablement il semble que le François fait si peu de compte de porter le surnom de sa race qu'en le délaissant il usurpe le nom de ses possessions et seigneuries et en défaut d'elles il s'en forge sur des buyssons, hayes, loups et renars, comme Louvetière, Renardière, Bruyère. Il est vrai que quelquefois elle sont nom de seigneuries au plaisir de ceux qui les ont voulu ainsi appeller. Finalement si quelqu'un porte surnom en France qui ne soit accompagné d'un *de*, la noblesse le tient pour vilain. »

C'est encore Meigret qui parle ainsi « quittant un instant la grammaire pour la satire. »

Notre savant ami M. Livet auquel la citation et la remarque sont empruntées, ajoutent qu'on pourrait croire cette satire contemporaine.

Les folies de notre temps sont plutôt justiciables du fouet de Juvénal que des vergettes de Vauquelin ou des croquignoles de Meigret. Mais les grosses sottises ne mangent pas les petites, les vices n'excluent pas les travers ; au milieu des effondrements de la décadence nous continuons de jouer à la poupée et à la particule. Nous avons gardé jusqu'au vice de prononciation connu au temps du bon Vauquelin *dé* la Fresnaye.

Débauche. — Se mettre en *débauche* en patois normand, c'est

perdre la tête et la raison par suite de quelque événement malheureux.

Par exemple, on dirait : « Ah, m'n ami, c'est ben malhureux d' perd' eune aussi bonn' jeument. Mais, quant ous v'zen mettrez en *débauche* çà n' rac'mod'ra ren. »

Très près de l'étymologie : *Debacchari.*

Dessoler.

« On appelle en cette province *dessoler* les terres, lorsque, au préjudice des clauses d'un bail ou de l'usage, un fermier charge indistinctement ses terres sans les diviser de manière que successivement un tiers des terres soit chargé en bled ou autres grains de même classe, un tiers en menus grains et un tiers en jachères.

« L'expression *dessoler* vient de ce que dans nos anciennes coutumes on appeloit *sole* ou *solin* une certaine quantité d'acres suffisante pour occuper une charrue. Or, le *solin* comprend trois acres pour une, parce que, sur trois acres, il n'y avait guères que la quantité d'un acre qui exigeât chaque année un labour complet. De là encore, dans la partie du pays de Caux qui avoisine la Picardie, on dit : avoir trente acres de terre à la *sole*, quand on fait valoir une ferme de quatre-vingt-dix acres.

« Le *dessolage* d'une terre ne doit pas être confondu avec le *décompôt.* Le *décompôt* est un délit qui se commet par le fermier qui charge ses terres d'un grain dont la production ne peut succéder immédiatement à celle d'un autre grain, sans nuire à la fécondité du sol, au lieu que le *dessolage* consiste dans l'inégalité de la division de toutes les terres d'une ferme en trois sortes d'états. »

(*Dict. de droit Normand* de Hoüard au mot : *Jachères.*)

Hoüard raisonne ici d'après l'assolement triennal, mais ses définitions s'appliquent à tous les assolements réguliers en changeant le nombre d'années de roulement entre deux blés.

Défait, dégel.

Et non *debet* comme l'écrivent MM. Duméril.

On dit en Normandie quand il dégèle : Voilà le *défait*, ou simplement, il *défait*, cela *défait*.

La vraie orthographe serait : *Défaix*.

Défaux, pron. **D'faux**.

Etre en *d'faux* n'est pas : être en défaut.

Défaux est un terme de coutume. Le *défaux* de cens non payé entraînait une amende au profit du seigneur censier.

Défrailer, se gercer, s'écailler.

Forme patoisée et euphonique de : *frayer*.

Frayer veut dire proprement : effleurer, friser, côtoyer, frotter et par analogie, user. On sait comment les poissons frayent. Le *frai* use la monnaie quand l'insuffisance d'alliage rend le métal trop friable. On dit d'une chose qui diminue en tas qu'elle *fraye*.

Une peinture qui sèche trop vite. un mortier qui renferme trop de chaux, un sol argileux *frayent* ou *défrailent* au soleil.

Frayer vient de *fricare* ou de *fetificare* quand il s'applique au procédé de fécondation naturelle des poissons.

Déganer. — Décrier et non : contrefaire, comme l'écrivent MM. Duméril.

Déganer son prochain est. dit-on, le péché mignon dont s'accusent le plus souvent les commères de Normandie.

Leur ignorance des classiques leur fait comprendre sous ce verbe les médisances et les calomnies grosses et petites. Mais pour peu qu'on se souvienne de son latin en général et de Juvénal en particulier, on sait que ce n'est point une mince injure d'accuser son prochain de fréquenter les *ganea* et que traiter quelqu'un de *ganeo*, c'est lui dire un gros mot et une grosse sottise.

Déhager. — Hacher, couper en petits morceaux.

On *déhage* la terre avec une houette et la viande avec un couteau.

Le verbe *déhacher* a été français.

« Cache cette blancheur, cache
Qui vif ainsi me déhache. »

(Baïf. *Amours de Méline*).

Déheuder *(Senonches)*. — tirer d'embarras.

N'être point *déheudé*, c'est n'être point *déhourdé* (décrotté), *déheuzé* (débotté) ou quitte de pousser des hélas ! (heu).

Déluge, pron. **D'luge**, substantif pris adjectivement.

On dit d'un homme ou d'un enfant qui use ses habits, abîme, casse, salit et cause la ruine du ménage, que c'est un *D'luge*.

Chrétien de Joué-du-Plain cite le proverbe suivant :

« Mieux vaut faire vie qui dure que vie qui *druge,* »

Ne serait-ce pas : « qui *d'luge* » ?

Il se pourrait toutefois que l'expression normande vînt de l'Anglais, *to drudge* signifiant : être toujours en mouvement. En ce cas le proverbe ci-dessus cité équivaudrait à :

« Pierre qui roule, n'amasse pas mousse. »

Quant au substantif, il s'appliquerait aux gens remuants qui cassent tout autour d'eux.

Démence. — Tomber en *démence* ou mieux : *en démanse*, tomber en ruines.

On dit d'une maison qu'elle tombe en *démanse*, *delabitur*, *demanat*.

Demeurer des membres. — Etre perclus.

Avoir les membres à *demeure* ou être condamné à *demeurer* où l'on est, faute de pouvoir se mouvoir.

Expression énergique qui s'explique d'elle-même.

Démouleter, dénocher, d'émettre, dépendre, décrocher.

Se *démouleter* l'épaule ou le genou, c'est faire sortir de la *moulette* ou du moule l'os de la clavicule ou de la rotule.

On dit : une épaule *dénochée* pour une épaule démise et une porte *dénochée* pour une porte décrochée.

On appelle *Noc* le trou rond dans lequel s'emboîte le pilon de la pale pour retirer l'eau d'un étang.

Dépétrassé. — Débraillé, poitrine au vent.

Poitrail en patois normand se prononce : *Pétra*.

Dépiter. — Défier.

On dit par exemple en patois normand : « N' mé dépit' pas d'bère un pot de péré à la régalade, jé l'beurais ».

La vraie acception du verbe actif dépiter est celle qu'indique Nicot :

« *Despiter* quelqu'un, c'est faire quelque chose en dépit de lui. »

Faire d'abord quelque chose, exécuter un tour de force, puis défier quelqu'un d'en faire autant, s'appelle en certains endroits « faire un cocu. »

L'origine de cette expression, innocente malgré son apparente grossièreté se trouve dans la vieille farce de l'*Obstination des femmes* (XVIe siècle).

La farce est au gros sel et l'action peu compliquée. Rifflard, ennuyé du caquet de sa femme fait une cage où il compte mettre une pie pour la narguer.

Pour lui rendre la monnaie de la pièce, la femme de Rifflard veut mettre un « coucou » dans la dite cage.

« Ung *coqu* dedens sera mis
Qui est un oiseau de grant pris. »

Rifflard s'entête à sa pie, sa femme à son « coqu jolis, » des injures on en vient aux coups, la femme battue n'en reste pas là, elle menace de brûler la pie « par despit » et revient à son oiseau.

« Or, dy, me l'apporteras-tu
Ou si je l'iray achepter ?
— J'aime mieux vous le apporter,
Car j'en trouverai mieux que vous. »

répond le pauvre mari qui n'en peut mais à sa femme, qui à force de se fâcher et de se « despiter » a gagné la partie.

Faire un cocu à quelqu'un c'est donc proprement installer un coucou dans sa cage en le *dépitant* d'y mettre une pie.

Dépoteyer. — Forme essentiellement normande du verbe : dépoter.

Le bon cidre à dépoteyer sera toujours une des *greats attractions* des cabarets à branches de houx ; c'est la plus morale, puisqu'elle offre au père de famille la facilité d'emporter un pot au logis pour le partager avec toute sa « *mesgnie*. »

Dequei. — De quoi.

Dequoy a été personnifié dans les anciens fabliaux comme représentant l'aisance et l'opulence.

En patois normand, avoir *dequei*, c'est avoir de quoi frire.

Avoir *do quei* faire, c'est avoir de quoi vivre.

La forme *dequei* se trouve aussi dans le patois bourguignon (v. Fertiault, *Gloss.* page 282).

Dépiauster, écorcher pour dépouiller.

On peut s'écorcher la jambe ou le bras, on ne se les *dépiauste* pas.

On *dépiauste* un lièvre, un renard, un blaireau, une loutre, etc.

Déris, menues alluvions, sables, terres, cailloux entraînés à la *dérive* par un torrent ou un ruisseau.

Le torrent s'appelle aussi en certains endroits de Normandie, dans les plaines surtout : *Roulard*, *eaux sauvages*.

Dessure. — Dessus.

Ancienne forme encore usitée en Normandie.

« L'œil, vous serez toujours *dessure*
Car vous estes bien mon amy. »

(*Jeu des cinq sens*, imp. à Lyon, en 1545.

Dessur se trouve dans Vauquelin de la Fresnaye.

Dispenser pour dépenser, n'est pas toujours un barbarisme.

On fait de la dépense, quand on jette son argent par les fenêtres sans se soucier de savoir qui passe dessous et le ramasse.

On fait de la *dispense*, quand on distribue (dispensat) ses dettes, ses caprices ou ses bienfaits.

Le *dispensateur* des faveurs et des largesses d'un homme généreux les dépense et les répartit.

Devantière, tablier que les bergères de Normandie mettent parfois sur leurs épaules en guise de mantelet.

Plus usité que *devanteau*.

Parmi les « bigarrures » d'une boutique de peuffière, Berthod signale dans son *Paris burlesque*.

« Quatre bas de serge de Caën
Déchirez par les talonnières
Et deux méchantes *devantières*
De taffetas rapetassé
D'un morceau de satin passé. »

Devise.

« Leur livre d'office à la main,
Sur le sentier de la *devise,*
Les filles vers la vieille église
N'allaient pas causant en chemin. »
(Rose Harel. *Fleurs d'Automne*).

La *devise* n'est pas la « langue de terre herbue qui sépare deux champs, » celle-ci s'appelle une « franche raie, » la *devise* (divisio) est la borne, même, le « merc » mis entre deux héritages.

Digonnier. — Querelleur, ergoteur, taquin. (Senonches).

Diguer est français dans le sens d'éperonner, aiguillonner.

Digonner en est le fréquentatif C'est à peu près le synonyme d'asticoter.

Do. — « Ça va de pire en do, comme le confiteo d'la bonn' famme. »

Proverbe percheron communiqué par Monsieur Pitou.

Dodigner, dodiner.

Se dit surtout pour exprimer le mouvement automatique, inconscient et régulier des vieilles gens au chef branlant, des *dodins.*

Dodiner ne vient pas de *dodeliner* qui signifie proprement : bercer. *Dodiner* est un verbe technique, au moyen duquel les gens du métier expriment le mouvement régulier du balancier d'une horloge.

Dône, poupée, suivant MM. Duméril qui donnent à ce mot la signification bretonne : doux, docile.

On nomme surtout, en langage bourgeois *dône*, le mannequin ou buste en carton enluminé à figure de femme sur lequel les « modeuses » ajustent et essayent leurs bonnets.

Il ne faut pas y voir une irrévérencieuse corruption de *Madone*, bien que les statues et statuettes peinturelurées de la Vierge soient

encore, Dieu merci, fort communes aux carrefours de nos « bourgs et villes, » une *Dône* est tout simplement une dame : *La donna é mobile.*

Douët, Douit, lavoir.

« Tandis que le soupper de son evesque s'apprestoit.... (le curé de Brou) oste ses chausses et ses soulliers et s'en va porter un faix de drapeaux à un *douet* qui étoit sur le chemin par où devoit passer l'évesque. »

(Bonaventure Des Périers).

Douet et *douve* viennent sans doute de *duva* (bas. lat.), mais ces deux noms s'appliquent à une nappe d'eau plutôt qu'à un ruisseau.

Douillard en langue verte, suivant Delvau, veut dire : richard.

En patois normand, *Douillard* signifie : doucereux.

Le cidre *douillard* ressemble au vin de l'Ermitage de Crenet, dans le festin de Boileau.

Qui, fade et doucereux,
N'avait rien qu'un goût plat et qu'un déboire affreux.

Douter est quelquefois un verbe actif dans le jargon commercial de Normandie. Il y a des marchandises qu'on achète et qu'on vend de confiance, d'autres *qu'on doute.*

On trouverait des exemples de cette façon de parler dans les vieux auteurs français.

« Tout puis dire sans *rien douter.* »

(*Rom. de la Rose,* v. 13,927).

En ce sens *douter* veut dire : craindre ; le français moderne a gardé : redouter, qui ne s'applique pas à toutes les nuances de signification de l'ancien *douter.*

« *Qui est sage, il se doute,* » dit un ancien proverbe cité par H. Estienne.

Nous dirions : Qui est sage, se guette.

La signification que nous donnons à notre verbe *douter* dans sa forme active ou réfléchie est bien près de l'ancienne. Si elle a des équivalents en français, elle n'a pas de synonyme.

Dreulanges. — La signification de ce mot n'est pas plus facile à déterminer que son étymologie à trouver.

On appelle *dreulanges* les épluchures, les « nieulles, » les choses sai s nom, les cultures dérobées, etc.

Un gourmand découvre le pot au beurre ou aux confitures de la ménagère. Il mange le contenu, remplit le pot de pelures de pommes, de peaux d'oranges, d'écales de noix, de toute sorte de *dreulanges* et remet le papier protecteur pour achever la mystification.

Une pièce de terre est à moitié versée. Un vieux laboureur un peu routinier vous explique que la « verse » est due au trop grand ameublissement de la terre et, pour vous le prouver, il vous montre que le blé est resté roide dans la partie où il a été fait sur jachère morte et qu'il est tombé dans la partie où l'on a fait des *dreulanges*, c'est-à-dire des pommes de terre, betteraves, chanvres et autres cultures dérobées

Dreulanges est peut-être une syncope et une corruption de *draps langes* (drap de laine).

« Bien s'en vestiroient as festes
Empéréor ou roi, voire ange,
S'ils se vestaient de *dras lange* »

dit un vieux auteur.

En ce cas on nommerait *dreulanges* ou draps de laine par moquerie, toutes les inutilités et les inventions nouvelles. L'ironie est ancienne et vivace dans la langue populaire et ce n'est peut-être pas d'hier qu'on bafoue les gens qui « remportent des vestes, » après avoir montré ou promis de montrer des habits.

Droguer.

Faire *droguer* quelqu'un, c'est le faire attendre à un rendez-vous, dans la rue pendant qu'on fait une visite ou une emplette.

On doit dire : faire *draguer*.

Quand le patient est artiste « il croque le marmot » sur les murs avec un charbon ou la pointe de son canif, en attendant le compagnon.

Quand il est Allemand « il fume sa pipe. » Quand il ne possède aucun talent qui puisse charmer sa solitude il « pause » ou *drague* en rôdant de long en large comme les lutins du Rhône.

« *Drague* est un surnom que l'on donne à de certains lutins qu'on dit rôder le long des rivages du Rhône, en Provence, qui ont la figure d'homme et se retirent dans des cavernes. »

(*Dict. de Trévoux*).

Dupont, Dupond, nom propre qui s'écrit de plusieurs façons et a deux étymologies.

Dupont, *du Pont*, *à ponte*, en pays coutumier.

Dupond, *dupondius*, en pays de droit écrit

On appelait sous les empereurs Romains avant Justinius, *Dupondii*, les étudiants de première année.
C'était un surnom de mépris analogue à ceux que les anciens donnent dans toutes les écoles aux débutants et aux novices.

Dupond (duo-asses, deux sols), répond comme nom de famille à nos Quatresols, Sixdeniers, Double, Liard, Blanc, etc.

E

Voir les remarques de 1876, sur :

Ecarbouiller, *effondrer*, *éluger*, *émayer*, *embruncher* (s'), *en*, *endcié*, *endêver*, *engaser* (s'), *enhaïr*, *environ*, *erner*, *etout*, *étriver*.

Ebeliner.

Une clause, insérée dans la plupart des anciens baux d'herbages en Normandie oblige le preneur à « étaupiner » et à *ébeliner*, c'est-à-dire à épandre sur l'herbe les taupinières et les *belins*. Les *belins* sont de petits tumuli couverts de mousse ou de mauvaises herbes, anciennes fourmilières ou accidents de terrain qui ressemblent de loin à de petits moutons couchés.

Ebrai. — Pousser un *ébrai*, faire des *ébrais*, c'est crier à se décrocher la luette, c'est *braire* comme un âne.

C'est peut-être aussi appeler « *Abraham* » quand on chante le Magnificat « en musique. » A la fin de ce morceau de plain

chant, gringotté à triples fioritures, que les chantres de campagne n'exécutent glorieusement que la chape sur le dos et après avoir dîné au presbytère, les trois notes d'*Abraham* dans le *sicut locutus est*, sont perchées au-dessus des lignes comme des nids de pie dans un peuplier et représentent au moins des *ut* de poitrine, eu égard au diapazon de fantaisie adopté par le coryphée.

Si l'on en croit les racontars du Lutrin, à certaine fête de paroisse, un vieux chantre, ayant sans doute « rembougé » un ou deux picotins de cabaret sur l'honnête gloria du presbytère se dressa tellement sur ses ergots pour prendre vent avant d'aborder le fameux *Abraham*, qu'il chut sur le dos entre le lutrin et le maître tabouret et resta empêtré dans sa chape comme un gros hanneton dans sa carapace. Sans se déconcerter et la face tournée vers le ciel, il poussa un tel *ébrai* qu'il dut réveiller *Abraham* et tous nos pères qui dorment dans son sein.

Ecalle, écaille,
Ecalle de noix. Huîtres à l'*écalle*.

« Le dit jour (mercredi des Quatre-Temps, XIX décembre 1554). J'envoyai Robert Castel chez Monin quérir des *ouystres en écalle ;* il revint apprès que j'eus dysné. »

(Gouberville).

Malgré l'orthographe suivie par M. Viollet-Leduc dans son édition de la *Farce des cris de Paris*, imprimée à Lyon, en 1548, on devait en ce temps, prononcer *écalle*.

« Le premier galand dit du sot :
Il a l'entendement ouvert
Comme une belle *uistre à l'écalle*
Escoutez, Dieu sait son *galle*.

Comme on le voit, rien de nouveau sous le soleil, pas même la comparaison d'un imbécile à une huître ; elle date au moins de 1548.

Il y a bien d'autres nouveautés qui sont des vieilleries. Vers le même temps on ne disait pas encore d'un homme à lubies qu'il avait des araignées dans son plafond, mais c'était tout comme. Dans une certaine farce, *Pou d'Acquest* dit du *Temps qui court :*

« Parlez tous deux, car il tient de la lune
Et a la tête massive de grillons. »

Echalard. — Echalas.

Jadis on disait : *brouillas* et *échalard.*

Brouillard a prévalu, malgré Des Portes, le P. Le Moine, Salomon Certon, d'Ablancourt et tant d'autres. *Brouillard*, suivant Ménage, est la prononciation parisienne.

On dit : *échalas*, malgré Martial d'Auvergne.

> « Les *eschallartz* allove avaindu.»
>
> (Vig. de ch. VII. 3e leçon.)

Echaubouiller ne veut pas dire simplement échauffer ou échauder.

C'est une forme d'*échaubouler*, couvrir d'*échauboulures*.

Les *échauboulures* sont des « cloques » (cloches, petites ventouses) qui font « vessier » la peau sous l'action de la fièvre ou de la chaleur.

Echauffaison.

Les paysans de Normandie appellent *échauffaison* ce que le dictionnaire français nomme refroidissement. Dans les deux cas on donne à la maladie le nom de l'une de ses causes déterminantes.

Echauffaison du reste est une dénomination élastique et l'on donne en Normandie ce nom à toute espèce de malaise ou de maladie qui provient de la transition du chaud au froid, depuis la grippe jusqu'à la pleurésie.

Eclos-cul, culot.

Le dernier éclos de la couvée.

Ecousse, laps de temps, espace, durée, course, suite.

Quelques jours de soleil sans pluie ou de pluie sans soleil, constituent en Normandie une *écousse* de beau ou de mauvais temps.

L'*Escousse* est, à proprement parler, l'élan que prend un sauteur avant de franchir un obstacle. C'est une *course* qui ne doit pas être interrompue sous peine de perdre son effet et de manquer son but. Au propre comme au figuré l'*escousse* est plus ou moins longue, qu'il s'agisse d'une répétition de pas ou d'une suite de jours, mais rien ne doit l'interrompre ni la gêner.

Ecrillard, déversoir par où se décharge le trop plein d'un bief.

C'est le synonyme généralisé d'*écrille*. L'*écrille* est la claie destinée à arrêter le poisson quand on pêche un étang.

Ecrué.

Soupe *écruée*, ragoût *écrué*, soupe et ragoût ébauchés, mal ébauchés, mal cuits.

Vient d'*écru*, sens apprêt.

« Lajoye fut porter ung *escruel* à teindre pour fère des rideaux. »
(Gouberville.)

Effouqueté. — Un peu plus qu'effarouché, un peu moins qu'affolé.

L'animal le plus facilement *effouqueté*, c'est le *fouquet*, quand il est poursuivi d'arbre en arbre par des gamins ou des chasseurs impitoyables qui s'amusent de la frayeur que causent au pauvre animal les coups donnés contre le tronc.

Egailler.

Peu employé en Normandie comme verbe réfléchi dans le sens de : se disperser.

Très-usité au contraire comme verbe actif, dans le sens d'épandre, parsemer, « épardre. »

Egailler le fumier, etc.

Egameli, écrasé.

Camella veut dire : vase de sacrifice ou panier d'osier à tresses fort serrées, corbeille à fromage.

— « Dum licet appositâ, veluti cratere, camellâ
Lac niveum potes purpureamque sapam. »
Ovid. Fast. Lib. IV).

Pour peu que l'on pressât le lait ou le vin contenu dans ou par la *Camella*, il était d'abord « coffi » et bientôt *égameli*.

Sans aller chercher si loin, *égameli* a peut-être simplement voulu dire à l'origine : aplati comme une *Gamelle*. *Galimot* (v. ce m.) viendrait d'*Egameli* par métathèse.

Ecochon, épluchure du chanvre « brié. »

« Le dit jour (samedi des brandons 2 mars 1554), à la Danielle pour douze jours qu'elle a esté céans à « brier » et à *escocher*, — VI s. »
(Gouberville).

Egrassier ou mieux **Aigrassier**. — Sauvageon de pommiers. (Perche).

Aigrassier doit être le synonyme de *Suret*.

Eherné, éreinté, déjeté, fourbu.

Métathèse d'Eresné, *hergné*, affligé d'une « hergne, »

C'est le même mot que : *Erner*. V. ce mot.

Eluiter, choisir.

Les Normands disent : *éluite* pour élite, *éluiter* pour faire un choix, prendre le dessus du panier.

Ne pas confondre avec élire. *Eluir* ou *Eluiter* est une forme romane.

« Entre ces boutons en *eslui*
Un si très bel qu'envers celui
Nus des autres riens ne prisié.
(*Rom. de la Rose*. V. 1663 et suiv.)

Embaqueter (s'). — S'empêtrer.

S'*embaqueter* doit venir du vieux verbe roman : s'*embattre* ou s'*embattir*, qui signifie se jeter, se précipiter, *immittere se*.

(V. H. Estienne, *Préexcellence du langage français* et les notes de Feugère, p. 283).

Notre Robert Wace a naturalisé normande cette expression dans le *Roman de Rou*.

« Li dus Williaume se combat
En la greignor presse *s'embat*. »

Sans doute, le duc Guillaume paya vaillamment de sa personne à la bataille d'Hastings, mais Taillefer s'était encore plus que lui *embaqueté* dans la mêlée et, moins heureux ou moins prudent que son chef, il ne put se *débaqueter*.

Si s'*embaqueter* et s'*emballer* ne sont pas frères, ils sont au moins cousins germains.

Emoché. — Contus jusqu'à écrasement.

Les pommes et surtout les poires trop tendres ou trop mûres s'*émochent* contre terre quand on les gaule. (*Mulcantur* ?)

Encrucher. — Accrocher par croisement.

Quand un bâton reste *encruché* dans un arbre, c'est qu'il s'est mis de travers en *croisillon* sur deux branches.

Endemené, endiablé.

Se dit surtout des enfants qui ont le diablotin au corps.

L'enfant : « Vif, mièvre et éveillé, » dont parle Molière, était *endemené*.

Endemené est français et se trouve dans Scarron, pris en assez mauvaise part.

Engalir, engourdir.

Quand on veut rompre un morceau de bois en le frappant sur une pierre en le tenant par un bout dans sa main et que l'on manque son coup, on s'*engalit* les doigts.

Quand le fourmillement succède à l'engourdissement, la sensation éprouvée par le patient est pareille à celle que fait éprouver l'*onglée*.

Enhaïr. — haïr, abandonner.

On dit des nids délaissés par les oiseaux quand les enfants les ont dérangés ou quand ils y ont porté la main, qu'ils sont *enhaïs*.

Enhaïr se trouve dans plusieurs auteurs et notamment dans Vauquelin de la Fresnaye.

Enhasé H. asp.).

« Nous avons aussi *enhazé*, lequel j'estime estre de nostre dialecte. »
(Henri Estienne, la préexcellence du langage françois).

« Se trouvant un mot plus beau ou plus significatif que celuy duquel les autres contrées de France usent pour exprimer la mesme chose, il ne faut point qu'on ne doive prendre celui du dialecte. Ce qu'on peut dire, à mon jugement, du mot *enhazé*, dont j'ai fait mention ci-dessus entre ceux qui sont du dialecte de Paris.
(Ibid., ibid.).

Pour ce qui est du maintien des mots significatifs des dialectes dans la langue française, Henri Estienne a cent fois raison ; mais si *enhazé* n'est pas du dialecte normand, les Normands ont le mérite de l'avoir adopté et conservé. Est-il bien sûr d'ailleurs que le qualificatif énergique ne soit pas Normand de naissance ? *Enhazé* veut dire chez nous : affairé, empêtré, « engloriolé. » Une note de Feugère dans son édition de Henri Estienne, nous donne la définition de Nicod : *qui multis rebus agendis implicitus est*. Pour qui connait nos *hazés* et nos *haizes*, un homme

enhazé est un chasseur au marais qui ne doute de rien et qui, engagé à l'étourdie dans les tourbières saute de « belette » en belette » et finit le plus souvent par s'*engaser*, à la grande risée de ceux qui l'ont vu « s'*embaqueter* » dans les « mollières. »

Environ, autour de.
Les paysans Normands donnent un régime à environ.

Ils disent, par exemple :

— « Vot' chien est toujours *environ* mé.
— « C' gas-là est un grand biland qui est toujours *environ* les garcettes.
Ils ont aussi conservé l'ancienne forme : *viron*.

« Castille et Magnen s'en retournèrent apprès dysner, *viron* sur les deux heures. »
(Gouberville).

Epanter, Epater. — Stupéfier.
Un homme *épanté* est tellement surpris que la respiration lui manque. Il est suffoqué.
L'argot moderne dit : *épaté*. C'est probablement le même mot, mais la nouvelle prononciation évoque l'idée d'une surprise qui vous coupe les jambes ou vous fait écarquiller les yeux et les *pattes*.
Epanter est du vieux français :

« Pelez, coulez, épantez, éperduz. »
(Manuscrit cité par Borel).

C'est de la famille de *panteler*, *pantelant*, *pantois*.
Vient de l'anglais *to pant*, haleter et mérite doublement d'être conservé dans un glossaire Normand.

Epapelourdi. — Abasourdi.
On dit d'une carpe qui se pâme sur l'herbe qu'elle « pape. »
On dit d'un homme congestionné qu'il est « alourdi. »

Epet de feu, étincelle, *crepitus foci*.
Et non : *épée*.
L'*E* suffixe, ajouté par pruderie, a dû être introduit tout d'abord dans le langage pudibond et reservé des maîtresses de petites écoles de l'ancienne robe. Le patois, qui aime les fioritures et les annexes, les garde par euphonie

Epinger, épuiser.

Les braconniers de pêche à ciel ouvert *épingent* les trous des petites rivières quand les eaux sont basses. Deux batardeaux empêchent l'eau qui vient et celle qui revient de les « gagner, » puis à grands renfort de pelles « fûtières » et quelquefois de vans, ils épuisent à grands fracas et vident le trou.

Quand l'année est si mouillée que la corne du bœuf sue « à d'goût » en novembre, le semeur est quelquefois obligé d'*épinger* avec un « *hanop* » l'eau des marettes qui se sont formées dans les pas des chevaux.

Epinger, c'est épuiser avec tapage et éclaboussure. On appelle faire un *pinget*, faire un plongeon ou un ricochet.

Epinoche, pr. *pignoche*, sorte de fausset.

La *pignoche* n'est point le fausset ordinaire.

Le fausset est la cheville qui bouche le trou nécessaire à la prise d'air pour le tirage.

La *pignoche* est la chevillette de contrebande bouchant un trou percé au haut du tonneau dans la partie où le cidre est le moins mouillé.

C'est à la *pignoche* qu'on va tirer le cidre de régalade. C'est elle qu'on interroge quand on veut savoir le goût de la marchandise à vendre. C'est elle... Ah ! si la *pignoche* pouvait parler ! Elle doit en savoir long sur les petits coups bus à la dérobée.

Pignocher en jargon d'atelier signifie : peindre ou dessiner à petits coups et par extension : polir minutieusement. Proprement : *pointiller*.

Erignée. — Araignée.

Au treizième siècle, on écrivait : *iraignée*.

Le *Roman de la Rose* nous décrit la chambre d'une « bonne bachelette » qui

« S'elle est preus et bien enseignie,
Ne lest entor nule *iraignie*
Qu'elle n'ard ou rée, arrache ou housse. »

(V. 14278-14280).

On trouve dans du Bartas *Araigne* et *areigne* dans Motin. Avant eux Villon avait écrit dans son testament :

« Item, je laisse aux hospitaux,
Mes châssis tissus d'*iraignée*. »

(V. Ménage, obs. sur la langue françoise, p. 276).

La prononciation normande a conservé l'ancienne forme, sauf une légère variante.

Baïf écrit : *erigne.*

> « Sont *erignes* qui s'entremangent. »
>
> (Les Mimes).

Errant, voyageur.

On dit en Normandie d'un homme qu'il est « mal errant » quand il ne saurait ni courir ni marcher par infirmité ou caducité, quand il est : *mal à pattes.*

Errant dans le sens de voyageur a été employé par Gresset dans Vert-Vert quand il a écrit :

> « Un sort *errant* nous conduit à l'*erreur.* »

Ici, l'allitération frise le calembour. Et toi aussi, Gresset ? — *Errare humanum est.*

Equeureu, écureuil.

Plus près de l'ancienne forme romane que le français moderne :

> « Ont vergiers ot dains et chevrions
> Et moult grant plenté d'*escorions*
> Qui par ces arbres gravissoient. »

Plus près surtout des formes : *escurieu* employées par Marot, du Bartas et Nicod, *écurieux* qui se trouvent dans la grammaire de Meygrat et dans Théophile Viau. (Voir Ménage, observ. sur la langue françoise, p. 75. »

Esquicher (s'), se retirer de côté, s'abstenir.

Au jeu de reversi, s'*esquicher*, c'est faire une sorte d'impasse.

Dans l'idiome des bourgeois dont les grand'mères ont peut-être soupiré pour Quinola, s'*esquicher* veut dire : quitter le jeu sans bruit, en retirant ou en laissant son épingle, avec plus de prudence que de bravoure et plus de profit que d'honneur.

Esquipot, Equipot.

Le dictionnaire de l'Académie donne le nom d'*Esquipot* au tronc en forme de tire-lire dans lequel « la pratique » dépose le pourboire des garçons barbiers.

En terme de joueur de quilles normand, on appelle *esquipot* le « nichet » dans lequel les joueurs mettent leurs enjeux égaux, » « équipollents. »

Etente, foin en étente ; linge en *étente.*

N'a pas de synonyme et mériterait d'entrer dans le dictionnaire de l'académie.

Etisser, exciter, asticoter.

Métathèse ou onomatopée. On étisse un chien en lui faisant : Csss ! csss ! tsss, tsss !

Etreignant. — Presse.

Se dit surtout en Normandie de l'arbre ou de la vis qui *étreint* le marc sur le tablier du pressoir,

Il en est du cidre comme du vin.

« Vous savés bien qu'au premier cop
Ne cope-l'en mie le chesne
Ne l'en a pas le vin de l'esne
Tant que li pressoirs soit *estrois.* »

(*Rom. de la Rose*, v. 4203-4026)

Essaver. — Enlever l'épiderme sans effusion de sang.

On dit par exemple : « L'pauv' gas est chu dans l'ônière ; par bonheur la roë n'a fait qu'li freuler la jambe. N'empech', qu'il a la cuisse tout *essavée.* »

Essèver le lait, c'est enlever la première couche de crème qu'on appelle : sève.

Esseul, essieu.

« Le vendredy XVIIIe (janvier 1554), nous allasmes chez Nicolas Vaultier, quérir un *esseul* de fer rompu. »

(Gouberville).

Estoc, Etoc, étau, éteulle.

« Ils vindrent pour avoyr un ou deux *estocz* de chesnes. »

« Quand ils heurent couppé l'arbre près du pié, la pesanteur de la rassine s'en retourna avec l'*estoc.* »

(Gouberville, passim.)

Estoc est pris ici pour souche.

L'*Etoc*, *étau* ou *éteule*, c'est ce qui reste de l'arbre ou de l'épi.

Notre anglais francisé *stock* doit être de la même famille.

Faire quelque chose de son *estoc*, *proprio motu*, sans consulter personne, c'est tirer une idée de son propre fond, de sa réserve, de son *stock.*

Estranger. — Eloigner, bannir, en vieux français.

Etrangler, en patois normand

M. E. Fournier me paraît s'être trompé en donnant le sens roman au mot *étranger* dans le passage suivant de la *Reconnue* de Rémi Belleau.

Un gentilhomme poitevin se plaint des avocats et des lenteurs de la justice.

Il dit :

« il y a seulement vingt ans
Que je suis de ses poursuyvans
Qui bayent après un arrest.
J'eûsse bien gagné l'intérest
Au double de mon action
Si quelque condemnacion
M'en eust tiré premièrement.
Mais quoi ? ils sont tous de serment
De n'*estranger* point le gibier
Ni les pigeons du colombier. »

Estranger doit avoir ici le sens normand. Plumer la poule sans la faire crier, prendre la vache par le lien pour la traire est l'A, B, C. des « mangereaux » et des « chiquaneurs procuraceaux. »

Le bon percheron Remi Belleau connaissait la malice et

« Ceste gent farouche et rebourse
Tirant l'esprit de notre bourse
Subtilement par les fumées
De leurs parolles parfumées
Qui nous chasse à l'extrémité
Des bornes de la pauvreté.

La Reconnue, act. V, sc. III.)

Etourbillon, Etourbeillon, tourbillon.

Forme ancienne, commune à plusieurs patois.

« La froide humeur se convertit en grelle
Qui avec pluye et orage se mesle.
L'*Estourbillon* de l'impétueux vent
Les accompagne ou précède souvent. »

(Du Val, évesque de Séez. De la grandeur de Dieu et de la cognoissance qu'on peut avoir de luy par ses œuvres. Strophe 10.)

Excommunier.

Quand un homme est toujours sur le dos de ses voisins ou de ses amis pour leur demander des services, quand il emprunte sans rendre et lasse leur charité, on dit en Normandie qu'il s'*excommunie* de la complaisance des gens.

Le sens est clair et la lettre énergique.

F

Voir les remarques de 1876, sur :

Fain, fale, fel, fesser, feurre, fièble, fin fond, fisée, fleau, fourmi, fouteau, fumelle, fungue.

Fabin, espion, cafard, rapporteur.
Jargon d'école.
Doit venir de : *Fabellator*, de *Fabulator* ou de *Fabulo*, faiseur de contes, bavard, *reporter*.

Faignant n'est pas une prononciation familière de *fainéant*, c'est le participe présent du verbe *faindre* ou se *feindre* qui veut dire : boîter, lâcher pied, faire semblant de travailler.

« Beuvons, ma commère, ne nous *faignons* point. »
(Vieil. chans. norm.)

« Puisque tout le monde est assis
Mengeons fort, ne nous *faignons* point. »
(Farce de Guillerme).

« Pourtant nully ne s'y doit *faindre*
A rompre lances et roquetz. »
(Farce de folle bobance.)

« Ho ! ho ! mon compagnon et morbleu ne t'en *fains.* »
(Trotterel. *Les Corrivaux.*)

Le châtelain de Coucy résume toutes les acceptions du mot quand il plaint ou blasonne

« Le *faignant* priéour
Dont jà dame n'iert amée. »

Les carriers appellent *faints* (al. *fines*), les fentes, failles ou fils dissimulés dans les pierres de taille.

Faimvalier, qui a la fringale ou *faim vale.*

« Tout l'été chanta la cigale
Et l'hiver elle eut la *faim vale.* »
(Baïf. *Mimes et Enseignements.*)

Vient de *fames valida* suivant Charles Nodier qui ajoute :

« La substitution du *G* au *V* et la syncope de deux mots dans *faingale* sont des particularités si communes en lexicologie, qu'il serait même superflu d'en rapporter des exemples. »

Faisances. — On nomme communément *faisances* les redevances en nature stipulées à la charge des fermiers dans la plupart des baux de propriétés rurales.

La *faisance* est à proprement parler l'obligation de la redevance de toute nature.

« Se charge le dit comptable de la somme de quatre livres huit sols pour une année escheüe a Pasques mil six céns cinquante deux de la rente donc au dit trésor par M. Louys Fargeol a cause de sa femme pour sa part dc ladite rente à la *faisance* de laquelle il a été condamné. »

(P. Corneille. *Comptes de la Fabrique de Saint-Sauveur.*)

Fanir, se faner.

« La rose éclot et *fanit* dans un jour. »

(Mme de Villedieu. *Les Exilés.* Ire partie.)

« Mais, las ! ô doux printemps, votre verdeur *fanie*
Retourne au même point. »

(Robert Garnier. *Ode sur la mort de Ronsard.*)

« Tu es un pré sans fleur qui *fanis!* langoureux. »

(Baïf. *Amours de Francine*).

Faraud *(Senonches)*. trèfle incarnat.

Trèfle *fardé.*

Feuble, faible.

« Feble. Aucuns prononeent ainsi, disant qu'il vient de *flebilis;* autres prononcent *flebe* et ce, par métathèse. »

(Nicot).

Feucher *(Senonches).* — Faire perquisition.

Feuger, dans le patois de Nantes et de Saint-Malo, se dit du cochon qui fouille.

Vient de *Fouger*, terme de vénerie qni s'applique au sanglier faisant « paisson » de racines, — de *fougères* surtout selon le dictionnaire de Trévoux.

Le langage populaire s'est toujours vengé par son « irrévérence » des vexations de l'autorité.

Fieu, fleur, farine.

Un des rares mots anglais restés dans le patois normand. *Flour*, farine, *flower*, fleur.

Fignoler, raffiner, faire le beau.

Finer, aphérèse. *Figner*, prononciation normande. *Fignoler*, diminutif et fréquentatif.

Les *raffinés* des anciennes Cours étaient des *fignoleux*.

Filacier, teilleur, apprêteur de chanvre.

Si, comme le proclame un insolent proverbe, nos ancêtres les Normands, ne naissaient point avec un gland dans la main droite et un grain de chenevis dans la gauche, la culture du chanvre et la préparation de la filasse étaient le grand soin de nos aïeules qui se connaissaient en *lenfel* et bourraient avec orgueil leurs armoires héréditaires de linge domestique.

Nos grands pères appréciaient les « biaux draps » écrus et les bonnes « cheminses » jaunes qui grattent le dos et « reboivent la sueur.

Il leur fallait d'ailleurs des « licous » et des bricoles pour les chevaux et les bœufs, des « touches » pour les fouets de charretier et de « la nâe » (de l'étoupe), pour étancher les tonneaux qui « courent. »

« Le XXVIe (octobre 1562), il vint quatre *filaciers* de Vallongnes besongner céans de leur mestier. Je leur fys bailler LV livres de chambvre prest à piler qu'ils doybvent accoustrer pour quatre deniers la libvre, rendu prest. »

Voilà comment le sire de Gouberville mit en « besogne » ses *filaciers*, le 26 octobre 1562. Ils « besongnèrent jusqu'au VI novembre ung peu apprès midi. » En dix jours ils « avoyent accoustré VIXXXIV libvres de chambvre et XX de lin[1], comprins les estouppes. »

La profession de *filacier* était assez répandue autrefois dans les campagnes normandes. On la trouve souvent consignée dans les actes de l'état civil.

Les couvreurs qui ne peuvent exercer leur métier en hiver teillaient et peignaient le chanvre chez eux ou à domicile.

Fin voleux. — Dans le récit des anciens contes et celui des faits contemporains, les normands ne manquent presque jamais d'ajouter l'épithète « fin » au substantif « voleux. »

Est-ce un qualificatif atténuant ou quasi laudatif ? On comprend en tout cas qu'un voleur imbécile ne puisse pas devenir légendaire, non plus qu'un lâche brigand.

D'ailleurs *fin* est ici merveilleusement adapté dans son sens propre et dans son sens figuré.

Fin veut dire proprement. tenu, délié, « filé trop *fin*, le fil casse. »

Au sens figuré, *fin* signifie rusé, malin, astucieux, habile.

Dans un sens un peu détourné, *fin* veut dire achevé, « fini. » On dit d'un excellent homme que c'est un « fini » brave garçon et d'un ouvrage achevé qu'il est « fin » bien fait.

« Quaud j'ai *fin* froid, je prends en patience. »

dit quelque part Roger de Collerye et M. d'Héricault constate en note que la locution est encore usitée dans le patois picard.

Dans *fin voleux*, *fin* veut dire tout cela.

Flâche. — Faille.

Quand un arbre équarri ou débité ne fait pas franchement quartier, il reste çà et là du cô'é de l'écorce des *flâches*.

Une poutre qui n'est point à vive arète sur ses angles, une planche dont la tranche a des solutions de continuité, sont *flâchues*,

La ligne est « flasque, » *flaccet*. *flaccessit*, *flaccida* deficit.

Flammer. — Saigner.

Tous les maquignons et les conducteurs de bestiaux ont dans les annexes de leur couteau une « flamme » avec laquelle ils peuvent, en cas de besoin, parer aux suites d'un coup de sang qui frapperait leurs animaux.

On nomme en français « flamme » la lancette des maréchaux et « flammelle » la petite lancette au moyen de laquelle on scarifie les ventouses.

Flammer n'est peut-être pas très élégant, mais il a deux avantages.

Le premier, c'est d'exprimer nettement en deux syllabes l'action de pratiquer une saignée à un animal.

Le second, c'est de ne pas ressembler à son cousin tiré du grec, l'archi-pédant verbe français : phlébotomiser.

Flan, pâtisserie.

S'écrivait jadis : *flaon*, comme paon, taon, etc.

« Ou de tartres ou de *flaons*
Ou de fromages en glaons. »

(*Roman de la Rose*, v. 12,683-12,684).

La mesure du vers exige que l'on prononce : *fla-ons*, *gla-ons*.

Flârie, fête, assemblée, « frérie. »

Etre de la *flârie*, c'est être de la « frérie » et il se peut que ce soit le même mot.

Il se peut aussi qu'il ait éveillé certaines idées de *fla fla* ou même de bons coups de *fleau* et que l'onomatopée l'ait fait créer ou conserver.

Fleauder, Fleauper, Freuler, Verder, bâtonner, rosser.

Ces quatre mots ont la même signification avec des nuances appréciables seulement pour les épaules du battu qui ne gagne rien au change d'une volée de bois vert contre une bastonnade de « hante » ou de « verge de *fleau* » (voir le mot : *Pile*).

Il faut remarquer que *freuler*, dans le sens de bâtonner, n'est pas une litote et ne signifie pas : frôler, mais bien : battre avec un *frel*, nom breton du fléau.

Fleureter, conter fleurettes.

Ce mot n'est point du patois normand, mais il est bon de faire remarquer que nos galants ancêtres *flirtaient* avant les modernes Yankees.

Fleureter avait même une signification plus étendue dans le sens de : dire des niaiseries ou des fadaises.

Philippe de Comynes au fameux chapitre 18 de son 5e livre, parle des gens inhabiles à siéger dans les assemblées et qui « n'ont accoustumé que de flageoler et de *fleureter* en l'oreille. »

Flip, punch au cidre.

Un des rares mots anglais conservés dans le patois normand.

Jadis, suivant une recette bien connue des bouilleurs du pays d'Auge, on faisait réduire de moitié dans la chaudière une certaine quantité de cidre sans le faire bouillir et en ajoutant une partie d'eau-de-vie on obtenait une boisson sirupeuse, connue sous le nom de « Jus d'Octobre » que les cabaretiers de Vimoutiers ou de Lisieux vendaient parfois sous le nom de vin de Tokai.

Bien qu'il n'entrât pas un grain de raisin dans sa confection, ce vin ne laissait pas que d'être fort goûté.

Nous en avons depuis bu bien d'autres et de pires.

En tout cas, c'était le vrai *flip*.

Flon, enflure.

Et non *flux*, comme semblent le croire MM. Duméril.

Le *flon* est une fluxion et le mot s'applique aux indispositions qui occasionnent des enflures notables.

Une vache a un *flon*, quand son pis est considérablement enflé avant ou après le velage.

On peut appliquer le mot à toutes les affections similaires.

On dit au figuré : *Floné* pour : enflé de colère.

Follot, feu follet.

Chrétien, de Joué-du-Plain, qui a suivi l'orthograpbe phonétique : *faulaux*, a recueilli plusieurs contes et légendes sur les *follots* de Lougé-sur-Maire et autres lieux, dans ses *Veillerys argenténois*.

Dans le patois de Senonches on dit : *Fée-lo*.

Forbu, fourbu.

Les Normands auxquels le mot *forbu* (fort bu) fournit le prétexte d'une calembredaine facile à placer, semblent d'ailleurs avoir conservé la prononciation du mot la plus rapprochée de son étymologie, si l'on en croit ce passage d'Henri Etienne :

«... Cette sorte de composition considérée nous peut faire entendre des mots qui autrement nous pourroyent donner beaucoup de peine. Entre lesquelles est *forbeu*; car un cheval *for-beu* est celui qui a beu ayant trop chaud et pourtant a *beu, for* le temps qu'il devoit boire. »

(H. Estienne. De la préexcellence du langage françois).

Foisselle. — *Fiscella*.

La foisselle à fromage nous semble avoir été décrite par Némésien

Dùm fiscella tibi fluviali, Tityre, junco
Texitur...)Eclog. I.)

Forcière, portée.

Du latin *fœtura ?*

Les dérivés de *forica* impliqueraient un sens trop méprisable, même pour une petite famille de cochons de lait.

Fouésil, menue braisette et poussière qui restent sur la place à fourneau après l'enlèvement du charbon.

Les dictionnaires français écrivent : *fraisil* et appliquent le sens du mot au seul résidu du charbon de terre.

Fouësil semble plus près de l'étymologie, quand on songe que la braisette produite par une fouée de brindilles est pareille à celle qui reste sur les places à fourneau.

Foui. — Four.

De *fovere*, FOTUM, comme *foui*, dans une autre acception vient de *fodere*, FOSSUM.

« Mon guieu, faut-i, j'ai t'i du malheu.
Quand j'veux cuire, mon *foui* chet. »

(Proverbe normand).

Fouraude. — Mercuriale (plante).

Il y a deux espèces de mercuriales, l'une mâle, l'autre femelle. Les deux sont purgatives En exprimant le suc de la plante, on fait un sirop laxatif et désopilatif. Le miel mercurial est fort en usage dans certains remèdes, etc.

(Voir les dictionnaires de pharmacie usuelle).

Foure est aussi près de l'étymologie (*foràs ? forica?*) que son synonyme français et a sur celui-ci l'avantage de ne pas se confondre avec un paronyme venant de *feria*.

Foutilles. — Faînes (Senonches).

Le mot faînes a déconcerté bien des patois. Les Picards appellent bravement châtaignes les fruits du hêtre. Les Latins n'avaient qu'une périphrase, *fagineœ* ou *faginœ* s'appliquant aussi bien et plus souvent aux branches et aux bûches de fouteau qu'à ses amandes. Les Percherons ont bravement tiré leur substantif de *fouteau* et ont fait *foutilles*. La petitesse du fruit comparée à la grosseur de l'arbre explique d'ailleurs et justifie la forme diminutive du mot.

Foutimasser n'est pas si grossier qu'il en a l'air.

Foutimasser signifie : toucher à tout, remuer inutilement un tas de petits objets, par désœuvrement ou par curiosité, *futile* ou *futilia movere*.

La termination *asser* est ici péjorative et fréquentative comme dans : rimasser, paperasser, etc.

Fraîcheurs. — Les Normands qui ont leurs réticences polies appellent *fraîcheurs* les différentes manifestations extérieures d'un tempérament à humeurs « froides. »

Par analogie les beaux parleurs appellent *fraîcheurs* les endroits marécageux et stériles que les bonnes gens nomment tou' simplement : « mouil étures »

Fremi. — Fourmi.

Le patois normand a conservé l'ancienne forme française.

> « Troverait un œf de fremi. »
>
> (*Roman de la Rose,* v. 15,606).

Fumelle.

Fumelle pour femelle et une forme admise par le vieux grammairien Dubois et par Nicot.

Comme *garce*, *garcette* et *créature*, il a fini par être pris en mauvaise part.

Est-ce la faute de nos vieux goguenards, de nos irrévérencieux « blazonneurs » du temps jadis ? Roger de Collerye écrit partout : *fumelle* et dans un *Epitheton* d'ailleurs assez mal séant, parle de a très honnête *fumelle* « d'un certain Tuillant. Mais la *fumelle* du monologue du résolu à laquelle son mari hongne, grongne, rongne et grumelle n'aurait son brevet d'honnêteté que dans Brantôme et certaines autres *fumelles* du Villon d'Auxerre, sont encore de moindre vertu.

> « Reddidit è contrà dominæ lasciva *famella,*
> Opprobrium tactum servili murmure verbum. »
>
> (*Hroswitha.* Pièce de la Nativité de la Sainte-Vierge).

Famella est ici une forme péjorative de *famula* et signifie : servante de peu de chose. C'est ainsi que Hroswitha devait traiter la servante de Saint-Joachim, répondant insolemment à sa maîtresse.

Futé, poussé à bout, rassasié, rebuté, rendu.

Quasi-*fatigatus ?*

G

Voir les remarques de 1876 sur :

Gadelles, gapiller, gars, gens, géronnée, glandras, gloria, goule, granment, guillée, Glot.

Gâche, péjoratif de galette.

La *gâche* est pétrie à la hâte, plutôt *gâchée* que maniée et la ménagère qui la « patoche » met plus d'eau que de beurre dans la pâte.

Gades, Gattes, Jades, auges circulaires d'un pressoir.

Res est in vado, disait Térence.

Un normand aurait traduit : La pomme est dans les *gades.*

Les français disent : l'affaire est dans le sac.

Galantine, pâté de volaille, daube.

Ce mot n'est pas normand, mais c'est une très vieille expression de la langue « de gueule. »

Jean de Meung, dans le *Roman de la Rose* parle du

« Bon lichières
Qui des morsiaux est congnoissières
Et de plusors viandes taste
En pot, en rost, en soust, en paste
En friture et en *galentine.* »

(V. 22563-22567.)

Galerne, vent de N.-O. en Basse-Normandie.

« Aux vents de bize et *Galerne* inhumaine
Mes gaiges sont en yver assignez »

Dit Roger de Collerye au 55e de ses rondeaux et M. d'Héricault met en note au mot : « *galerne,* on appelle ainsi le vent qui fait geler les vignes. »

L'étymologie est facile à trouver si on se rappelle qu'en langue romane *ernes* ou *esnes* signifie : *vendanges.*

Le vent de N.-O. est pluvieux et froid. Or, la fleur du poirier et surtout celle du pommier craint encore plus une pluie froide qu'une gelée sèche.

Galet, Valet.

On appelle *galet* le levier de bois qui sert à remuer les gros fardeaux, les arbres qu'on met en chantier, les blocs de pierre qu'on charge et qu'on décharge, à fixer les tonneaux de cidre et les pièces de bois sur la charrette, etc.

Vient de *baculus* ou mieux de *bajulus*. Le galet dans tous les cas *bajulat onus.*

On appelle *valet* la grosse fiche qui fixe sur l'établi la pièce de bois à mettre en œuvre et la barre de fer qui assujétit le montant d'une porte.

C'est la même étymologie. *Bajulus* se traduit indifféremment par : portefaix ou « crocheteur. »

Galimot, galette de sarrasin.

Le *galimot* se fait sur la « galetoire » et le radical du mot est de la même famille que celui de galette.

Le *galimot* qui est une véritable crêpe se mange d'ailleurs aux jours de « gala » tandis que la bouillie est le mets de tous les jours. Le lait, doux ou aigre, entre d'ailleurs presque toujours dans la confection de la pâte du *galimot.* (Voir *Engameli).*

En patois picard, on appelle les crèpes des « landimolles. »

Ganipion.

MM. Duméril font au *ganipion* « du département de l'Orne, » l'honneur d'une étymologie islandaise qu'il partagerait avec le « galapian » du Bessin.

Il n'y a que faire d'aller chercher si loin l'origine d'un mot autour duquel foisonnent les étymologies.

Ganeo se traduit par vaurien et *pion* est synonyme d'ivrogne. *Ganipion* peut être aussi le masculin de « guenipe » ou la corruption de « va-nu-pieds. »

Garnement, fourniment, costume, garniture.

Un mauvais *garnement* est un homme qui a de méchantes hardes. Cette fois, le moine a pris le nom de l'habit.

Garreau. — Petite miche de froment, médiocrement cuite, vendue aux foires et assemblées comme pain de luxe.

Le *garreau* est ordinairement de deux couleurs, à cause des baisures blanches qui font tache dans la croûte rousseâtre.

Un taureau pie s'appelle un *garreau*.
Une vache pie est une *garre*.

Gelif, Gelivure.

Un arbre *gelif* est celui dont la sève, décomposée par la gelée, sépare sans les faire adhérer les diverses couches ligneuses concentriques.

Quand la sève a été attaquée dans tout le pourtour, l'arbre est roulé. Quand elle ne l'est que sur un point, le point s'appelle *gelivure*.

On appelle pierres *gelives*, les pierres poreuses qui prennent l'eau, s'imprégnent de glace et s'effritent ou s'émiettent au dégel.

Gênottes. — Sorte de fausses truffes.

Selon MM. Duméril, on appelle *gênottes* les bulbes du *burnium bulbocastanum*, du *burnium derudatum*, de *l'œnanthus pimpinelloïdes* et du *neum tuberosum*.

Selon les mêmes auteurs, on dit : *Jarnotes* dans la Seine-Inférieure et *anotes* dans le Berry.

La Monnaye, dans un de ses noëls bourguignons écrit : *Anôte*. On trouve aussi *arnote*.

Le mot est d'origine flamande.

On trouve dans Saumaise, cité par M. Fertiault (Homonymes des plantes ch. V, p. 201) : EERTNOTE Belgœ vocant quod sonat: *nuces-terrœ*.

Le double E flamand se sera traduit euphoniquement par un J. C'est d'ailleurs une liaison normande. Chez nous les *Eertnote* sont devenues des *gênottes* comme les *arousses* (aruchi) sont devenues des *jarousses*.

Gerce, Gerque, brebis vieille ou jeune, ayant ou n'ayant pas porté.

Ce mot, signalé comme étant du patois normand par MM. Duméril et Chrétien, de Joué-du-Plain est particulier au vocabulaire des bergers.

En tout cas, il vient de *vervex* comme *berbis*.

Gigier, gésier.

« On dit *gisier* en Gascogne et en Bretagne, et c'est comme il faut dire suivant l'étymologie : Nonius Marcellus : *gigeria, intestina gallinarum*. Lucilius :

gigeria sunt, sive adeo hepatia. Apicius : *jocinera et gigeria pullorum.* V. mes origines de la langue françoise. Nicod a écrit *jusier* et c'est comme parle le peuple de Paris. Mais le plus grand et le plus bel usage est pour *gésier*. C'est donc comme je dirois, mais sans blâmer ceux qui disent : *gisier.* »

(Ménage. *Obs. sur la langue françoise,* p. 424-425).

Ménage eût sans doute moins encore blâmé ceux qui comme nous disent : *gigier*, puisque nous sommes plus près de l'étymologie.

Le patois corrompt souvent, mais parfois il conserve.

Giloire. — Sorte de pompe aspirante et foulante, seringue enfantine en sureau dans laquelle on aspire l'eau avec un piston en bois que l'on pousse pour la faire *giller*.

Faire *giller* quelqu'un ou quelque chose, c'est les faire sortir discrètement, à la dérobée, leur faire faire *gilles*.

Gîse, mollière.

Les mollières sont communes dans les terres *jacentes*, qui *gîsent*.

Toutefois, une *gîse* est à proprement parler un bourbier, comme il s'en trouve dans les terres « mouillantes » et, en ce sens, le mot à une étroite parenté avec le latin *glis* qui signifie argile.

Gleu pour *glui*, paille à couvrir.

C'est l'ancienne prononciation normande :

« Jacques alla à Gouberville pour recouvrer du *gleu* de seigle. »

(Gouberville).

Gnaf. — Cordonnier, savetier.

Gnavus signifie, suivant les dictionnaires latin-français, vigoureux, courageux, soigneux, appliqué, exact, diligent, matinal.

C'est ce dernier sens que lui donne Horace dans le vers suivant :

Gnavus manéforum et vespertinus pete tectum.

Gnaf, qui est un terme de mépris, ne pourrait venir de *gnavus* en général que par antiphrase, mais le *gnavus* d'Horace peut sérieusement s'appliquer au savetier, qui a la réputation, d'être le premier levé des gagne-petit.

Gniot-Gniotte, *ren q'n'en tout.*

Ex. — « Tu n'es qu'un *gnian-gnian*, qui ne fait que de la *gniot-gniotte.* »

Les bourgeois disent : de la bouillie pour les chats. (Ou *chaz*, v. le mot).

Qui *nihil* et *nihil* es, *nil* agis atque *nihil.*

Gondoler (se), gauchir, s'arrondir en quille de gondole.

Gorgeon. — Gorgée.

Il semble que le masculin normand exprime mieux que le féminin français l'effort fait par un gosier « chaussant » pour avaler d'un trait une « moque » de cidre « gouleyant. »

Gondendar, Godendas, scie de carrier ou de bûcheron, à dents pointues, à gencives émoulues et à large « chemin, » avec laquelle on scie les moëllons ou les grosses pièces de bois en travers pour les diviser en « pelotes. »

Le « cran » au moyen duquel les scieurs de long exploitent les arbres trop gros pour s'emboîter dans la monture des scies ordinaires, est une sorte de *gondendar.*

Le *gondendar* était, au Moyen-Age une arme offensive sur la forme de laquelle on n'est pas d'accord. Ce devait être une espèce de masse d'armes ou de hallebarde, hérissée de pointes de fer, de crocs et de lames.

Gorrer (se) se pavaner, suivre la mode, *gloriari.*

Voir le proverbe cité par Chrétien, de Joué-du-Plain.

Vieux mot.

« Estre vestu à l'avantage
A la *gorre* du temps présent. »

(*Farce de Colin*).

« Et certes, il faut l'ouvrouer clorre
Si vous ne taillez à la *gorre*
Car chacun veut être *gorrier.* »

(*Farce du Cousturier*).

« Bonnes dames, entretenez
Vos maris par bonne manière
Et trop fort ne les rançonnez
Pour faire trop de la *gorrière.*

(*Morale de la Farce de Colin*).

On ne doit pas s'étonner de ce que se *gorer* soit resté dans le patois normand, quand on a dans la mémoire le chapitre VII de l'*Histoire Occidentale* de Jacques de Vitry (1228). On y voit que la VENERANDA *natio scholasticorum normannorum* était traitée par ses pairs d'*inanis* et de GLORIOSA.

Gouleyant, savoureux.

Un des qualificatifs appartenant à l'idiome des « grands gousiers » normands. Rien qu'en le prononçant, le bon cidre nous vient à la bouche et les commis voyageurs du Bordelais n'ont rien inventé de plus hyperbolique et de plus technique pour caractériser le divin jus de la Gironde.

Gouleyant, ne s'applique guère au solide qui se mâche à la hâte ou à loisir, s'attarde ou s'avale suivant l'état de la machoire de l'affamé ou la disposition de son gosier plus ou moins « chaussant. »

Gouleyant se dit du bon cidre, de celui que les dévots de la pinte boivent à genoux. *Gouleyant* n'a pas de synonyme.

Gouline, serre-tète ou modeste bonnet de femme qui se noue au-dessous du menton (par sous la *goule*).

Plus coquette, malgré son apparente modestie que le rustique bonnet de coton, la *gouline* ne se montre guère à la campagne que sur la tète des demi-bourgeoises ou des ouvrières exerçant métier bourgeois (couturières, blanchisseuses).

Toutefois, elle ne vient pas du grec comme sa sœur la *Calypète* de Picardie dont le nom dériverait sans intermédiaire et sans précédent de la langue d'Homère, si Linné ne s'était avisé d'appeler *calypté* certain champignon calotté et encapuchonné.

Gourd, engourdi.

Se trouve parfois avec la signification de *gorrier* (gloriosus, v. ce mot.)

En patois normand, avoir les mains *gourdes*, c'est avoir les mains engourdies par le froid.

C'est une expression familière dont Robert Garnier s'est servi dans son ode sur la mort de Ronsard quand il parle de « l'hiver aux doigts *gourds*. »

Gourgousser, Grousser, Grouler, Grôler. — Onomatopées.

Suivant Chrétien, de Joué-du-Plain, *gourgousser* signifie : commencer à bouillir, passer du frémissement au glouglou, comme l'eau chauffée à plus de 60 degrés.

Grouler et *grôler* voudraient dire : tousser. Cela doit s'appliquer aux prodromes de la toux plutôt qu'à la toux elle-même. *Grouler*, *grôler* ne sont que des formes de *grouiller*.

Grousser, c'est gronder avec un accent rude comme une poule qui *glousse*.

Grouller se trouve en vieux français, *Grousser* beaucoup plus souvent.

« Il ne sert rien que de *grouller*
Aussi est-il vraiment escoux. »

(*Farce des Cinq Sens*).

« Et qu'esse-cy ? en *grousse*-tu ? »

Id.

Goussepin, mot injurieux, sans signification précise.

Dans Pétrone, la *gausapa* est un tapis velu comme un tapis de Turquie.

Perse appelle *gausapa* une barbe inculte et hérissée.

Le *gausapatus* de Senèque est un homme vêtu d'étoffe velue.

Le *gausapinus* de Martial est l'habit fait de cette étoffe.

Un *goussepin* est donc, à proprement parler, un pauvre diable mal peigné, à tous crins, couvert d'une vieille peau de bique ou de haillons effilochés.

Goûtu, savoureux, relevé, épicé.

On lit dans une lettre du peintre Prud'hon citée par son biographe, M. Clément :

« On pense au brillant du coloris, à l'effet magique du clair-obscur, à la variété *goustueuse* des teintes, un peu au-dessus, mais mesquinement. »

Goustueuse est ici le synonyme de : savoureux.

Grediner, trembler de froid, d'émotion ou de colère.

Synonyme de grelotter, avec un sens plus étendu.

Grésillon. — Malgré les dictionnaires et la docte sentence de l'usage français, les paysans de Normandie s'obstinent à dire : des *grésillons* pour : des grillons.

Ainsi l'écrivait le bon Normand, Alain Chartier, l'honneur du Bessin.

« Là, beuvoient les oisillons.
Mais que de maints *grésillons*
Ils avoient pris leur pâture. »

« Les Poitevins disent un *grelet*, les Angevins un *grésillon* et les Normands un *criet*. Il faut dire un *grillon* avecque les Parisiens, » écrivait Ménage en 675.

Le *criet* de ce temps-là est devenu un *cri cri*, mais beaucoup de Normands s'obstinent à prononcer : *grésillons*, comme les angevins d'autrefois.

Grézeler. — Murmurer aigrement, grommeler *cum stridore dentium*, **Créceller ?**

Les enfants mal élevés, les domestiques grincheux n'obéissent pas sans *grézéler* aux ordres qui ne leur conviennent pas.

Un besacier Bas-Normand, aveugle, accueilli dans une cour de ferme par un cochon de lait familier qui mordillait sa « cape en dents de scie » se défendait à tâtons, avec son long bâton.

— Qué qu'cest donc que c'étanimal là ?

— C'est un p'tit « vérot, » père Sandrot.

— Aussi je n'savais qué qui « gazouillait » environ moi.

Si l'on disait au père Sandrot que *grézeler* et *gazouiller rêche* sont synonymes, il comprendrait.

Gricher, faire une grimace en grinçant des dents.

Faire une *grichée*, c'est faire la mine d'un chat en colère qui rit jaune.

Grincheux en patois normand se prononce : *grichu*.

Grigé, plissé.

La blanchisseuse qui plisse à petits plis n'y va pas de doigts morts. Elle contracte les doigts, « coge » la fine toile avant de l'empeser ; au besoin, elle parfait son ouvrage « *ad unguem* » avec les « gris. »

Grigne, croûte frisée.

C'est le vieux mot français *grinon* ou *grignon*.

La *grigne* est la partie de croûte qui se soulève en petits grains dans la fente longitudinale pratiquée dans la pâte par le couteau

du boulanger, ou qui crève naturellement dans la croûte lisse par suite de la composition de la farine ou de la nature de la levure.

Le dessus d'un macaron est une petite *grigne* que l'on *grignote* avec les incisives, *more rodentium.*

Grimer, griffer.

Peut-être dans le sens de : dévisager, ce qui rapprocherait le mot de *grimer* et de *grimace.*

Jadis on disait *gris* pour griffes et le patois normand a gardé l'ancienne forme. (V. ce mot).

Gris, griffes.

« Si sur vous je jette mes « gris. »
(*Farce de l'Obstination des Femmes*).

« Une aultre fois seray plus saige,
Car, je vous promets, par ma foi ;
Qu'au chat jamais je ne joûroi,
Il est trop dangereux des « gris. »
(*Farce de tout Mesnage*),

Grue n'est pas du patois normand qui se contente d'appeler « fumelles » ou « kériatures » avec ou sans épithètes les « garcettes » provoquantes et mal famées, mais il est curieux de constater en passant que le mot date de loin.

Tu vois qu'elles font à dessein
Une boutique de leur sein,
Afin de donner dans la rue
Et faire voir leur col de *grûe.*
(Colletet. *Tracas de Paris*).

Guéru. — Garou.

Courir le *guéru*, se dit des gens atteints de lycanthropie.

Garou comme le veut Ducange, vient-il de were (angl.), vir (lat.) *Loup-garou* est-il absolument le même mot que *lycanthrope* ? — Le patois normand est plus près du *gerulphus* de la basse latinité que le *garou* académique.

Le loup-garou est-il simplement le loup qui passe ou qui s'égare, *lupus qui varat*, le loup qui *waronne*, comme on dit en patois picard ? Le patois normand qui prononce *éguérer* le vieux verbe roman *aguirer*, dont le français a fait *égarer*, est conséquent avec lui-même.

Guibrée.

La foire de Guibray avait jadis une telle importance qu'elle partageait avec Beaucaire un renom de marché européen.

Elle paraît être encore aujourd'hui un marché aux chevaux typique.

Parmi les mots particuliers au patois de la Mée (section de aint-Malo), cités par M. Alcide Leroux dans un travail inséré dans le bulletin archéologique de l'Association Bretonne (3e série t. V), on trouve le passage suivant :

« Guibrée. Foire aux chevaux qui se tenait à l'automne. Quand les *guibrées* seront ouvertes, j'y mènerai mon cheval. »

Guinguerlottes. — Quel dommage que ce mot charmant et tout Rabelaisien s'applique à une si vilaine et si « orde » chose ! Mais l'historien des moutons de Panurge pourrait seul décrire en quel endroit pendent aux flocons de leur laine les petits grelots muets et honteux auxquels les « pasteurs » de Normandie ont donné un si pittoresque et si singulier nom.

H

Mots sur lesquels des remarques ont été faites en 1878 :

Halbis, *hante*, *haricoter*, *hayette*.

Haie. — Quelle que soit l'étymologie du mot, on sait qu'il ne désignait pas jadis seulement comme aujourd'hui la « plante plessée » ou non, avec douves ou sans fossés qui sépare deux héritages.

Haye signifiait : bois, bouquet de bois.

« (Dans le terroir d'Auge) les costeaux et closages..... ne portent pas assez de grains pour nourrir les habitants..... Mais la terre les récompense bien, car depuis la *haye* d'Hiesmes jusques au Pont l'Evesque, les herbages y sont si fertiles que, trois fois par an, on les peuple de bœufs qui s'y engraissent et c'est une merveille de voir le grand nombre qu'on en tire pour la provision de Rouen et Paris. »

(Du Moulin. *Discours de la Normandie*).

Hairu, Huru. — Rugueux, rèche, rebours, hargneux.

Hirsutus. Un temps *haireux* ou *héreux* est un temps humide, froid, désagréable.

Une étoffe *haireuse* est une étoffe rêche, rugueuse, âpre à la main. C'est le contraire d'une étoffe *amoureuse*.

Une *haire* est un vêtement de discipline fait de crin et de poil rude.

Un homme *haireux* est agacé et agaçant.

Dans le pays de Domfront et de la Ferté-Macé, on dit simplement : *hère* ou *haire*, de là le proverbe sur les gens de la Sauvagère. *Hère* peut dans ce dernier cas avoir encore plus la signification d'indigent que celle de grincheux. (V. le mot)

Halot. — Petit valet de ferme.

C'était autrefois le second grade dans le servage rural. Le petit berger qui gardait les vaches à l'arrière-saison et que l'on engageait « après sa communion » avait d'ordinaire pour gages un écu de six livres et une paire de sabots. Le *halot* se payait dix-huit francs ; une blouse et une paire de sabots. Sa fonction, au temps des labours difficiles, était de conduire les bœufs ou les chevaux de devant dans les attelages à quatre ou à six.

Le *halot* remplissait tout le long du sillon le rôle des remorqueurs actuels le long des chemins de *halage*.

Halot, suivant M. Alcide Leroux, signifie : vagabond, homme sans aveu, dans le patois de Saint-Malo.

Hannequiner, onomatopée.

Ahanner en rechignant.

On trouve aussi les formes : Haquetonner, haquetigner, hoquetonner, hoquetiner, etc.

Hanoche. — Gros bâton, morceau de bois brut, de moyenne grosseur et de moyenne longueur, qu'on peut mettre dans une corde de petit bois ou sur le parement d'un fagot.

Quel est le radical commun à *Héniau* (fin bois en vieux français), *hanoche*, *hanòt*, peut être *hante ?* Dans quelle langue signifie-t-il : « bois » ?

Prend-il nécessairement l'*h* ? et dans le cas où l'*h* ne serait pas obligatoire, ne faudrait-il pas rattacher *anicroche* au radical commun? En ce cas, le sens propre du mot rendrait parfaitement l'idée. Qui n'a essayé de prendre une *hanoche* dans une « bourrée » sans la délier, et qui n'a senti surtout en tirant à

rebours, toutes les « anicroches » du morceau de bois convoité, accroché de tout côté aux « sicots » laissés par la serpe du bûcheron ?

Hardi ! — Interjection.

Vient du vieux verbe français : *harer*, exciter.

« Sire, voulentiers le feray
Et vos chiens luy *harreray*. »

(*Moralité du mauvais riche.*)

Hastelle. — Eclat de bois, *Hastile.*

On appelle *Hastelle* de collier la planchette en forme d'aileron ou d'oreillette qui flanque le collier des deux côtés dans un équipage de roulier. C'est dans l'*Hastelle* que passe le cordeau au moyen duquel le charretier dirige l'*attelée.*

On a dit autrefois en français *hastille* pour bâton, manche à balai.

« — Taisez-vous, Alaigne ! vous estes plus sot que vous n'estes grand et plus fort qu'un jeune chien. Si vous faites le compagnon, je vous donnerai de la *hastille* »

(*Comédie des proverbes*).

Hausser (se). — Se dit du temps qui s'éclaircit.

« Le sabmedi XXIIIIe jour Sainct-Barthélemy (août 1555), toute la matinée ne cessa de plouvoyr..... la relevée, le temps se *haulsa.*

(Gouberville).

Havi. — Desséché, raccorni, devenu hâve.

« Gosselin, âgé de plus de cent ans, fut trouvé mort sous une chaise, près de son feu, tout *havi* et brûlé et déjà vert. »

(*Lestoile,* journal de Henri IV, novembre 1604).

Hébéter, Hébété.

Hébéter quelqu'un, c'est l'agacer ou l'assommer.

Hebetare dentes signifie : agacer les dents.

Hebetare aures se traduit par assourdir.

Un homme hébété de la sorte est *hebetatus*.

Un niais, un lourdaud, un obtus (le contraire de pointu) es aussi un *hébété.*

C'est un *hebes*.

Embêter est un mot de la langue française qui ne signifie rien de nouveau et dont l'admission, même dans le langage familier, motive de justes répugnances.

Herber. — Prendre en herbe.

Le verbe vaut cent fois la périphrase. On trouve *herbescere* dans Cicéron.

Hère.

« A la Sauvagère,
Ce sont tous *hères*, »

dit un proverbe diversement cité par M. de Contades et M. Jules Tirard.

Il n'y a pas de doute sur le sens ironique du mot. Maintenant, *hère* vient-il de *herus* : maître, seigneur ou de *hœres* : héritier?

Un maître grammairien, Charles Nodier a traité la question dans son *Examen critique des Dictionnaires* :

« Par quelle singularité, « dit-il » avilissons-nous l'acception des mots que nous empruntons aux étrangers? *Rosse* est devenu chez nous le nom d'un mauvais cheval et le mot *Her* qui signifie *seigneur* dans toutes les langues du Nord n'est pris dans la nôtre qu'en mauvaise part. Il est vrai qu'on y joint ordinairement un attribut désavantageux, comme lorsqu'on dit : *pauvre hère*. Mais La Fontaine n'a pas hésité à l'employer tout seul dans le même sens :

« Vos pareils y sont misérables
Cancres, *hères* et pauvres diables
Dont la condition est de mourir de faim. »

Je fais cette remarque parce que les dictionnaires ne laissent pas supposer qu'il puisse se prendre isolément. »

Si Nodier eût connu le proverbe « bôcain, » il eût eu un exemple à citer à côté de celui de La Fontaine.

Il pouvait d'ailleurs en tirer un autre du Vaudeville bien connu où le bon compagnon Virois dit à son nez :

« Tu ne ressembles point au nez de quelque *herre*
Qui ne boit que de l'eau. »

Hernuer. — Remuer, suivant MM. Duméril.

Quel que soit le caprice des prononciations défectueuses et le sans-gène avec lequel le patois change les lettres et enchevêtre les syllabes, *Hernuer* est bien loin de *remuer*.

Il semble être plus près de : *renovare* que de toute autre étymologie; l'usage que l'on fait du mot semble d'ailleurs impliquer l'idée de renouvellement quand on dit : Le *Hernuement* de la lune.

Herque, Herquette. — Petite herse, rateau à dents de fer.

Hirpex (lat.).

Dans une carrière terreuse, les casseurs de pierre doivent « tricoter » la pierre avec la « herque » et les charger à la « bache. »

Dans Columelle, *Hirsuta* et *Eruca* sont synonymes. Les deux mots désignent indifféremment une sorte de chenille à longs poils.

Gouberville écrit : *herche*.

Heudri. — Fané, flétri, meurtri, « morcuit. »

Les vaches ne se frottent pas la langue aux « chardrons sus bout, » mais elles s'en régalent, quand ils sont coupés de la veille et qu'ils sont *heudris*.

On dit aussi que du linge est *heudri*, quand, mis en tas, encore « hyndre » (v. le mot), il fermente et moisit.

Du bois *Heudri* est du bois échauffé, presque pourri.

« Le jeudy XX (septembre 1554), Vigile Sainct-Mathieu, Pierre Varin mit en basche deux chartées de boys fou, tout *heudri*..... »

(Gouberville).

Hinge, Hingeux. — Haine, haineux.

Plus exactement « rancune, rancunier. »

D'où vient le mot, d'ailleurs si expressif dans lequel on sent « l'injure » faite et la « haine » qu'elle engendre ?

Les mauvais plaisants ne manqueront pas de dire qu'il est normand et purement de Normandie, où les gens « hingeux » gardent leur cœur de père en fils et nourrissent comme « ainsnés » de famille les petits et les grands procès.

Toutefois *Hainge* est du vieux français.

Honner. — Chantonner.

Il n'y a rien de plus agaçant et qui vous « détourbe » plus de prier le bon Dieu, que d'être à l'office à côté d'une bonne femme qui dit la messe et la répond et *honne* du haut du nez tout le long de la Préface.

Honesté pour **Honnêteté**.

Ce n'est point une syncope ordinaire puisque l'S se prononce, après avoir disparu de l'orthographe française.

Louis Meigret qui fit paraître en 1545 son *Traité touchant le commun usage de l'Escriture françoise*, propose de faire disparaître l'S de l'orthographe des mots où on ne le prononce plus comme *honneste*, *honnesteté*.

Il faut croire que les réformes orthographiques du lyonnais Meigret, bien qu'elles fussent adoptées en principe et singulièrement augmentées par le manceau Pelletier, ne furent pas adoptées en Normandie, même dans ce qu'elles avaient de raisonnable. On élimina au caprice. On retrancha l'S d'*honne(s)té* et le TE d'*honnes(te)té*.

Hoquelasser. — Onomatopée.

Se dit d'une charrette mal graissée dont l'essieu joue et clapote dans le moyeu avec une sorte de *hoquet* en suivant une ornière.

Un *hoquelassier* est un homme qui demande et répond en barguignant, cherche partout des anicroches, barate à journées entières sans arriver à faire du beurre et ne finit de rien.

Horzain. — Forain, étranger, « forestiere, » homme du dehors.

« Les Bôcains..... ont soin de se tenir sur la réserve, surtout s'ils ont affaire à un étranger, à un *horzain*, comme ils disent.

(Jules Lecœur, *Esquisses du bocage normand*).

Houlme. — Du danois *Holm*, ilot.

Le *Houlme* était en grande partie marécageux et boisé.

Les bourgades, les habitations un peu importantes semblent avoir été fortifiées d'une façon particulière.

Elles formaient des sortes d'îlots entourés de fossés et reliés pa une jetée à la terre ferme.

Hourlot. — Petit cheval de charbonnier. (Bocage).

Comme les « monniers » d'autrefois, les charbonniers de l'ancien régime ne jouissaient pas d'une réputation sans mélange. Le métier de porteur de sacs à charbon n'était d'ailleurs pas aussi lucratif que celui de « remueux d'pouche à farine. » Les *hourlots* étaient maigres, infatigables et sobres comme des bandets. Mais encore fallait-il de temps en temps tondre dans quelque pré la largeur de sa langue. C'était possible. Un sac vide d'un côté du fossé, quand la haie n'était pas trop haute, un sac vide de l'autre côté, un signe d'intelligence au cheval de tête qui mettait les quatre pieds sur le sac, un formidable cri de *Hourlot* (hors là ?) le cheval sautait d'un sac sur l'autre et toute la bande après lui. La « goulée » prise, on s'en retournait par le même chemin, et ni vu, ni connu.

Telle est la légende que les chemins vicinaux et le transport par charrettes ont reléguée avec les *hourlots* parmi les contes d'autrefois

Dans le Perche, les *Hourlots* s'appellent *Hurtous* ou *Hurtus*.

Voici la légende de M. Pitou :

« Les *Hourtous* ou *Hurtus* étaient des chevaux hongres ou des mulets qui servaient anciennement à tirer des bois le charbon, le bois et le minerai. Ces animaux marchaient par bande de 25 à 30, dans les plus petits sentiers de forêts, les uns derrière les autres, portant leur charge sur le dos. Ils étaient conduits par un homme armé d'un énorme fouet lui tournant trois ou quatre fois autour du corps en bandoulière, fouet dont l'éclat était comparable à celui d'un coup de fusil. Chaque animal avait un nom et, quand il n'obéissait pas, il était rappelé à l'ordre par un coup de pierre qui ne se trompait jamais d'adresse. »

Houyvet, Ouivet. — Bas-Normand.

TERRIBLET.

Quelles gens sont-ce là ?

CRISPIN.

Cela ? c'est un *Ouyvet*.

M. DE VIRE.

Et vous, n'êtes-vous point *ouyvet*, je vous prie ?

CRISPIN.

Moy ? non morbleu ! Je suis franc Normand pour la vie.

M. DE VIRE.
Et d'où çà, franc Normand ? Rouennois ou Cauchois ?
CRISPIN.
Non, morbleu ! franc Normand.
M. DE VIRE.
Normand d'où ?
CRISPIN.
Du Roumois.
M. DE VIRE.
Monsieur le franc Normand, hé bien ? sachez, de grâce
Ces deux vers que j'appris lorsque j'étais en classe :

« *Qui transit le Flaquet*
Dicitur esse Ouyvet. »

CRISPIN.
Moi, monsieur, je serais *ouyvet* ? Dieu m'en préserve.
(Jobé, le *Batteau de Bouille*, sc. XIII).

Les Normands de la rive droite de la Seine ont parfois affecté une certaine supériorité sur leurs compatriotes de la rive gauche. Le pauvre *Ouivet*, au dire du *Bigot* était le vrai « chicanoux » et le gibier de potence par excellence. Le *Bigot* montrait ses griffes, mais ce bon crabe de *Houivet* se servait de sa pince avec ou sans rire.

« Ne savez-vous donc rien, là, rien qui soit nouveau ? »

dit à Crispin dans la pièce citée plus haut, Gazet, le nouvelliste de Caen.

Crispin répond :

« Ouy, l'un de ces matins, l'on doit pendre, me semble,
Un certain Bas-Normand, dit-on, qui vous ressemble. »

Et Gazet réplique :

« Oh ! monsieur que ce soit un Normand haut ou bas,
Cela ne peut rien faire à la chose. »

Bigot (by god) est un juron qui a certaines prétentions à la crânerie et à la franchise. C'est l'abréviation de celui de notre grand Guillaume qui jurait par la splendeur de Dieu, bien qu'il fût de la rive gauche.

OUI-VET (oui, vère !) n'est qu'une interjection goguenarde qui réunit en un mot deux des syllabes qu'on accuse un Normand de ne jamais prononcer. Quel est le petit gars Normand qui ne se souvient d'avoir joué à ce petit jeu où l'on ne doit dire ni *oui*, ni *vère*, ni *monsieur*, ni *madame* ? (1).

Hyndre. — Humide (patois Percheron).

Linge hyndre, c'est-à-dire mouillé, encore saturé d'eau.

Ce mot doit venir de la basse latinité ou du barbarisme *hydratus*. Nous dirions aujourd'hui *hydré* ou *hydraté*.

Le patois normand admet l'N euphonique ou redondant dans un cas pareil, quand il prononce *Hyntropique*, *Hyntropisie* pour *hydropique*, *hydropisie*.

I

Mots sur lesquels des remarques ont été faites en 1878 :

Ici, *Ila*.

Iauloux (vire), **Ieaulu, Iauvieux** (Perche). — Aqueux.

Ider, pour : « aider. »

Aphérèse de : « a-ïder, « diérèse d' « aider. »

(1) L'origine du mot : *Bigot*, appliqué aux Normands se trouve clairement indiquée dans la *Chronique de Saint-Martin* de Tours. Quand on demande à Rollon de baiser le pied de Charles-le-Simple, *In acceptationem muneris normanniæ, linguâ anglicâ respondit :* NON SE BIGOTH, *quod interpretatur :* NON PER DEUM. *Rex vero ut sui, illum deridentes, illum vocaverunt* BIGOTH, *unde normanni adhuc* BIGOTRI *dicuntur*.

On sait d'un autre côté quelles discussions se sont élevées entre les savants au sujet des limites du terrain concédé à Rollon par Charles-le-Simple. Sans entrer dans le détail et le développement de considérations trop longues pour faire l'objet d'une simple note et en faisant d'ailleurs remarquer que la Normandie bretonnante, c'est-à-dire l'Avranchin et le Cotentin ne paraissent pas en tout cas, avoir été compris dans la concession primitive, ne pourrait-on supposer que la dénomination de *bigot* ne s'applique qu'aux Neustriens du terrain primitivement concédé, tandis que les *Houyvets* sont les Normands bretonnants?

En ce cas le *Flaquet* compléterait le distique et avec un peu de bonne volonté, l'on pourrait dire :

ARVA, licet parva, Francorum dividit arva.
Qui transit FLAQUET, dicitur esse OYVET.

On prononçait : *aïder* au seizième siècle.

« Dans *ayder*, les deux lettres s'entendent. »

(L Meigret)

Ieaue d'Mouret ne signifie pas purin, comme le prétendent MM. Duméril.

Le *Mouret* ou *Ieaue d'Mouret* s'obtient en délayant dans l'*ieaue* une boulette de paille brûlée. C'est avec cette espèce d'encre dans laquelle ils trempent un fil de laine que les scieurs de long marquent le trait de la levée ou de la planche.

On appelle *Mourets* les myrtilles, sentines, airelles qui, comme les *moures* (mûres de ronces), tachent et donnent une teinture violâtre fort tenace.

Inde. — Bien qu'on dise à la campagne d'un homme qui a la jaunisse qu'il a la figure *Inde*, *Inde* veut proprement dire : bleu tirant sur le violet.

C'est la racine ou l'apocope d'*indigo*. C'est bien la « bela mixtura de color cerulea et purpurea » dont parlent MM. Duméril.

« Il a peu voir maintes formes sauvages
D'hommes divers de corps et de visages
De blancs, de noirs, de jaunes, de tannez,
Indes et vers, rouges et basannez.

(Du Val, évêque de Séez, *De la grandeur de Dieu*.)

Infait. — Infect.

Nos paysans sont plus logiques que l'usage et le caprice des régulateurs du beau langage. Ils prononcent *infait* comme parfait, imparfait, préfet, qui ont perdu le C de leur étymologie.

Dans le patois normand, *infait* a une signification plus étendue que celle de : puant, empoisonné, qui vient du participe passé d'*inficere*. *Infait* chez nous signifie : Crotté, trempé et va quelquefois jusqu'à certaines significations des adjectifs *infectus* et *infictus* : ni fait, ni à faire.

Infait est du reste conforme à une ancienne orthographe. Pierre du Ryer l'écrit ainsi dans son fameux sonnet sur la Pauvreté :

« Qu'un homme pauvre en tout semble imparfait !
Il est honteux, sot, ignorant, timide,
Muet et sourd, insensible et stupide
Sale, vilain, contagieux, *infait*

Les « rigoureuses lois du Sonnet » ne permettent pas de licence. Quand du Ryer composa son sonnet (1643), il était aux portes de l'Académie et le temps était déjà bien loin où l'orthographe se prêtait avec complaisance aux caprices de la rime.

Itou. — Nul, ce me semble, n'a mieux déterminé le sens affirmatif de notre adverbe normand *Itou*, que le vieux chroniqueur Benoît de Sainte-More, quand, achevant son charmant portrait d'Arlette, il dit :

« Rien n'out plus avenant façon,
Ne plus bel col, ne plus beaus bras,
Itou parole vous en fas,
Que gente fu é blanche é grasse
E si que les beautés trespasse
Des autres totes du regné. »

J

Mots sur lesquels des remarques ont été faites en 1878 :

Jacquet, je, jûne, juppet, jusqu'à tant que.

Jallir, *Jaillir*, prononciation normande.
Ronsard a écrit :

Ou du croissant fait *jallir* sa lumière
Sur l'eau tremblante au creux d'une chaudière.

Jartier. — Employé communément dans le patois normand pour *Jarretière.*

« Ou bien lui tailleront des *jartiers* d'incarnat. »
(Courval-Sonnet. Satire sur les *Poignantes traverses de ménage*).

L'étymologie anglaise *Garter*, admise par Ménage, donne raison au lexique Normand contre le *Dictionnaire* de l'Académie française.

Baïf écrit *Jartière* et admet le verbe *Jarter*.

« Sentir soudain me voudrais
Jartière pour la *Jarter*
(Chansonnettes).

On trouve *Jartiers* dans Rabelais.

Jaunets, Jauniaux. — Genêts.

Renoncule jaune des prés, suivant MM. Duméril.

On nomme souvent cette dernière plante : Chaudron, à cause de la forme et de la couleur de sa fleur.

Jean. — Mari trompé.

« Molière était avec Mascarille, en pleine comédie italienne... pour son nouveau type, il ne cherche pas non plus ailleurs.

« C'est au *Zanni* des Italiens qu'il l'emprunte tout nommé, avec une simple variante De *Zanni,* il fit le joli diminutif *Zannarello,* qui prononcé à la française devint Sganarelle. »

(Ed. Fournier. *Études sur Molière*).

Jeter. — Compter de mémoire.

On exerce les enfants au « calcul oral » en leur faisant *Jeter* de mémoire les petites additions et la table de multiplication.

On sait que le « calcul » par *Jetons* a longtemps été en usage.

Calculus veut dire : *Jeton.*

Jetons, Jetins. — Rejetons.

On appelle ainsi les gourmands ou « éboulants » qui poussent au pied des arbres ou au-dessous de la greffe, en particulier sur les pommiers.

« (Le 6 avril 1561), je fus aux Crouttes, Symonnet et Lajoye avec moy, oster les *Jetons* du pied des pommiers et les recouvrir au pied. »

(Gouberville).

En un autre endroit, le sire de Gouberville parle des *gettins* et mousses enlevés à « trois rengs de pommiers. »

Jeûn. — C'est un adjectif masculin dans le patois bas-normand.

On n'est pas : à *Jeûn*, mais : à cœur *Jeûn.*

Cœur ici veut dire : *estomac.* La confusion des viscères limitrophes n'est pas nouvelle. Les Latins disaient indifféremment *cor* et *Jecur.*

Jonfler. — Onomatopée.

Ronfler en mugissant comme un taureau en colère ou une machine à battre en exercice.

K

Kieu. — Clef.

« Mesmes, en notre langue, nous prononçons et escrivons diversement en beaucoup d'endroits, là où les plus subtilz réformateurs du monde ne sauraient donner ordre, comme quand nous écrivons *vif, naïf, massif,* par F final, combien que nous les prononçons par U consonne. »

(Pelletier du Mans).

Le patois normand n'a pas gardé les caprices de prononciation des français de 1555, mais au lieu de supprimer le son de l'F dans le mot *Clef*, ils le remplacent par l'*U* voyelle comme dans *bieu* (bief) *Genevieuve* (Geneviefve), et comme les français eux-mêmes dans veuve (vefve).

On a dit en vieux français *Sieu* pour suif et on le prononce encore ainsi dans les environs de Valognes.

L

Mots sur lesquels des remarques ont été faites en 1878 :

La seirant, *lesquieulx*, *loquence*, *lurer*, *lureux*.

Lâcher pour cesser.

« Le vendredy (18 mai 1554), mes ouvriers ne peuvent besongner. Je leur donné IIII sols pour aller boyre, attendant que la pluy *laschat*. »

(Gouberville).

Laise, Lez. — Largeur d'une étoffe en pièce.

Gouberville écrit *laize*, orthographe plus conforme que *lez* à la prononciation qui féminise le mot, comme l'ancien français.

On ne le trouve dans aucun dictionnaire usuel, bien qu'il soit d'un emploi fréquent, qu'il dise bien ce qu'il veut dire et que son étymologie soit classique. (Latus).

Le Chaussetier.

Regardez cette marchandise,
C'est un fin drap comme satin
. . . .
Dites-vous qu'il est trop pressé ?
Voyez qu'il a la *lèse* grande. »

(*Farce du Goutteux*).

Là loin. — Là-bas.

« Mais sortons d'icy, je te prie
J'entends là *loing* quelqu'un qui crie »
(Berthod. *Paris burlesque*).

Les Normands ont longtemps conservé et gardent encore cette expression malgré les pédants qui la représentent aux enfants comme une faute de langage. Elle eût dû être conservée, *là-loin* exprimant mieux l'idée d'un objet éloigné que *là-bas* qui ne désigne que ce qui n'est pas *là-haut*.

Laitice. — Belette blanche à la rencontre de laquelle on attache une certaine crainte superstitieuse.

Ne doit pas tirer son nom de l'islandais *lœda*, mais tout simplement de la couleur « blanche comme du lait. »

L' Diab' m'en pû. — *Le Diable m'emporte*, ou le *Diable me donne la peste !* suivant M. Pitou.

Empestiférer est un verbe du patois prétentieux.

Le Diab' m'en pû est un juron par à peu près, sauvé du péché comme le *Ventre St Gris* de Henri IV et le *nom des œufs* des paysans picards. (V. les chansons de M. Genty).

Licher, Licheries, Lichoux.

Licher se dit d'un gourmand qui lèche les plats comme d'un gourmet qui les effleure.

Licheries signifie proprement friandises, chose qu'on savoure à « liche doy » comme disait notre bon Normand Vauquelin de la Fresnaye.

Lichoux en patois normand veut dire : friand.

C'est du roman. Toutefois *licheor* a plus souvent la signification de *basiator* que celle de *cupes* ou de *helluo*.

Dans la *Moralité des enfants de Maintenant*, Le Fol, sans spécifier s'il s'agit d'un simple ou d'un double talent, dit :

« J'ai apprins jusqu'à tout s'oublie
Excepté l'art de *lescherie*. »

La *lescherie* en somme résumait les deux péchés capitaux qui ne firent qu'une bouchée de la légitime de l'enfant prodigue et que commettait sans remords le « ribaud » de la vieille,

« Qui toujours iert en ribaudie
Trestout frioit de *lècherie*
(*Rom. de la Rose,* v. 15473-15474.)

Livrée. — Ruban ; nœud de rubans ou cocarde que la mariée distribue aux gens de la noce.

L'usage vient de la chevalerie et le mot n'est pas nouveau.

On le trouve dans les *Vendanges de Suresnes*, de P. Du Ryer (1635).

Lisette dit à la scène dernière :

« Enfin, nous danserons et j'aurai ma *livrée* »

Montluc avait déjà, dans ses mémoires, parlé des *livrées* rouges rapportées du combat par les vaillants qui vont à l'assaut comme à la noce.

Les amoureux ardents ou transis qui prenaient les couleurs de leurs dames portaient des *livrées*.

Le beau galand de neige de Gros-René est une *livrée*.

Logis. — Habitation principale d'une paroisse, d'une commune, d'un hameau un peu considérable, demeure d'un seigneur, d'un aîné ou d'un sieur.

C'est la *lodge* anglaise. Aujourd'hui tous les propriétaires de maisons de campagne laissent dire et disent eux-mêmes : *mon château*. C'est une prétention de castes. Nos pères qui les défendaient, les acceptaient ou les subissaient, avaient trouvé le mot égalitaire et bon enfant : *logis*.

Les privilèges ont été abolis, mais la vanité a tenu bon.

Longis. — Grand, filé menu, ordinairement de figure ingrate.

Adjectif ironiquement canonisé : « c'est un saint Longis. »

« Mais toujours votre grand *longis*
De mary présent y estoit. »
(*Farce du badin qui se loue*).

Longis a un synonyme signalé par MM. Duméril. Suivant eux *leumier* signifie un « homme long et mince comme un limier. »

Leumer, suivant Chrétien de Joué-du-Plain, veut dire : atten-

dre en marchant, c'est-à-dire se traîner et s'arrêter de temps en temps.

Leumier et *Leumer* méritent droit de bourgeoisie dans le Dictionnaire français, comme caractérisant une action expliquée par une périphrase.

Leumer voudrait dire, à proprement parler, *Limaçonner*, ambulare ad instar *limacium*.

Louipiaux, Louitrons. — MM. Duméril donnent à *louipiaux* la signification de goître.

Chrétien de Joué-du-Plain donne aux deux mots *louipiaux* et *louitrons* le sens d'écrouelles.

On peut appeler *louitrons* les glandes scrofuleuses du cou, sous les oreilles. Mais les *louipiaux* ou *ouipeaux* ne sont autre chose que les auripeaux de si triste mémoire dans les annales des épidémies normandes.

Les *louitrons* et les *louipiaux* sont deux maux de saints ; mais les uns sont de saint Maclou et les autres de saint Sébastien.

Lubre, qui se dit de la terre glaise, compacte, glissante, suivant MM Duméril, s'applique aussi aux hommes.

Il veut dire alors : gourd, embarrassé, empêtré.

Dans les deux cas *lubre* vient de *lubricus* qui signifie proprement gliss nt et se prend quelquefois dans le sens de *lentus*, traînant, rampant.

M

Mots sur lesquels des remarques ont été faites en 1878.

Magnière, *Maingniers*, *Mais que*, *Mat*, *Méchant*, *Mellier*, *Merc*, *Merlut*, *Meshuy*, *M'est avis*, *Mitan*, *Monnier*, *Mucre*.

Machin. — Substantif masculin.

Masculin de *machine*, sorte de passe-volant ou de bouche-trou happé au vol par les gens distraits ou de paresseuse mémoire qui ne peuvent trouver le nom propre.

Macquer, prononcez **Mâquer**. — Macérer.

Certains « pressouriers » archaïques ou progressistes laissent *Macquer* le « pomon » vingt-quatre heures et plus, avant de le mettre sous presse.

Cette première « lixiviation » enlève au marc la moitié de ses principes alcooliques et éthérés.

(V. Denis-Dumont. (*Propriétés Médicales et Hygiène du Cidre*, p. 202).

D'autres poussent plus loin le procédé de « lixiviation » et s'en trouvent bien.

(V. M. Garnot, président de la *Soc. d'Agric. d'Avranches. De la Fabrication du Cidre par lixiviation*).

On disait en vieux patois Normand, *Mâquer* pour mâcher et *Mâquerie* pour ripaille.

Mague de veau.
Mésenthère chargé de pepsine qui fait tourner le lait.
Magma? lie, sédiment, résidu?

Mainsnage. — Ménage.
Cette prononciation normande que l'orthographe ci-dessus rend à merveille était celle du quatorzième siècle.

« Je, Nicole Gabart....., ay eu et receu de Jehan Langlois pour pourveoir de cuisine, de chars, poisson etc. et pour autres *mainsnages* de cuisine..... trente et sis livres tornois. »

(Quittance de Nicole Gabart, seigneur de la Nef-Notre-Dame-de-Leure. 2 mai 1340).

Le même jour et au même lieu, Guillaume de Putot et Raoul Rose, « seingneurs » (sic) des nefs la *Crestienne* et le *St-Jehan* donnent de pareilles quittances où il est également question de *mainsnages* de cuisine.

Dans la quittance de Robin de la Hogue, maître de la barge royale *Saint-Andrieu*, il est question de tonnels pour mettre *berages* (boisson) et autres *mainsnages* de cuisine.

Toutefois cette prononciation était peut-être alors limitée à la Haute-Normandie, si on en juge par l'orthographe. Les quittances de navires équipés à Leure (port détruit près du Havre), ainsi qu'une quittance datée de Rouen (9 mai 1340), quatre quittances données à Caen, le 8 mai, portent l'orthographe : *mesnages*.

Un vidimus du même temps accorde à un blessé de la bataille de l'Ecluse trois muyds de « forment » sur la recette du « *guernier de Damfront*.

Mairerie. — Mairie.

Ancienne forme. La rue de la *Mairie*, à Alençon, s'appelait jadis la rue de la *Mairerie*.

« Louis XI rétablit une *mairerie* qui se tenoit dans une grande maison située rue des Goguets et depuis appelée la *Mairerie*. »

Malaiser. — Appauvrir, gêner d'argent.

Employé dans ce sens par Etienne Pasquier :

« Si on vous attermoyoit à tel temps (poursuivit le seigneur) que sans vous *mal-aiser* peussiez acquitter vostre debte, que diriez-vous ? »

(Et. Pasquier. *Recherches de la France*, liv. V, Ch. 6.)

Jadis les bourgeois normands qui joignaient les deux bouts avec peine profitaient avec joie des petites rentrées imprévues pour s'en *aiser*.

Malaucurieux. — Dégoûté, difficile, susceptible, qui a facilement *mal au cœur*.

Adjectif composé par nos paysans, qui a ses précédents et presque ses similaires en français.

Un *malheureux* est celui qui est venu à la *male-heure*.

L'homme qui a toujours soif est un soiffard, celui qui a la faim-vale un faimvalier, etc.

Le fabricant de *bas d'estame* s'appelle un *bas d'estamier*.

Malin. — Dans le sens de difficile est un latinisme.

« *Malo* Nodo *malus* quœrendus est cuneus. »

(Prov. cité par Saint-Jérôme).

« A *malin* nœud, *malin* coin. »

Manant. — résident.

Terme de mépris opposé à : domicilié.

« *Manans* sont ceux qui demeurent ès-villes et cités et n'ont point franchise de la bourgeoisie. »

(Bouteillier. *Somme rurale)*.

Le bourgeois a droit de cité. Le *manant* demeure en ville.

Le bourgeois a pignon sur rue et voix au « parlouer. » Le

manant est exclu des assemblées municipales. Il fait son stage ou reste dans la population flottante. C'est un aspirant bourgeois ou un vagabond, ce n'est qu'un *manant*.

A l'épogue féodale, le *manant* était le vilain assujetti à une résidence fixe.

Mangon, ne signifie pas **Maquignon**, comme semblerait l'indiquer l'étymologie latine,

Mangonner c'est mâchonner les voyelles et les consonnes par suite d'une mauvaise habitude ou d'un défaut naturel (bec de lièvre mal réduit, déchirement de la voûte du palais, etc.)

Magnant, maniant. (Perche).

Ne pas coufondre avec *Magnan* (chaudronnier).

Un homme magnant est un homme souple, facile à parler, prompt aux poignées de main.

Mans. — C'est ainsi que les Normands appellent la larve du hanneton, une de nos Plaies d'Égypte.

Est-ce une aphérèse de *Normands*, un reste de litanies, conservé du temps des barbares ?

Ou de *dormants*, parce que les terribles larves dorment en terre jusqu'à l'âge de la malice ?

Est-ce une syncope de *Mahons*, surnom donné aux ravageurs par les Normands revenant de la croisade, qui confondaient ces êtres malfaisants avec le diable et son prophète ?

Maringotte. — Petite charrette de maraîcher.

On a d'abord appelé *marée* par syncope de maraîchée, les denrées que les maraîchers portent au marché. Puis, par extension, on a donné le nom de *marée* aux beurre, œufs, volailles, etc., au « crochet » tout entier.

La *maringote* est la carriole dans laquelle on transporte la *marée*.

Marubler. — Rouer de coups.

L'Etymologie de ce mot, encore très usité, est fort obscure.

Le Dictionnaire de Trévoux décrit fort au long le *Marrubium album vulgare* et le *Marrubium nigrum fœtidum* et dit que le nom de *Marrube* donné à cette plante labiée vient de *Marcidum*,

flétri, à cause que les feuilles du *Marrube* sont ridées, blanchâtres, et comme flétries.

Un homme *marublé*, serait un homme ecchymosé, contus, noir de coups, « plagis et ictibus » *marcidus*.

Peut-être aussi. « Vulneribus tritus sicut à *marculo*. »

On trouve : *Margouler* dans Roger de Collerye :

« Besoin serait par cry impérial
De *Margouller* sans appel ou répliques
Tels séducteurs, serviteurs de Bélial.

(*Ballades*).

Mathieu-Salé. — Mathusalem.

L'allitération date de loin.

Peut-être Villon l'a-t-il faite le premier, pour la rime :

« Tant y a de lon et de lé
Afiñ que de luy soit mémoire
Vivre autant que *Mathusalé*. »

Mathusalé est du reste plus près de l'étymologie *Mathusala* qui ne fait *Mathusalam* qu'à l'accusatif.

(V. Ménage. = *Observation sur la Langue Françoise, p.* 316).

Mauvaiseté. — Malice.

Forme ancienne.

« Modère un peu l'arrest qui condamne au supplice
Ma folle *mauvaistié* .. »

(Bertaud. Paraphrase du ps 6).

Mécher. — Fouailler, cingler.

Un orateur en plein vent politiquait sur une borne dans une de nos bourgades célèbre par ses moulins et la solidité de ses « remueux de pouche. »

La harangue n'était pas du goût d'un des plus crânes qui écoutait le bonnet floconnant sur l'épaule et le fouet à court bâton serpentant autour du buste.

Tout-à-coup, impatienté, il cracha dans ses mains, empoigna sa « hante » en criant :

— Range'ous, mes gars, que j'lé r'lie.

Le tribun court encore.

Sans cela, pour sûr, il aurait été *méché*.

« S'émécher » pour se griser est de la lange verte.

Mègue. — Petit-lait.

De *macrum*, de *maceratum* ou de *mesga*.

Cette dernière forme se trouve dans la basse latinité et désigne le liquide qui sort de la foiselle. C'est la vraie étymologie. Le bon latin a le mot *serum* pour dire petit-lait.

Melle. — anneau.

« Pour L *Melles* à rideaulx, = v. s. »

(Gouberville).

Melle et *Maille* sont deux formes graphiques du même mot.

Mé-Mâtière. (Voir le mot *Mat.* m. de 1878). L'orthographe *Mé* semble affirmée par ce couplet de la chanson XIX du Vau de Vire :

« L'an mil six cent douze un garçon
Bon pressourier fit la chanson
A tous ceux qui du voisinage
Venaient sur la *Mé* faire hommage ».

Mérienne. — Méridienne.

« Voilà *Mérienne* qui chante, belle journée demain. »

(Prov. cité qar M. J. Lecœur).

Ici *Mérienne* est prise pour Midi personnifié et féminisé.

Le paysan qui entend bourdonner les insectes à Midi, dit : « Voilà midi qui chante, etc. »

Meshaigné.

Ce vieux mot, consacré par l'ancien Droit Normand, qui permettait à l'homme de battre sa femme, sans toutefois la *Meshaigner*, s'est conservé dans le patois de certains cantons. Un homme *Meshaigné* est un homme navré, roué de coups, « coffi » à moitié estropié.

Macagne, en provençal, signifie proprement : abattement.

Meshaing et *Meshaigner* se trouvent à chaque instant dans les vieux auteurs, avec des significations différentes.

Dans Rabelais, *Meshaigner* signifie estropier, affliger, agacer *Meshaing*, coups, afflictions, tourment.

C'est dans ce sens que le roman de la Rose parle

D'un cueur malade d'un *Meshain*.

Meshain veut dire aussi : Maladie, affliction et tare, témoins les deux proverbes cités par Henri Estienne, dans la *Précellence* du langage français :

> Qui veut la garison du Mire,
> Il lui convient son *Meshàin* dire.

Et cet autre :

> Nul poulain
> Sans Méshain.

Mésigue. — Mésange.

Le patois normand est plus près que le français de l'étymologie allemande : *Mezèke.*

Miailler, Miailleux. — Miauler « miaulleux. »

Curieuses et énergiques onomatopées recueillies par Chrétien, de Joué-du-Plain.

Un *Miailleux* est un homme *mielleux* qui *miaule.*

Migaut ou **Mijeaud.** — Provision de pommes à couteau, précieusement serrées pour l'hiver.

Si *Mijoter* et *Mignoter* ont la même étymologie peut-être faudrait-il dire : des pommes de *Mignot.*

Gouberville écrit : *Migoe.* C'est de l'orthographe phonétique.

Min-Nuit. — Prononciation normande pour *Minuit.*

> « Illec furent à grand déduit
> Tant que fu près de *Miennuit.* »
> (Rutebeuf).

Mé-di, prononciation Normande (medià die). *Mée-nuit* (medià noctle.).

Miottée. Pain « émié » dans du cidre ou dans du lait.

Dans le patois Percheron on dit : *Miettée.*

Mirouille, petite mésange. (Perche).

En termes de manége, on appelle cheval *mirouetté*, un noir-pommelé qui a des taches plus noires et plus luisantes que le reste du poil.

La *Mirouille* doit être la mésange-charbonnière ou nonnette.

Mitié ou mieux **Miquié.** — Syncope de *moitié,* prononciation normande.

> « En s'ensuyant la parfaite amytié
> Que j'ay en toy, non congneue a *mytié.* »
> (Roger de Collerye. Epitre à Nicole Bérault).

M'n Efant, pour : **Mon Enfant.** — **M'n Ami** pour : **Mon Ami.**

Syncopes très usitées en Normandie dans le langage des mères-nourrices.

Elles datent de loin.

« A Jugleors oï en *m'effance* chanter.

(R. Wace).

Moche, Mochon. — Suivant MM. Duméril, *Moche*, en patois de Vire veut dire : « agglomération, caillot. »

En patois breton, *Mochon* veut dire : « monceau. »

En patois bas-normand, *Mochon* signifie plutôt : « motte, » boule informe et friable qui s' « émoche » en tombant ou quand on la brise.

Moisson, Moisseron. — Moineau, quelquefois : pinson.

« Nous tendismes un rêt saillant aux *moyssons* et ne prismes rien. »

(Gouberville).

Quelle que soit l'étymologie de *moineau*, la malice populaire la confond avec celle de *moine*.

Or, aux yeux des populations du Moyen-Age, un moine était un prédicant, un desservant, un *messier* et le *messarius* était aussi le *messium* custos, quand il avait nommé à cette fonction.

Morosité.

« ..... Nos plaintes eûssent eu lieu plus tôt si l'accès en eût été si facile que la bonté de Sa Majesté la rend aujourd'hui. La *morosité* d'agents, indifférents pour les sujets de notre digne seigneur, nous est d'un troisième et forcé moyen. »

(Plaintes et doléances du bourg du Mesle-sur-Sarthe 1789)

M. Duval met en note : *Morosité*, mauvaise humeur (Cotgrave).

Morosité ne signifie pas ici : Mauvaise humeur, maussaderie, mais : lenteur, inertie, retard, indifférence. C'est l'état d'un fonctionnaire *morosif* et non la grognerie d'une homme *morose*. *Morosif* est un adjectif bien connu dans la langue de la bazoche. Un créancier *morosif* ne fait pas diligence pour recouvrer sa créance, un débiteur *morosif* tarde à la payer ; *uterque moratur*.

Mouron. — Salamandre de terre, contre laquelle on a beaucoup de préjugés que rien ne semble justifier.

Ceux qui n'en ont pas peur le tuent impitoyablement.

Moures. — « Mûres » sauvages, baies de la ronce.

Mouret. — Baies de myrtille, d'airelle, « sentines, » en plus pur patois qui transforme ainsi en buisson épineux l'inoffensif myrtille.

Moures et Mourets tirent leur nom de leur couleur. Le *Mouron*, — peut-être aussi, quoiqu'il soit bien près de *marran* et de *maurianus* et que sa réputation le rattache à toute étymologie maudite ou diabolique.

Comment expliquer les préjugés populaires qui fond du crapaud « l'ami de l'homme » et du *mouron* un de ses plus dangereux ennemis ? « Un cavalier qui aperçoit une salamandre doit descendre de cheval pour la tuer, » dit un vieux proverbe : un autre dicton de campagne attribue cent jours d'indulgence à celui qui tue un *mouron*.

Les poètes chantent les malheurs du crapaud sur le mode lyrique et les élégies sur l'injuste mépris des salamandres sont encore à faire.

Le crapaud et le *mouron*, sont également inoffensifs. Il ne peuvent inoculer leur « v'lin » qui dort dans des pustules en attendant qu'on aille l'y chercher. Ils ne peuvent pas plus se mordre que de mordre les hommes et ils seraient bien embarrassés de se battre.

La salamandre est-elle privée du sens de l'ouïe ? Les paysans vous répondent : On dit sourd comme un *mouron* et les plus crédules ajoutent :

Si orvet véyait
Si *mouron* oyait
Nul au monde n'existereit.

Mousu. — Grognon, hargneux, qui fait la moue.

Littéralement : qui allonge le museau.

« Item à Jehan Raguyer je donne,
Qui est sergent, voire des douze.
Tant qu'il vivra, ainsi l'ordonne,
Tous les jours une talemouse
Pour brouter et fourrer sa *mouse*. »

(Villon. *Grand Testament*).

Mûrir, dans le sens de macérer, fermenter, se décomposer. « On « recoupe un compost » pour le faire *mûrir*. Le dégel *mûrit* la glèbe, etc.

Cette expression date de loin.

« Quant voi la glaie *meure*
Et le rosier espanir
Et seur la bele verdure
La rousée resplendir,
Lors soupir
Por cele que tant désir. »

(Raoul de Soissons, 1250).

N

Mots sur lesquels des remarques ont été faites en 1878 :

Nif, *Nioles*, *Niqueter*.

Nâfrée, Naufrée.
(Narium frictio ?) On appelle *nâfrée* ou *naufrée* en patois bas normand l'augée de barbottage rafraîchissant que l'on donne aux bestiaux, principalement quand on les rentre, à la chaleur du jour.

La terminaison *frée*, venant de *fricare*, qui a formé le radical de *fricassée*, *fricot*, a déjà frappé notre savant ami M. le comte de Charencey dans son ingénieuse dissertation sur l'étymologie de *galimafrée*. Il a suffisamment et surtout ingénieusement raison. Mais il me semble *(adhuc grammatici certant)* que dans l'espèce le suffixe *gal* ou *gali* avait, au moins à l'origine, un sens plutôt majoratif que péjoratif.

On se souvient du fameux quatrain sur les vignobles de Normandie :

Le vin trenche boyau d'Avranches
Et rompt ceinture de Laval
Ont mandé à Renaud d'Argences
Que Collinhou aura le *gal*.

On a pu discuter sur le sens littéral du mot : *gal*, mais on est d'accord pour reconnaître qu'il désigne une place d'honneur; aujourd'hui nous dirions que le *collinhou*, sorte d'hydromel, a le

prix, le pompon, le porion, etc., dans le concours vinicole de Normandie; les plus raffinés lui donneraient le droit de décrocher la tymbale.

D'un autre côté, *gualler*, *galler* a signifié, jusqu'au XVIe siècle, se réjouir, faire bombance, se régaler, on trouve le verbe dans Rabelais, le maître ès propos de gueule.

Gale, au même temps, était synonyme de banquet, et les compagnons *gallois* étaient de glorieux bons vivants. (Oliv. Basselin, ch. d'Orléans, etc., etc.) On servait de la *galentine* du temps de Jean de Meung. (V. le mot.)

Le mot *gala* nous est resté. En nos jours de frairie, les gâteaux les meilleurs et les plus prodigués, ont toujours été les *galettes*, témoins les galettes des rois, les galettes de noce, etc. Les plus aristocratiques sont « sablées » avec du sucre et liées avec des œufs; les plus modestes sont de farine maniée avec du beurre. La *galette* du pauvre est le *galimot* de sarrazin, empâté à la diable et jeté tout sec sur la galetoire. Aux grands jours, on le dore de beurre qui fond à mesure du frottis, et on l'empile si les affamés donnent le temps voulu. Il y en a de gras et de maigres, de bien et de « mau-frayés »; autant les privilégiés savourent les uns à « liche-doigt », autant les autres font la grimace en mâchonnant les *galis-mau-frés*.

Galimafrée étant exclusivement un « mot de gueule », rien n'empêche de lui attribuer l'étymologie un peu fantaisiste qui précède.

Mais *galimatias* ne s'appliquant qu'aux œuvres de l'esprit, doit plutôt prendre sa source dans la bouteille à l'encre.

Natter. — « Gare au belin, il va vous natter. »

(SENONCHES.)

Suivant MM. Duméril, *nater*, en patois normand, signifierait nettoyer. Ils attribuent à l'arrondissement de Mortagne la forme *nettir*, qui est beaucoup plus générale.

Natter, dans le sens de « doguer », pourrait réclamer une étymologie toute littéraire.

Il viendrait du verbe latin *Nanciscor*, prét. *Nactus sum*. On trouve dans Plaute : *Nancisci* adversarium, rencontrer un adversaire.

Nacta veut dire : foulon.

Né natif. — N'y a-t-il pas autre chose qu'une redondance dans cette qualification sinon injurieuse, du moins familière, indiquant une origine ?

On lit dans le *Dictionnaire de droit normand* au mot *nief* :

« Nief. — Mot fréquent dans nos anciennes coutumes : il désigne la femme née d'un serf ou villain. Ce mot venait de *nativa* que le peuple rendait par *nétif* ou *nétief* et avait été donné aux femmes nées dans la plus basse classe des vassaux, parce que la naissance seule pouvait y placer les femmes, l'homme seul ayant la liberté de se faire serf ou vilain. (Anc. Loix de France, p. 263. 4e vol)

Se néier, — se noyer. Seule prononciation admise par les puristes au XVIIe siècle.

« Nous n'avons que ce coq.
— Quel coq ?
— Notre coq, là,
Qui tomba dans le puits hier et se *néia*.

(Maucroix, *la Vespière*).

Nettir, nettier, nettisser, — nettoyer.

Employé au fréquentatif et au subjonctif présent :

Ex. : « S'i faaut que j'*nettissions-je* tout le souil qu'j'avez fait, j'avons d'l'ouvrage. »

Neu, — pour neuf.

« Le manant s'écria : c'est chose bien bizarre ;
Il est tout délabré, chacun en fait l'aveu,
Comment vouloir qu'on le répare ?
Il vaudrait mieux en faire un *neu*.

M. de C*** (Chennevières). — *Conte du manant obligé à réparer l'honneur d'une femme apostrophée*).

Nez, — faire un *nez*, rester « jugé ».
Allusion à une ancienne pénalité de la coutume de Normandie :

« S'aucun à un autre impute
Aucun vice que l'en repute
Larrechin, omicide, ochie,
Damnement de membre ou de vie
Et se de tel vice est meüe
Querelle, il est chose sçeüe

Et l'accusey le confessoit
Ou vaincu de tel chose soit
Puni doit estre par justice
Grief par pécune sur lui prise
Et à qui l'injure a soufferte
Amende pour reproche apperte
De corps, — *si que son* NEZ *tiendra*
Par haut o ses doigts et viendra
Disant ainsi : par telle loy
De ce que *larron* t'appelloy
Omicide ou il nommera
Le vice dont vaincu sera
En la querelle je MENTY,
Car tel vice n'est pas en ty
De ma bouche dont prononchay
Ce chy mensongier me nonchay
Et ce fait notoire en assise
Doit être en pleds et en l'Eglise
Le jour solempnel que l'en sache...
Comment celui qui fist tel vice
Se tiengne mensongier et nice.

(RICHARD DOURBAUD, coutumier en vers, chap. CIII.)

Faire le pied de nez à quelqu'un était donc jadis lui dire en pantomime : *tu en as menti*. Le sens du geste explique la gravité de l'injure.

Niâs, enfant (Perche), prononcez *gniâs*, *méchant petit' q'naille*, *ren g'nen tout*, *nient*.

« Je ne vous demande *nient*
Fors que me vueilliez bien entendre. »

(*Moralité des enfants de maintenant.*)

Nioure. — Mollière, marécage, fondrière, biorage, *noë*, terrain *nié*.

On appelle en patois rustique, *biorages* les abords marécageux d'un *bief*, *bieu* ou *biot*. (Voir ce mot).

Une *nioure* est une portion de pré ou de marais, humide et difficilement abordable. C'est un terrain *nié* dans lequel le faucheur « s'engage » et risque de se *nier* lui-même. (Voir le mot suivant.)

Noë, — marécage, biorage.

On dit aussi en patois bas-normand : une *nioure*, c'est-à-dire une *noë* où l'on peut se *nyer*.

Noé, Noué, — Noël.

Cette prononciation n'est pas particulière au patois normand, bien que nulle part peut-être on n'insiste plus que chez nous sur la diphtongue.

Le *noei* bourguignon est est dyssyllabique

« J'airon *no-ei* demain
Robeigne,
Lubeigne,
Bereigne,
Ligéi,
Chantons tò : no-ei, no-ei, etc. »
(V. LA MONNOYE.)

Notre façon de prononcer a donné naissance à un vieux proverbe peu connu et assez curieux par la morale particulière qu'il contient et la bizarrerie de son double sens.

« Qui vend dès l'août, achète dès Noël. »

Cet aphorisme, qui s'applique surtout aux fermiers gênés, sonne ainsi aux oreilles des normands goguenards :

« Qui vend des loups, achète des noix. »

Noud, — nœud

« O de certains mots latins se change en *eu* ou en *ou*, tantôt dans le même sens tantôt dans des sens différents. »
(SYLVIUS DU BOIS.)

« Portant sur eux des cordes à gros *nouds*
Pour lui lier les jambes et genoux. »
(Clém. MAROT.)

« Qu'eûssé-je fait ? L'archet était si doux,
Si doux son feu, si doux l'art de ses *nouds*
Qu'en leurs filets encore je m'oublie. »
(RONSARD.)

Malgré l'autorité de Marot et de Ronsard, l'*O* du *nodus* latin a profité de la liberté constatée par le vieux Dubois. Il se change en *eu* dans *nœud* et en *ou* dans *noueux*.

Nourri, — portion du cheptel d'une ferme.

Il y a trois sortes d'aumailles :

1° Les bêtes de travail (somme ou trait) ;

2° Les bêtes « à graisse » ;

3° Les bêtes de *nourri*, c'est-à-dire les élèves à l'état strict d'entretien avant d'être mises à l'engrais.

Le nom de *noturiaux* ou nourrissons est spécialement appliqué aux cochons de lait.

O

Mots sur lesquels des remarques ont été faites en 1878 :

O, Orine, où c'est que.

Orbète. — Orvet.

« L'orvet est un petit serpent non vénimeux; il est fort joli, sa robe est delicatement nuancée et, telle est sa fragilité qu'un léger coup en fait deux tronçons. De là son nom de « serpent de verre.... »

« Le préjugé populaire en fait cependant un animal dangereux et affirme qu'il est aveugle, ce qui obvierait heureusement au défaut qu'on lui reproche. »

(Jules Lecœur. *Esquisses du bocage Normand*).

Les paysans qui généralisent leurs terreurs et laissent volontiers s'étendre leurs préjugés donnent le nom d'*Orbètes* à tous les reptiles pour lesquels ils ont une répugnance instinctive doublée d'une crainte exagérée. (V. le mot **Mouron**).

Oriller pour *Oreiller*. — Prononciation normande (élision de l'e muet).

« Sans accoler au lict mon *Oriller*. »

(Rog. de Collerye. *Lamentations d'une Bourgeoise*).

Ostiné. — Obstiné.

Ancienne prononciation.

« A l'égard des mots qui commencent par *ob* on dit : *ob*jet, *ob*vier, *ob*séquer, *ob*scur et on dit au contraire : *os*tiné, *os*tination. »

(Ménage. *Observations sur la Langue Françoise, p.* 287).

Ouin. — Oui et non.

Ouin, *ouiche* ne sont pas des négations absolues ; ce sont des négations dubitatives et goguenardes, le plus souvent des réponses malhonnêtes renfermant le mépris d'un conseil ou quelque vilain défi.

Exemples :

— S'tu mont' dans mon meriézier, tu vas ché et t'casser l'cou.

— *Ouin !*

— S'tu beus co c'pichet-là, tu s'ras saoû comm' la bourrique à Robespierre.

— Ah ! *Ouin !*

Ouipias. — Ouiepeaux, oripeaux, oreillons.

La fluxion des glandes parotides qui, généralement aujourd'hui se résout en une incommodité d'une quinzaine de jours paraît avoir été au moyen âge une maladie épidémique sérieuse, comme en fait foi le vieux cantique normand à Saint-Sébastien que les « Charitons » chantent encore parfois pendant que la terre tambourine lugubrement sur le cercueil.

Saint-Sébastien, gardez-nous de tous maux,
De la peste et des « Oripeaux. »

Ouvrier. — Jour *ouvrier.*

Les Normand « s'ostinent » à dire : jour *ouvrier* et non pas : jour *ouvrable.*

« Il faut dire : jour *ouvrier.* C'est comme on parle d'ordinaire. Et c'est aussi comme parlaient nos anciens. Crétin dans son *Pastoural,* feulliet 104 :

Dormir jours *ouvriers* et dimanches.

Et Coqui'iart, dans le monologue des *Perruques,* feuillet 154 :

En eux n'a façon deshonnête
Tant aux jours *ouvriers* qu'à la feste.

Nicod dit aussi : jour *ouvrier.* »

(Ménage. *Observations sur la Langue Françoise,* p 176 et 177).

Jour *ouvrier* vient d'ailleurs directement du latin :

— Non ludimus, hodié ?
— Non. nam dies est *operarius.*

(Vivès. Dialog.)

Ové, Ovec. — Formes intermédiaires entre *O* et *Avec.*

Elles expliquent le patois : *Dovec.*

« Je (Godefroy de Harecour) quitte et relesse à tous jours héréditablement au dit Monseigneur le Roi (de France et d'Engleterre) à ses hous toute ma dite terre et héritage en Normandie *ove* toutes apartenances et dépendances après la fin de ma vie. »

(*Archives de Londres*).

« ..... Et auxi toutes les bombardes et canons *ovec* les pouldres estans en la dite place demourront pour la saufgarde de ceste place. »

(*Capitulation de Domfront,* 1418).

P

Mots sur lesquels des remarques ont été faites en 1878 :

Paisan, *Palis*, *Pause*, *Pingnier*, *Pirot*, *Plurier*, *Poison*, *Pouche*, *Poureux*, *Premier*.

Pagée, — pan de muraille, espace de bâtiments.

Vient de *paries* ou *parjes*, suivant MM. Duméril. Toutefois *pagée* ne s'applique pas seulement à un pan de mur, le mot veut dire aussi : espace.

Dans ce cas il viendrait de *pagella*, qui signifie en latin juridique : pièce de terre.

« Domus cœsa *pagellam* operit. »

Pairé. — Ne vient pas seulement de *par*, pareil, comme l'indiquent MM. Duméril.

Il vient aussi de *paratus* et implique à la fois l'idée de parure et de régularité.

Deux chevaux qui font la paire ne sont pas *pairés*, ils sont appareillés.

On dira d'un jabot de dentelle à mille plis égaux qu'il est bien *pairé*.

On ne le dira jamais d'un tas de cailloux, quelque semblables que soient les pierres qui le composent.

Paîter, — piétiner, piétonner, « pételer ».

Le dessous des arbres, où les animaux se mettent à l'ombre, l'abord des barrières et des brèches, sont des endroits plus *paîtés* que les autres.

On dit d'un chemin que l'on parcourt souvent qu'on le connaît pour l'avoir *paîté*.

C'est en ce sens que *paîter* veut dire mesurer ; à défaut de chaîne et de décamètre on peut *paîter* un champ que l'on veut arpenter.

Piétonner se disait autrefois pour trépigner :

« Et moi, tantôt de *piétonner*,
Car, quand on oyt clarons sonner
Il n'est couraige qui ne croisse. »
(Monologue du *Franc Archer de Bagnolet.*)

Pételer signifiait : piétiner.

« Prins et surprins, piller et *pétellez.* »
(V. mss. Cit. par Borel.)

Panard, Pennard, — aileron de volaille, « empenné », qui sert de plumeau rustique pour épousseter les meubles et les tables.

Penna, *Pennula*, *Peniculus*, *Penicillus*, *Penicillum.*

S'il fallait juger de la propreté des gens par le nombre de mots qui désignent les époussettes, les vergettes et les plumeaux, les Romains auraient été les plus propres du monde.

Paré.

On trouve dans Olivier Basselin et dans le Roman de la Rose, cidre *paré*, vin *paré*, dans le sens que ces mots ont encore aujourd'hui.

Le vin, le cidre, le poiré *parés* ont cessé de fermenter, ils se sont arrêtés, ils sont au repos.

On disait autrefois d'un cheval arrêté qu'il était *paré.*

C'est la même étymologie dans les deux cas, *parar* (Espagnol), *arrêter.*

Pari (au), — au *pair.*

« Où criez avé un biau champ d'cârabin ; c'n'est régn'en tout au *pari* de st'i au gâs Jacquot. »

La métathèse est plus près de l'étymologie latine que la forme usuelle.

Parloriser (se). — Chercher le purisme et la préciosité du langage.

Se *parloriser* serait le contraire de *patoiser*, si cet excellent verbe était français.

Se *parloriser* est de la famille de *pindariser.*

La bonne femme qui n'a jamais quitté sa chaumière se moque des gars revenus de la ville ou du service qui cherchent à perdre l'accent de leur village et se *parlorisent.*

Paronnes, — colliers de roseaux ou de joncs.

Rarement employé au singulier,

Vient peut-être de *perones*, guêtres.

Les richards dont les attelées sont habillées de blaireau et floconnées de pompons bleus, doivent se moquer des chevaux des pauvres gens, dont les colliers de jonc donnent la réplique aux brodequins de paille de leurs conducteurs.

Parottes, — petits copeaux de menuisier, dolures de varlope. « Dolles » dans Vauquelin de la Fresnaye.

On nomme *parure* le flocon de râpure frisée qui tombe sous le râcloir du mégissier quand il *pare* une peau de mouton.

Les deux mots doivent avoir la même étymologie.

Passier, — fumier de cour.

Paille, ajoncs, fougères, rebuts de toute espèce, transformés en engrais par le passage des animaux.

Patocher, Poignasser, Pocrasser.

Synonymes énergiques de : manier et de : manipuler.

On *patoche* avec la paume de la main. Le coup de palette des anciens magisters s'appelait une *patoche.*

On *poignasse* quand on prend à poignées ce que l'on devrait saisir du bout des doigts.

On *pocrasse* quand on pétrit avec ces mains œdémateuses que les Normands appellent des *poques* et les gens du pays de Rennes des *pocres.*

Patouille, — torchon ou paquet de haillons mouillés, emmanchés d'une perche, avec lesquels on balaie le four que l'on vient de « déteindre ».

Injure.

Patouiller est synonyme de patauger.

Pauvreté, — vermine, ordure de la pire espèce, *Stercus pauperis socium.*

Le patois normand a ses prudences, ses euphémismes, ses politesses et ses pruderies

Il a des synonymes cruels.

Pauvreté n'est pas vice, mais elle est souvent crasse.

Rutebeuf s'en plaignait déjà au roi Saint-Louis vers 1270 :

> « Sire, je vous foit assavoir
> Je n'ai de quoi do pain avoir. »

Et il ajoutait :

> « Il me souvent plus de saint *Pou*
> Qu'il ne fait de nul autre apôtre. »

C'est ainsi que *pauvreté* et *vermine* peuvent passer pour synonymes.

Pour expliquer comment *pauvreté* est synonyme d'ordure, il n'y a qu'à se souvenir de Job.

Pelette, — carré de peau de mouton à poil frisé que les farauds ou les délicats insèrent entre le « bihot » et le cou-de-pied pour ménager leur propre peau et donner à leurs chaussures l'air de bottines fourrées.

Vient de *pellita.*

Solea lignea pellita. — Sabot à pelette.

Péqué ou mieux **Pecqué,** — Enfoncé, dit notre correspondant de Larchamp (M. l'abbé Mannoury).

Pec en vieux français veut dire : sot.

Pecque signifie rosse.

On le trouve dans Molière :

> « *La Grange.* — A t'-on jamais vu, dites-moi, deux *pecques* provinciales faire plus les renchéries que celles-là ? »
>
> (*Précieuses ridicules,* sc. I.)

Pecqué voudrait donc dire littéralement : *abruti, arossi.*

Périers, poiriers.

Ancienne forme.

> « Le sabmedi des brandons 11 (mars 1535), je fys planter des *périers* par le Marchant.
>
> (Gouberville.)

Gouberville écrit aussi *péray* pour *poiré.*

> « J'envoye quérir du *péray* nouveau chez Auvray. »

L'orthographe du reste est capricieuse comme la prononciation dans la diphtongue : *oi.*

Jean Le Houx écrivait en 1612 :

> « Le boisseau de fruit excelent
> Ne vaut que six blancs seulement.
> Des *poires* on ne sait que faire,
> Qui donc mettra l'eau dans le *boire ?* »

La rime exigerait l'orthographe *bère*; c'est ainsi que l'on prononçait. *Poires* et *pères* étaient *ad libitum.*

Périr, — verbe actif, et, par extension, verbe réfléchi.

On dit encore aujourd'hui en patois normand : un animal *péri*, un objet *péri.*

On dit surtout d'un suicide qu'il s'est *péri.*

On trouve la forme active dans Villon :

« Au nom de Dieu, père éternel,
Et du filz que Vierge parit
Dieu au père coéternel
Ensemble et du Sainct Esperit
Qui saulva ce qu'Adam *périt*
Et du *péry* pare les cieux. »

(Villon, *Grand Testament.*)

Peset, — poids d'une livre,

Se dit surtout pour le chanvre. Une bonne filandière ne se couchait pas jadis sans avoir achevé son *peset* de fil

Le vrai mot serait *peson*, par analogie avec le *peson* de la romaine qui est ordinairement d'une livre.

Pétra, — grossier, balourd.

Ce mot signalé par MM. Duméril comme appartenant au patois normand, vient directement du latin *Petro*, qui dans Plaute signifie : bélier, et dans Festus : paysan.

Piaulu, — peaussu (Perche).

On dit aussi en patois percheron : *Ieaulu* et *Ieauveux* pour mouillé, trempé.

Ce sont des terminaisons fantaisistes, forgées par analogie d'assonance.

Poilu, *Piaulu Ieaulu.*

Morveux, *Iauveux.*

Pichet, — la « dive bouteille » du normand.

Les étymologies frétillent, scintillent et bourdonnent comme un essaim de moucherons devant les yeux et autour des oreilles du philologue patriote.

Pichet est bien de chez nous; malgré La Monnoye et le glos-

saire Bourguignon, le *pichet*, quelque « égueulé » qu'il soit, n'a rien de commun avec les *bréchies* de Bourgogne, les *bréchets* Champenois et autres pots cassés.

Le *picatum* ou *piccatum* de Borel est encore plus fantaisiste. Il n'y a de poissés et de godronnés que les *pichets* des compagnons de saint Crépin. Encore les « gniafs » qui se respectent se lavent-ils les mains avant de boire un coup.

Pour l'amateur frotté de littérature, auquel sourient les *pichets* en faïence de Rouen ou de Sinceny enguirlandés de fleurs, cerclées d'arabesques, peinturelurées de la gueule à l'anse, *pichet* vient de *pictum*. Pour peu que notre homme soit coloriste, il est déjà à moitié gris en voyant *pichet*, bien qu'il soit vide.

Le grammairien petit ou grand, naïf ou savant, sceptique ou croyant, fantaisiste ou positiviste, se sent les oreilles picotées par une nuée de paronymes.

L'ancien prologue du IVe livre de Pantagruel et nombre d'anciennes farces lui reviennent en mémoire, il « crocque la *pye* » avec Rabelais et les précurseurs de Tabarin. Il se souvient que « donner de la *pye* » signifiait au seizième siècle : donner à boire, que *pier*, *piot* et *pion* étaient synonymes de boire, de vin et d'ivrogne. Il est assailli par tous les dérivés de grec Πινειν, depuis la *pinte* jusqu'au *picton*, au *picotin* et à la *pitanche*. S'il s'est trouvé un hélléniste sans pitié pour faire dériver *chopine* de de Χεωπινειν, pourquoi *pichet* ne viendrait-il pas de Πινειν Χεω, l'inversion étant une classique élégance et : *à boire verser* étant plus foncièrement grec que : *verser à boire* ?

D'un autre côté, les diminutifs le taquinent et si la *picholine* est une petite olive, pourquoi le *pichet* ne serait-il pas une petite *chope*, matathèse de la *chopine*, récipient de la *piquette*, et parfois, hélas ! de la *piscantine* ?

Heureusement, l'auteur du *Débat de l'eau et du vin* nous apprend que cette dernière humiliation est impossible, le *pichet* étant hydrophobe de sa nature. Cet homme sobre avait un jour mêlé l'eau et le vin dans son *pichet* « marri », dit-il :

« Quand je l'eus mise, quel tonnoire
Ouys en ce *pichet* de terre
Que je cuydon que tout fendist. »

Il est inutile de renouveler l'expérience.

Picquois, pic, picas.

Un *picquois* est un pic simple, à une seule tête d'ancre, pointue.

En patois normand on dit indifféremment *picquois* et *picas*.

Le *picas* est proprement le pic à deux têtes d'ancre, dont une terminée en pioche, en anglais *pick-axe*.

La forme *picquois* est ancienne.

« J'achatte de Thomas Magnen ung *picquoys* pour porter à Gouberville. — IIII s. »

(Gouberville.)

Pièce. — Substantif pris adverbialement et qui équivaut à une négation en vertu de l'axiome : *paucum pro nihilo habetur*.

Très usité dans le patois normand.

Henri Estienne, son commentateur Léon Feugère, M. Génin, ont fait d'ingénieuses remarques sur les formules négatives et les substantifs exprimant des infiniment petits, destinés à affirmer la négation comparativement avec le néant. Le γρν des Grecs, le *nilum* des Latins, le *rien* des Français, le *mie* des Picards, le *pièce* des Normands procèdent du même ordre d'idées.

Il y aurait toute une curieuse étude à faire sur l'abus métaphorique que la langue française fait des termes de comparaison que les ignorants et les goguenards mettent à toute sauce, sans se soucier de leur sens propre.

Au propre, un perclus ne marche *pas*.

Un aveugle ne voit *point*.

D'un pot vide, il ne demeure *goutte*.

D'un habit usé, il ne reste *pièce*.

Et d'un pain mangé à profit, il ne subsiste *mie*, etc.

Guère peut aussi bien venir de γρν que d'*avaré* ou de *gara*.

Pigner, geindre, variante de piailler.

S'applique encore aux enfants hargneux qui « ouinchent » sans cesse et motivent des « viages » à « saint Criâs. »

On dit aussi *pigler* en patois percheron.

S'applique aussi aux chevaux surchargés et aux poulains qui poussent un cri strident et particulier avant de jouer, de ruer ou de mordre.

Selon M. Alcide Leroux, *pigner* vient de *plangere*.

Et *pignouf?* – *pignouf*, d'après Alfred Delvau, signifie « paysan, dans l'argot des voyous, voyou dans l'argot des paysans de la banlieue de Paris, apprenti dans l'argot des ouvriers cordonniers ».

Qu'y a-t-il de plus « geignard » et de plus « pleignard » qu'un paysan qui geint contre la dureté des temps, un voyou qui se plaint en mendiant un sou et un savetier novice qui *pigne* en tirant son ligneul ?

Pile.

Flanquer ou flaquer une *pile* à quelqu'un, c'est proprement « le mettre à la *pile* et au verjus » comme on disait jadis proverbialement.

Lui administrer une *volée*, c'est grouper ou redoubler les coups comme dans une salve d'artillerie ou un feu de peloton.

Lui donner une *râclée*, c'est aller jusqu'à lui râtisser la peau. Peut-être, dans certains cas, l'expression est-elle venue des discussions fréquentes entre le mesureur de blé qui *râcle* la rasière et l'acheteur qui tasse la marchandise d'un coup de pied. Des contestations on en peut venir aux coups et le bâton du *râcleur* joue le rôle du pied de frêne dans les anciennes « batteries ».

Danse et *tripotée* sont synonymes, tripotée étant la traduction exacte de *tripudatio*.

Peignée s'applique plus particulièrement aux batailles de dames qui ont entre elles « chiffes tirées » et se « détignonnent ».

Flauper signalé par M. Pitou semble être une variante de *fleauder*.

Quant à *verder*, qui est proprement administrer une *verdée* ou volée de bois vert, c'est pour bien caractériser cette manière de correction que Cyrano de Bergerac écrivait à Montfleury :

« Je vous puis assurer que si les coups de bâton s'envoyaient par escrit, vous liriez ma lettre des espaules, et ne vous étonnés pas de mon procédé, car la vaste étendue de votre rondeur me fait croire si fermement que vous estes une terre que de bon cœur je planterois du bois sur vous pour voir comment il s'y porteroit. »

On sait du reste que la plupart des façons de maltraiter son prochain étaient tarifées par la coutume de Normandie, et Richard Dourbault a eu le soin d'écrire en vers le prix des coups pour le graver dans la mémoire des offenseurs et des offensés.

« Le coup de paume v sols baille
Coup de poing XII deniers baille
Caable XVIII sols paye
XXXVI le sang et la playe
De simples gens lève l'en telles
Enmendez en simples querelles.

Il y avait « caable » (v. ce mot) quand on avait jeté son adversaire par terre. De là à la *pile* il n'y avait qu'une nuance.

Si au lieu de querelles entre « simples gens » il s'agissait de points d'honneur entre gens « qui tenoient franchement » le débat se vidait « par armes plaines, rouchin, gamberon, cappel et lance » ; mais les simples gens de Normandie avaient aussi leurs susceptibilités, puisqu'un soufflet se payait cinq fois « pus ché » qu'un coup de poing.

Piler, Piller.

On dit indifféremment en patois normand : on m'a pilé sur les pieds, on a pilé sur ma planche d'oignon, etc.

Il faut dire exactement : on m'a *pilé* les pieds, on a *pilé* ma planche d'oignon.

Mais on doit dire en mouillant les *l* : on *pille* sur mes talons.

« Souffrirai-je un rival *piller* sur mes talons. »
(Coméd. d'ALIZON. Act. II, sc. II.)

Piller sur les talons de quelqu'un c'est aboyer après lui comme un chien qui « pique au pied » ou qui fonce sur le gibier quand on lui dit : *pille !*

Pingner. — Peigner.

Prononciation normande.

Se trouve dans Vauquelin de La Fresnaye.

Les Normands prononcent *rein-gner* pour régner, gan-gner (ga-aingner, v. orth.) pour gagner, etc.

Pipet. — Chalumeau.

Boire du cidre doux au « beillon » avec un *pipet* est une friandise purgative qui tente les enfants.

Le chalumeau d'or avec lequel le Pape communie sous l'espèce du vin est appelé dans la basse latinité : *pipa aurea.*

Pireli. — Jeu d'enfants probablement très ancien et usité presque partout.

Le *pireli* est un bâtonnet « aiguisé » par les deux bouts en forme de navette que l'on pose à faux sur un bâton servant de chevalet et sur lequel il fait « bascule. » En le frappant avec un autre bâton, il fait la « pirouette » et le joueur doit l'attraper au vol.

Parmi les noms divers donnés à ce jeu, les plus communs sont :

Guise (aiguisé).

Bagulot (baculus, bascule).

Pireli (pirouette).

Piston. — Protection, protecteur. Le *piston* mène à tout. Homme de confiance, préparateur dans un laboratoire de chimie.

Rabelais dans une curieuse lettre bilingue adressée en 1530 à B. de Salignac (Erasme ?), donne à un messager de confiance, à un commissionnaire sûr le nom d'*homo* αξιόπιστον (*ut si quando hominem* αξιόπιστον *nactus essem*).

Piteux. — Dans la vieille langue française signifiait : *pitoyable*, dans le sens d'apitoyé, miséricordieux, pieux.

Louis-le-Jeune est appelé dans certaines chroniques Louis-le-*Piteux*, à cause de sa dévotion.

Martial d'Auvergne, en louant la clémence :

> « Du feu roy qui estoit enclin
> A pitié et miséricorde. »

et qui commença son règne par faire grâce aux bourgeois de Rouen, ajoute :

> « Des roys *piteux* sera mémoire
> « Jusques au jour du jugement.

Dans la langue moderne *piteux* et *pitoyable* ont derivé dans le sens péjoratif.

Toutefois *piteux*, comme on l'entend surtout en Normandie à l'heure qu'il est, pourrait se raccrocher à une singulière étymologie :

Sous Charles-le-Bel on refondit toutes les monnaies. Le pré-

décesseur de Charles, Philippe-le-Long avait obtenu de plusieurs de ses grands vassaux leur renonciation au droit de battre monnaie. Charles-le-Bel put arriver à frapper seul de la monnaie et de la monnaie française. On doit savoir gré aux trois fils de Philippe-le-Bel d'avoir réagi contre le système monétaire de leur père et ce fait seul suffirait pour marquer d'un bon point leur règne si effacé dans l'histoire.

La plus petite monnaie de Charles-le-Bel était la poitevine, pougeoise ou *pite*, laquelle était marquée d'une fleur de lis sans légende (*picta ? pictava ?*) La pite valait la moitié d'une obole, c'est-à-dire le quart d'un denier. Or, le denier sous Philippe-le-Bel avait perdu la moitié de sa valeur, si bien qu'une *pite* pouvait représenter la douzième partie d'un denier.

En tous cas la *pite* était loin de valoir la loyale maille blanche de Saint-Louis, le liard de trois deniers, le double de quatre deniers, le petit blanc de cinq deniers et même la sèche de *piteuse* mémoire. Les pauvres diables qui n'avaient que des *pites* dans leurs bourses étaient aussi plats et aussi *piteux* que leurs escarcelles.

Plançon. — Branche vive aiguisée que l'on plante en bouture.

Plançon signifie quelquefois tout simplement : branche d'arbre.

« Li autres arc fut d'un *plançon*
Longuet et de belle façon. »
(Rom. de la Rose, v. 919-920).

Guillaume de Lorris décrit ainsi un des arcs de l'amour, par opposition à un autre :

« Qui fut hideux
Et plein de nœuds et *eschardeux*.

La langue française aurait bien dû conserver ce dernier adjectif comme elle a conservé le substantif *écharde*.

Planitre, Plénitre. — Terre-plein, plate-forme, esplanade, très près de l'étymologie : *planities*.

Plesse, Plesser, Piesse, Piessat. — On appelle *Plesse* une

clôture de bois vif entrelacé en façon de clayonnage ou de treillis, « cogé, » tordu et maintenu par des blettes ou des harts.

Le « plessis » est un peu de tous les pays, mais *plessé* est une expression normande.

Dans son poëme de la *Vie de Sainte-Marguerite* (v. 50-51) Robert Wace dit en parlant de la Vierge mettant le pied sur la tête du dragon :

« Donc l'a la Virgne as cheveux pris
Contre terre l'a jus *plessé.* »

Pottée. — Ce qui est contenu dans un vase de terre, sans que le mot implique une mesure de contenance, — une *pottée* de tripes, une *pottée* de linge, une *pottée* de lait, une *pottée* de beurre.

« Le dit jour (17 mars 1555), Nicolas Quentin vinst céans, qui me vendit une *pottée* de beurre, pesant XXXV libvres, le prix de XXXVI s. »

(Gouberville.)

Ce qui mettait le beurre à 1 sol la livre environ. Or, le samedi 13 du même mois, le sire de Gouberville avait baillé à Henrye Pivain et à Jacquette Quentin 1 s. pour le salaire « de deux jours à besongner céans ». En supposant que l'argent valut alors trente fois ce qu'il vaut aujourd'hui, cela mettrait la livre de beurre au prix actuel de 1 fr. 50 et la journée de femme (nourrie) à 75 c. Si on s'en rapporte à la même échelle de proportion, la nourriture était fort chère dans les auberges. Le 28 du même mois, Symonnet loue un cheval V s. (7 fr. 50) et paye son dîner IV s. (6 fr.) Le 30, Gouberville fait à Caen un dîner au Gable, qui lui coûte XVIII s. (27 fr.) Il ne nomme que quatre convives, encore n'eurent-ils que « deux harengs et une sollette et un pot de vin ».

Pôtilles, Pontilles.

En patois normand, on appelle *pôtilles* les petis poteaux auxquels sont attachés les montants d'une barrière, les menus *paux* qui soutiennent les traverses des « lices », etc.

Les piquets avec lesquels on assujetit le drap et la toile qui pavoisent le pont d'un navire s'appellent *pontilles.*

Les deux mots ont à peu près le même sens.

Pouchette-rousse, — sorte de danse encore en usage à Bellême.

« Lorsqu'une mère marie sa dernière fille, dit M. Pitou, elle exécute une sorte de danse qu'elle termine en jetant à terre une poignée de « nousilles » (noisettes).

On n'a pas de peine à trouver l'étymologie si l'on se souvient que la première qualité d'une noisette est d'avoir reçu du vent de septembre à la coudrette et d'être « rousse ».

Pouiller (se).

En français les gens qui se *pouillent* sont ceux qui se disent des injures, qui se chantent *pouilles*.

En langage juridique de moyenne bazoche on dit des héritiers qui se font une grasse part et se remplument, qu'ils se *pouillent* dans la succession.

Se *pouiller*, en patois normand, c'est se vêtir le plus chaudement possible; n'est pas bien *pouillé* qui veut. Se *pouiller*, c'est encore remettre les habits dont on s'est *dépouillé* pour travailler.

Pouillier, Poulier,— poulailler.

« Montfort était un beau *pouillier*
Pour avoir un tel chevalier. »
(Maucroix. Epître à M. Pailleur.)

Si Maucroix eût été normand, son ironie aurait sans nul doute traité le château de Montfort de *poulailler*. Mais l'humeur satyrique du chanoine de Meaux pouvait aller plus loin et telle signification donnée au mot *poullier* par le dictionnaire de l'Académie, autorise à penser qu'il songeait plus au parasite de la volaille qu'à la volaille elle-même.

Pouls ou **Puls** lavés, — gruau. Bouillie d'avoine.

Littéralement : bouillie claire.

Puls lavata.

« Le nom de *poulls*... est mentionné dans la loi salique.

« Les *poults* étaient un des mets favoris des Francs et figuraient sur leurs tables dans les occasions solennelles. Ainsi la donation d'une maison était nulle lorsque le donataire n'invitait pas immédiatement trois personnes à dîner dans celte maison et ne leur servait pas sur la table un plat de poults. — *Et in beodo suo pultes manducasent.* — Du Méril, *Mœurs des Francs* »

(Jules Lecœur. *Esquisses du Bocage Normand.*)

On appelle *puls* (pr. pûs) en patois normand, les « balles », siliques, écorces de grain, mélangées avec celui-ci avant le vannage.

Pulsœ, battues (S. Ent. *glumœ*).

Poulvesser, — boulvessier (Larchamp).

Se dit de la place piquée ou brûlée, à laquelle se déclare une ampoule.

Si « bouleverser » vient du celtique *boul* et du latin : *vertere*, *boulvessier* vient de *boul* et de *vesica*.

Pourchas, — poursuite, conquête.

« Bien puet lors en mendicité
Porchassier sa nécessité. »
(*Rom. de la Rose,* v. 12389-12390.)

« Por li remenant *porchassier* »
(Id., v. 12396.)

« *Purchas* ancien mot dérivé de *pourchasser, perquirere,* qui dans nos anciennes coutumes signifie : un acquît. »
(*Dict. de Droit Normand.*)

C'est dans le sens de : pain conquis en le cherchant et de bissac rempli en le « remuant », que le romancier de *la Rose* dit encore :

« Mieux vaut mes porchas que ma route. »
(V. 12493.)

« Mort se ensuyoit, très cruelle
Et guerre aussi aspre et mortelle
Et ung *pourchatz* bien merveilleux. »
(R. de Collerye. *Blason de Dames.*)

Prâe, — proie, charogne.

(V. le mot : carcan.)

Si La Fontaine a donné en français au mot : *proie*, la signification de : butin de chasse, il a suivi l'exemple d'Ovide qui a employé le mot *prœda* dans le sens de gibier.

Dans l'ancien vocabulaire poissard bas-normand, *prâs* et gibier de potence, devaient être synonymes.

Prononciation. — On prononçait, au seizième siècle, et les Normands prononcent encore :

Aiant	pour	Ayant
Citoien	—	Citoyen
Joieux	—	Joyeux
Loier	—	Loyer
Loial	—	Loyal
Voiage	—	Voyage
Anemi	—	Ennemi
Austiner	—	Obstiner
Baliures	—	Balayures
Beuveur	—	Buveur
Bruncher	—	Broncher
Clairté	—	Clarté
Condan-ner	—	Condamner
Eigneau	—	Agneau
Esprès	—	Exprès
Fein	—	Foin
Feumier	—	Fumier
Flau	—	Fléau
Kri (v)	—	Quérir
Maline	—	Maligne
Mellieu	—	Milieu
Min-nuit	—	Minuit.
Pais, paisan	—	Pays, paysan
Roussignau	—	Rossignol
Russiau	—	Ruisseau.
Tumber	—	Tomber, etc., etc.

Pu ché, — plus cher.

Employé dans le patois normand en toute occasion pour : davantage.

Un axiome de droit dit que l'intérêt est la mesure des actions.

Les anciennes lois et coutumes de Normandie avaient pour sanctions les dommages-intérêts et les amendes.

D'un autre côté, dans le temps où les Normands plaidaient, si « la goule du juge en pétait » la bourse du chicanier s'aplatissait et à mesure qu'il « en appelait », les frais de justice allaient de « pu ché en pu ché ».

« L'expression est d'ailleurs fort régulière dans certains cas.

Ex. — Comben qu'valait l'maigrage à la foir' de la Haye-pènè ? dix graous sous ? — « Pu ché ».

— Comben qu't'as vanedu ta j'ment rouanne ? soixante pistoles ? — Pu ché.

Avoir cher, pour : aimer, *chérir*, était une expression usitée jadis.

« Souvent de m'endimancher
J'avais cher. »
(Jean de la Taille, *La rustique Année.*)

Puchoir, — godet emmanché avec lequel on « épuise » le chaudron à lessive pour la verser sur la cuve. (Larchamp.)

Du vieux verbe français : *puchier*, forme de *puiser*.

Pucher la lessive, c'est l' « épuiser », la couler.

Q

Mots sur lesquels des remarques ont été faites en 1878 :

Quémander, *quibus*.

Quant que, — Quanque, — *quantùm quid.*
Vient de *quantùm* plus souvent que de *quando*.

« Recevés-le et *quanqu'il* a »

« Ge vous voie ci briement retraire
Trestout *quanque* vous devez faire. »

« Car Prothéus qui se soloit
Muer en tout *quanqu'il* voloit. »

« Et sachiez là où Diex comande
Que li prodoms *quanqu'il* a vende. »
(*Roman de la Rose*, passim.)

Quarquer, pour *quarter*, *quarteyer*, terme d'escrime, — éviter les ornières dans un chemin de traverse.

« L'épaule gauche plus *quartée* », dit le maître d'armes à M. Jourdain dans le *Bourgois gentilhomme*. (Act. II, sc. II.)

On lit dans l'*Essay des Merveilles de la Nature*, cité par M. Livet (notes sur le *Bourgeois gentilhomme) :* « Si celuy à qui on porte ce coup (à travers) se tourne de costé. retirant le pied droit en arrière, le coup passe en l'air et luy cependant porte droit au cœur le coup d'estoc qu'on luy vouloit donner et cela se dit : *quarter*, c'est-à-dire en eschivant le coup de celuy qui veut passer sur nous ou nous passer l'espée à travers le corps, nous destourner un peu, démarcher et puis l'enfiler luy-mesme. »

Dans le langage de la tauromachie, *écarter* signifie se dérober. L'*écarteur*, comme le spadassin « s'eschive », se détourne un peu et, s'il est habile, enfile son adversaire.

Quenelle, — robinet, chantepleure, tuyau d'écoulement.

Les dictionnaires français et en particulier le dictionnaire français qui décrit minutieusement la double acception du mot, écrivent : *cannelle.*

Peut-être *quenelle* vient-il de *quenne*, mesure de liquide à laquelle ont pu être appliqués divers tuyaux de soutirage. Dans ce cas, la prononciation Normande serait justifiée et l'orthographe *quenelle* ou *quennelle* serait plus près de l'étymologie.

Quéret, — rouet à main pour filer de la laine.

« La fileuse de laine qui, pour faire tourner son *quéret,* devait rester debout de l'aube au soir, avait six liards pour tout salaire et la pitance. »

(J. Lecœur, viq. du *Bocage Normand.*)

Si on considère qu'une pareille manivelle à haute roue était aussi encombrante à remiser et aussi brutale à manier qu'une *quérette* (charette dans le patois dur), on trouvera facilement l'étymologie.

Queue.

« On coupe la queue aux chiens et aux chats », dit Chrétien de Joué-du-Plain « pour les faire devenir plus forts qu'ils n'auraient été sans cette opération ».

On coupe la queue de son chien :

1° Sans savoir pourquoi ;

2° Pour braver le qu'en dira-t-on ou « étisser » la langue des commères, comme Alcibiade;

3° Pour empêcher l'animal de s'enroncer ou de se faire mordre honteusement;

4° Surtout parce que c'est la mode.

On coupe la queue de son chat :

1° Sans savoir pourquoi;

2° Pour empêcher les matous d'aller au sabat et les chatons de jouer avec leur panache au lieu de prendre des souris;

3° Surtout parce que c'est la mode.

Qui vient, — opposé à « passé » et plus exactement à « qui s'en va ».

On dit surtout : la semaine *qui vient* pour : la semaine prochaine.

J'en ferai la semaine *qui vient.*

(Farce de PERNET.)

R

Mots sur lesquels des observations ont été faites en 1878 : *Rebobïgner*, *recoin*, *regiber*, *reimbinier*, *remancer*.

Rabattre ses chapes, — froncer les sourcils, bouder, « s'embruncher » (v. ce mot).

Malgré une sorte de ressemblance apparente, la *chape rabattue* n'a aucun rapport avec la « chape chutte », ancienne expression de la langue verte des voleurs, employée dans un sens absolument différent par Lafontaine et Mme de Sévigné.

« Messer loup attendait *Chape-chute* à la porte »

dit le fabuliste.

Ce qui veut bien dire, « espérait une occasion de bonne prise ou capture » suivant la définition du mot dans le dictionnaire de Le Roux, quelque « cape » fourrée ou brodée, « chute » et bonne à ramasser, perdue ou non.

« Je lui avais prédit qu'il y trouverait quelque *Chape chute* »,

dit Mme de Sévigné, c'est-à-dire « quelque mauvaise fortune » suivant l'explication de Ch. Nodier.

Au lieu d'un contre sens, qui n'est pas vraisemblable ou d'une ignorance impossible, ne peut-on voir chez Madame de Sévigné une malice, fruit naturel d'un pareil arbre et remplacer « mauvaise fortune » par « vilaine tentation »

Rabibocher, -- raccommoder tant bien que mal.

On trouve dans le même sens : « Rabobeliner », en vieux français.

« Il se vauldroit mieux consoler
A *rabobeliner* vos soulliers
Que de penser à leur follye. »
« .... Maistre, n'avez chauldron
A *rabobeliner* ?

(Farce d'un Chaudronnier.)

« Rabobeliner » un soulier, c'est y mettre un « bobelin », une petite pièce de cuir de bœuf. Par analogie, on dit « rabobeliner » pour rapiécer un chaudron et aussi l'amitié.

Voir : *Ramisser*.

Rabis. — salutations obséquieuses, baisers de Judas.

« Et confestim accedens ad Jesum, Dixit : Ave, *Rabbi*. Et osculatus est eum.

(Ev. selon Saint-Mathieu.)

« Et, quùm venisset, statim accedens ad cum aït : Ave *Rabbi*. Et osculatus est eum. »

(Ev. selon Saint-Marc.)

« JUDAS. — Numquid ego sum, *Raby* ?
Nesse point moy, maistre ?
JÉSUS. — Tu le dy.

(Mystère de la Passion de Jehan Michel. 3e journée.)

Raboston, — rabotteux, boscot, carabossé, tordu, mal fait, rabougri, « encharibotté. » (Larchamp).

Se dit de certains petits bonhommes qui sont aux géants ce que les « prognards » sont aux arbres de haute tige.

Vient du vieux verbe *Rabosquir* que l'on trouve sous cette forme dans les anciens auteurs ainsi que celle de *Rabocquir* et de *Rabocquérir* avec la signification de notre verbe moderne : *Rabougrir* ou mieux : *Raboucrir*

Rabot, *rabotte*, *rabotter*, *ravaud*, *ravauder*.

Un *rabot* est, à proprement parler, un instrument de menuisier avec lequel on aplanit la surface que l'on achève de polir avec la varlope.

Une *rabotte* est un bâton en forme de petite massue. Les *rabottes* tenaient lieu de raquettes dans l'ancien jeu normand contemporain de la soule qui a disparu avec elle.

Un *ravaud* est une sorte de râteau sans dents ou de planche informe emmanchée à la rustique avec lequel on *ravaude* les pierres de chaux dans l'eau qui les éteint pour les faire fondre également. On se sert d'un instrument pareil pour râcler la boue des chemins, le charbon des fours, pour troubler l'eau et fourager sous les houles afin d'effrayer le poisson et de le faire entrer dans la bâche.

Ravauder, dans l'acception propre du mot signifie donc troubler, tracasser, déranger bruyamment. Ce n'est donc, que dans un sens figuratif éloigné, qu'il exprime l'action de raccommoder, de ressarcir plus ou moins grossièrement un bas ou une étoffe.

On devrait dire : *Ravauder* dans bien des cas où l'on se sert de *Rabotter*, consacré par l'usage qui fait loi, avec ou sans les prophètes.

Racueillir, pour *recueillir*.

Forme essentiellement normande, surtout dans le sens de : « prendre en passant. »

Un de nos plus anciens poëtes a dit du fleuve Alphée :

> « Vien, sans mêler ton eau, tirant de Lombardie,
> Le Mince mantouan, Sebete *racueillir*. »
>
> (Toutain de la Mazurie).

Raccueil a été pris autrefois dans le sens d'accueil :

> « Le Roy alla en masque parmy les maisons, où chacun s'efforçoit de luy faire le meilleur *raccueil*.
>
> (*Contes de la Reine de Navarre*. Nouv. 3.)

Recueillir, dans Rabelais est synonyme d'accueillir.

Henry Estienne dans son « Epistre au Roy », mise au devant de la *Précellence du langage françois* demande à Henri III de faire un bon *recueil* à son ouvrage, etc.

R'Adresse, — chemin de traverse, raccourci, « adresse. »

C'est l'orthographe de notre Vauquelin de la Fresnaye :

« Ainsi dans l'épaisseur des buissons du Permesse
Ne faut s'aventurer qui ne sçait la *r'adresse*.

(*Art poëtique*. Ch. 2.)

« Plaisir on fait de *radresser*
En bon chemin les forvoyez.

(ROGER DE COLLERYE. *Dialogue des Abusés*.)

Une *radresse* est, dans le sens propre du mot, un sentier plus droit que le grand chemin, un « redressement. »

(Voir *Adresse*.)

Raffourer, — renouveler la litière, la paille (feurre) et, par extension, la provende des bestiaux à l'étable.

La première occupation d'un maître vigilant doit être d'*affourer* ses bêtes en se levant et son dernier soin de les *raffourer* avant de se coucher.

M. Sébillot cite le dicton suivant adressé aux gourmands et recueilli dans le pays d'Erce (Bretagne.)

« T'es comme Grantua, il faudrait sept hommes pour *t'affourer*. »

Raffuster, — raccommoder, remettre d'affût.

Si, comme le prétend Nicot, *affuster* vient de *fustis*, *raffuster* voudrait proprement dire : *remmancher*.

C'est par extension que bien *affûté* ou *raffûté* s'applique d'une façon générale à un objet quelconque mis ou remis en bon état.

Raîle, — forme normande pour « règle, unisson ».

Vient bien de *regula*, comme l'indiquent MM. Duméril, mais ne signifie pas seulement : raie.

Le plus souvent, *raîle* est pris dans le sens de règle, niveau.

Ex. — « L'blé au gas G'liaume est biau, mais il est « plaçu », l'mien est mi-ieu à la *raîle*. »

Raîler une baratée de grain, c'est passer un rouleau sur l'orifice de la mesure pour raser le comble. Quand on mesure une somme de blé, les trois premières « barotées » sont railées suivant un usage généralement suivi en basse Normandie, la quatrième garde son comble.

On trouve en vieux français la forme : *Rieulle* pour règle :

« En chesta *rieulle* nous ammonesta Saint-Benoist, aussi com li pères li fit. »
(Ducange cité par Léchaudé Danisy.)

Bien que l'on donnât autrefois en Normandie dans certaines localités le nom de *rasière* à la mesure de capacité du grain, on disait plutôt et l'on dit encore : *Rater* pour : Raser. C'est le latin *radere*.

Rater a aussi quelquefois la signification de : râcler, râteler, nettoyer.

« Ains tout rêvant rongeras dépité
Le bout d'un os de ton couteau *raté*. »
(Vauquelin de la Fresnaye. *Foresteries*.)

Ramendo, – (Perche).

Malgré sa figure et jusqu'à un certain point sa valeur de gérondif en *do*, ce vocable pittoresque et sonore n'exprime aucune idée de seconde vente. Une chose de *ramendo* est à proprement parler un *adject* (v. ce mot), un comble, une quantité donnée par dessus le marché qui *ramende* la qualité s'il y a lieu de la « racheter » par la quantité.

Ramisser (se), – (Perche), se réconcilier, se « racommicher. »

Quand monsieur Jourdain et Joseph Prudhomme retrouvent la paix du ménage, momentanément troublée, ils se « raccommodent » avec leurs femmes.

Quand un gendre de comédie et sa belle-mère font trève à leurs fâcheries légendaires, ils se « rabibochent ».

Quand deux vieux maquignons Percherons, camarades d'enfance, brouillés depuis la dernière foire aux poulains, oublient leurs mécomptes et cessent de bouder l'un contre l'autre, ils se « *ramissent* ».

Rande, Randon, Randonnée.

La fenaison, suivant les vieilles traditions rustiques exige plusieurs opérations successives.

On tond la prairie à faulx courante ou à la faucheuse. Dans les deux cas l'herbe abattue est couchée par « andains ».

On étend l'herbe au soleil, on la fane et on la retourne.

Quand elle a subi un commencement de dessication, on rattèle à la fin de l'après-midi le foin en étente et on le met en *randes*.

Le lendemain, s'il fait beau, on défait les *randes*, on étend de nouveau et si le foin est assez sec, on le met le soir en « veillottes. »

Sec on le met en « mullons » on le bottèle, s'il y a lieu et on le rentre.

Mettre son foin en *randes* c'est en faire un ruban régulier ou capricieux d'un bout à l'autre de la prairie qu'il couvre à grands *randons*.

Randon, *randonnée* étaient jadis synonymes d'abondance continue. Le sang qui coule d'une plaie, les larmes qui tombent des yeux, l'eau qui jaillit d'un rocher, un torrent qui passe, une foule qui se rue ou s'enfuit pêle-mêle, se précipitent à grand *randon*.

« Mon cueur se doibt humilier
Larmes jecter des yeux par *randonnée*. »

(*Moralité d'une femme qui avait voulu trahir la cité de Rome.*)

Randonner se dit, en termes de chasse, d'une bête qui, une fois levée, se fait chasser dans son enceinte sans l'abandonner.

Par extension, on dit d'un homme qui a fait une longue « trotte » à pied sans s'arrêter qu'il a fait une *randonnée*.

Le service des facteurs ruraux se fait proprement et quotidiennement par *randonnées*.

Rapièceter, — fréquentatif de rapiécer.

La forme est ancienne.

« Pourquoi nous faites-vous la Morgue
Avecque votre nouveauté,
Pont en cent endroits *rapiesté*
Et mûr comme un vieil soufflet d'orgue.

Cl. Le Petit. *La Chronique scandaleuse de Paris ridicule.* Str. XLIII.)

Rassis, — terme de maréchalerie rurale.

Fer enlevé, remis et recloué.

Un *rassis* s'appelait autrefois un « remué ».

« Le sabmedi IIII (août 1554) pour deux « remués » et un fer neuf à mon cheval..... II sols ».

(Gouberville.)

Ravasser (Larchamp), — caqueter, bavarder.

Le patois de Larchamp est fécond en verbes exprimant les intempérances ou les infirmités de la glotte. Dans ce dialecte, les bredouillards « berdallent », les poulettes et les fillettes « tarallent », les commères *ravassent*. Au Perche elles « rebrêchent », en bon français, elles « rabâchent ».

On trouve *ravasser* dans Rabelais dans l'acception de « rêvasser », d'où « ravasserie » et « ravasseur ».

(L. Moland. *Commentaires de Rabelais.*)

Ray, — rayon.

Singulier de *rays* ou *rais* que l'on disait communément autrefois pour « rayons ».

« Quelle merveille avoir une estincelle
Et petit *ray* d'un œil qui va sans aile
En un moment d'un vol audacieux
Droit pénétrer jusqu'au sommet des cieux !

(Du Val, évêque de Séez. *Ode sur la grandeur de Dieu.*)

Ray est un mot du vocabulaire des charrons. Les *rays* vont du centre à la circonférence de la roue, fixés à tenons et à mortaises d'un bout dans le moyeu et de l'autre dans les jantes.

Rebours, — bourru, revêche, hérissé, « réchin ».

Vieux qualificatif français, justement conservé dans le patois normand. Il n'y a point de mot savant ni de périphrase qui puisse mieux peindre le caractère d'un homme acariâtre, contrariant, mal peigné, qu'on ne sait par quel bout prendre.

On le trouve appliqué aux hommes et aux choses dans la plupart des vieux auteurs. (Remi Belleau, *la Reconnue.* — Godard, *les Desguisez.* — Clément Marot, Rabelais, *Passim*, Vauquelin de la Fresnaye, id.)

On le trouve substantif dans Villon :

« La paix, c'est assavoir des riches,
Des povres le contentement.
Le *rebours* des filous et chiches ».

Et dans Montaigne :

« Considérer et juger le danger est aucunement le *rebours* de s'en étonner. »

(*Essais,* liv. III, ch. 6).

Adjectif dans le sens de « revêche » :

« L'hôtesse n'étoit point *rebourse*
Et dit : ne vous en soucyez. »
(3ᵉ repue.)

On trouve dans Roger de Collerye la forme : *reberbe.*

En se montrant fin et *reberbe*
Veut acheter le blé en herbe. »
(*Satire pour les habitants d'Auxerre.*)

Reberbe est plus littéraire et plus doux-sonnant que : « rébarbatif ».

Recroc, — redoublement de noces à l'octave où à la quinzaine ; coup de dents supplémentaire.

En Picardie et probablement ailleurs, ces sortes de revenez-y festoyants s'appellent : « Rebonds ».

« Rebond » et *recroc* expriment la même idée de gala. Là-bas, on joue des jambes, ici, des mâchoires.

Redimber, (Larchamp), — rebondir.

Il est probable que c'est une métathèse de « rebinder ».

« Rebinder » signifie en patois bas Normand revenir à la charge, à la rescousse. Il s'agit de faire une bourse commune, on tend « l'esquipot » à la ronde ; chacun y dépose son offrande, on compte la masse ; elle ne couvre pas la somme demandée. On « rebillotte », on « rebinde ».

L'Hercule forain a rassemblé autour de lui et amorcé son public en jonglant gratis avec des barres de fer. Il a la prétention de lever 200 kilos a bras tendus, mais il lui faut vingt sous de recette volante. Il en tombe dix-sept dans le rond. — C'est encore 3 sols. – Il faut « rebinder » ou les poids resteront tranquillement à terre sans user le biceps du patron et le mouchoir qui relie leurs anneaux.

Refforcer. – Verbe essentiellement Normand, preuve et témoin du bon cœur de nos compatriotes.

— *Refforç'ous*, père Françin, cor un brin d'ché pour finî vot' pain. Cor un verr' dé cid' pour faire passer l'tou.

— Ah ! ma cousine, nous venons de chez des gens de bon cœur. On nous a régalés à bouche que veux-tu, et *refforcés* !...

Se *refforcer*, c'est faire un effort pour se « renforcer » au delà de l'appétit.

Etre *refforcé*, c'est être régalé jusqu'à l'importunité, jusqu'à la contrainte.

Refus, — herbes sûres ou poussées sur fiente fraîche que les bestiaux en liberté ont *refusé* de paître sur l'herbage.

A l'automne, on fauche les *refus* pour « sauver le nourrit d'hiver ».

Regrat. — Les *regrattiers* sont-ils la providence ou les sangsues du pauvre ?

Comme tous les problèmes d'économie sociale, celui-ci est complexe. Où commence l'accaparement illicite ? Quelle est la raison d'être de l'intermédiaire ? Quelle est la limite du droit de gain des *regrattiers* ?

Petites gens, pauvres gens en attendant, presque toujours pitoyables au pauvre monde qui vit grâce à eux et comme eux.

Vendre et acheter au *regrat*, c'est souvent négocier à crédit.

Rien de nouveau d'ailleurs sous le soleil :

« Vespasianus... negotiationes vel privato pudendas propalàm exerçuit, coemendo quœdam tantùm ut pluris posteà detraheret. »

(Suétone. *Duod. Cæs. Vespasianus.* § xvi.)

Relever mangerie, — se remettre à table après s'en être levé.

Expression fort usitée en Normandie dont on en trouve un exemple dans François Colletet (*les Tracas de Paris.*)

« Beuvons et comptons, je te prie,
Ne *relève point mangerie.* »

Ce que le commentateur (bibl. Jacob) a traduit tout de travers par : Ne fais pas le compte de la consommation.

Cela veut dire : Encore un coup et arrêtons les frais, ne recommence pas à manger.

Le *ressiner* de Rabelais et de Montaigne, le *regoubillonner* de Rabelais sont de petites « relevailles de mangerie ».

Relicher. — savourer, revenir au plat et au pot.

Fréquentatif de : « licher ».

S'applique au manger et au « boire ».

Tous les grands gousiers normands savent par cœur l'immortel couplet de Paumier :

« Amis, la tripe qu'on renomme,
Il nous en faut manger toujours,
En *r'lichant* le jus de la pomme,
Qu'il est favorable aux amours. »

Relict, Réparé, — bande de terre laissée entre deux héritages limitrophes par le propriétaire qui s'enclôt pour la réparation de la clôture, (haie et fossé) « pars *relicta* ad *reparationem.* »

« Curare fossatum » est d'excellente latinité géorgique ; bien que « curer » une mare, un fossé, une rivière, ne semble impliquer dans la pratique que l'enlèvement de la boue, *curare* entraîne le soin, la conservation, etc. *Reparare* signifie : « remettre à neuf ».

Rempróner, (Perche), — répliquer, rembarrer, contreprôner. Un domestique qui *rempróne* son maître est ordinairement mis à la porte. Un curé souffre parfois patiemment sa servante, quelque *rempróneuse* qu'elle soit. Orgon « regibe » contre Dorine, le clairon de la troupe, mais il écoute ses fanfares.

Un écolier qui *rempróne* son régent voit doubler et tripler ses punitions. Il attire sur lui toutes les foudres de l'autorité méconnue et discutée.

« Charles avait la réplique libre et facile et le maître d'école n'aimait pas les *rempróneux*. INDE IRŒ. On le mit au cachot. »

(*Les hommes d'aujourd'hui*. CH. PITOU.)

Ramposner est un vieux verbe français qui signifie : se moquer.

MM. Noël et Carpentier le font dériver de *rampos* (rameaux). On pourrait serrer de plus près l'étymologie qui serait : « ramos ponere » ramasser, débiter de petits fagots. En ce sens les « ramponnes » du roman de la rose seraient de simples bavardages, des broutilles de langage.

Remuer, — *removere*, reculer et, par extension, descendre.

« Se veüe est de terre assise...
Ou par pluye soit si couverte
Quelle ne puisse être apperte
A autre terme se *remue*. »

(RICHARD BOURBAULT. *Contes de Normandie*.)

« Nos anciens ont dit : cousin *remué* de germain, de *remotatus*... comme qui dirait : « cousin éloigné et on le dit encore dans les provinces. On ne le dit plus à Paris. On y dit « issu » de germain. C'est *donc* comme il faut dire ».

(Ménage. *Observations sur la langue française.*)

« Issu » vaut mieux sans doute que « remué » et indique plus clairement la filiation et le degré des cousins. Vadius a raison. Mais *donc* est de trop.

Renavarer, abîmer, saccager, « confondre ».

Navare operam alicui signifie : travailler pour quelqu'un, s'occuper de ses affaires.

Renavare signifie : insister, faire de nouveaux efforts pour s'ingérer dans les affaires d'autrui, s'en mêler à tort et à travers, les brouiller et les mettre à mal.

Renavarer une personne ou une chose, c'est la tracasser, la mettre sens dessus dessous, travailler à sa perte par faux zèle, maladresse ou méchanceté.

Repilis, — Piquette, petit cidre, marc *pilé* une seconde fois et plus ou moins noyé.



Repille, — souche vive. **Repiller**, — scier à raz de souche un arbre abattu.

La *repille* est la souche demeurée en terre d'où poussent des rejetons, « stipes qui *repullulat.* »

Repitu, (Larchamp), revêche, maussade, vigoureux, hardi, résolu.

En patois picard on dit d'un enfant bien venant, d'un adolescent leste et dispos qu'il est « rêtu ». — *rectus*, droit, sans défaut.

Répitu a-t-il la même étymologie ? Vient-il du vieux mot français : « répité », recous, racheté, sauvé ?

Son étymologie dans le sens péjoratif comme celle de « résous » qu'on prend parfois en mauvaise part, est plus obscure, Est-ce une ironie ? une déviation du sens primitif comme celles du mot : « mièvre » et autres ?

Un homme « racheté » en vaut un autre et croit en valoir plusieurs ; il a ses défauts, ses vantardises et ses maussaderies. On peut parfois l'appeler *repitu* ou *repité* sans avoir l'intention de l' « aloser ».

Réponez, — répondez.

Le patois normand conjugue « répondre » comme « pondre », — *Ponez*, *ponnu*, etc.

Ce sont d'anciennes formes romanes :

« Pri' vous que me le pardonez
Et de par moi cor *réponez*
(*Roman de la Rose*. V. 16109-16110.)

Resce, — panier oblong, large et bas, sans anses, à poignées, dans lequel on transporte à deux les fruits et les légumes.

Bien que dans certains cantons on dise : un *rès*, *resce* est du féminin et bien près de l'étymologie : *Cista rescissa*, manne rognée.

Résent, *raisin*, fraîcheur de l'ombre du soir, serain.

« Et par le *roisant* du bel umbre
Ces bertelettes-là se muçent. »
(*Roman de la Rose*. 21445-21446)

M. Francisque Michel traduit improprement *roisant* par : attrait.

Le *roisant* ou *roisin* est ordinairement *rosoyant*. C'est de là vraisemblablement que vient le mot.

Resource, — source.

Forme normande employée au propre et au figuré.

« Nous supplions sa Majesté de nous oster toutes les dixmes quy est la plus grande *resource* des procès de toutes les paroisses. »
(*Doléances de la paroisse de Gâprée,* citée par M. Duval. *Cahiers des doléances,* (p. 173).

Surgere se traduit par se lever, s'élever, surgir, « sourdre ».

Resurgere signifie proprement : se relever, ressusciter. « Ressourdre » n'est pas français, mais pur normand. Un homme, un animal, un objet qui surgit inopinément, *ressou(r)d* « Ressour-

dre » est aussi pris par analogie dans le sens de : se gonfler, fermenter La pâte *ressou(r)d* dans le pétrin, le pain mollet *ressou(r)d* dans la soupe.

Résous, — résolu, bien portant, dégagé.

Resolutus signifie proprement : « délié ».

— Et'ous résous ? — équivaut à : êtes-vous libre de vos membres et de vos mouvements. On demande parfois à un convalescent : êtes-vous hors de l'hôpital ?

Dans le patois de Larchamp et peut-être ailleurs, « résous » est parfois pris dans le sens de : « revêche » (voir le mot *répitu*). Dans ce cas, il pourrait venir de *rixa*. *Résous* serait une forme française de *rixosus* et signifierait : querelleur.

Rétuit, rebut, écart, « rencart ».

Rencart est tiré du vocabulaire des joueurs. Le *rencart*, au piquet, est le paquet de cartes mises à l'écart en attendant qu'i soit *rencarté* pour le coup suivant.

Retuit est du pur latin de basoche c'est le *retu(l)it* du tabellionage avec la syncope de l'*L*. On met au *retuit* ou au *retulit* les choses passées et hors de service. On les entasse dans un coin pour en faire mémoire à l'occasion comme le notaire qui rappelle le nom du confrère défunt quand il met en forme et en grosse les contrats passés par lui.

Revenir au runge, ruminer.

Le cerf qui rumine, fait son *ronge*.

Les remords, les soucis d'Antan, les procès perdus, les causes gagnées, les marchés risqués, les amours contrariés, les conquêtes du cœur, les avanies et les triomphes de l'esprit, les ardeurs de jeunesse, les calculs de l'âge mûr fermentent dans la mémoire des anciens et leur *reviennent au runge*.

Les vieux machent à vide, hélas ! gencives contre gencives, faisant soufflet de leur « badigoinces » creuses et les enfants sans pitié diront que leurs grand'pères *dérungent*.

Blanchemain, qui n'a pas compris la signification du mot dans ce vers de

« Toujours *vient au runge* l'injure. »

le traduit naïvement par : épieu (?)

Riban, — ruban.

Prononciation du seizième siècle.

« Puis, te chaussant un bienfaitis patin,
A *ribans* d'or, à ta jambe lié. »
(Baif. *Le ravissement d'Europe.*)

« Attache estroit cette bergeronnette
De trois *ribans* en trois nœus soyent liez
De trois couleurs ses ailes et ses pieds. »
(Id. *Les Jeux*. Églogues.)

La prononciation s'est conservée dans : *Ribambelle.*

Ribler (Perche), — action du vent qui nivèle la neige.

Risflari (basse latinité), raffler.

Le « rifflard » est un grand rabot de charpentier. *Radutum, radens boscum*).

Rifler, en vieux français, signifie : *raser.*

« Brisez, *riflez*, transpercez, triboulez. »
(V. mss. cité par Borel. *Dict.* de Trévoux.)

On dit : du son *riflé.*

Rîfle, nom populaire de l'*impedigo* des enfants.

MM. Duméril citent un vers d'un ancien mystère qui met la *rîfle*, la *râfle*, la « roigne » et la « taigne » dans la famille des gourmes. *Rîfle* et *râfle* éveillent particulièrement l'idée d'une affection qui écorche ou égratigne, *érîfle* ou *érâfle* la peau.

La *rîfle* et la *râfle* pourraient bien être parentes éloignées de la lèpre. Quelque dégoûtante que puisse être une pareille relique, il est probable, n'en déplaise à Nicod que la *râfle*, signalée par Nicole Gille comme étant « gardée en un reliquaire de Saint-Denys » était une « squamme » de lépreux, preuve matérielle du miracle qu'elle rappelait.

Ripaille.

Les bons normands appellent *ripaille* (qu'ils prononcent *ripale*), tout festin de gala qui couronne une corvée gratuite, remplace ou complète un salaire. Le repas d'embauchage des « aoûterons » le jour de l'Ascension, le régal qui suit la rentrée de la dernière gerbe, la bombance traditionnelle des batteries de sarrasin, sont des *ripales.*

Si, *faire ripaille* signifie proprement vivre comme Amédée de Savoie et ses hermites à Ripaille en Chablais, le *bibamus papaliter* du moyen-âge n'aurait-il pas la même étymologie ?

On sait qu'Amédée fut anti-pape sous le nom de Félix V.

Rocul, — courtaud, « bacul » (v. ce mot).

On donne ce nom en patois normand aux « bonhommiaux bassets qui ont deux pouces de jambes et le derrière tout de suite ».

Le « roquet » est un petit chien, bas sur pattes.

Rotoir, Roteur, Rouisseux, — mare où l'on met *rouir* le chanvre.

« Roteurs. — *Où ils peuvent se faire,* — *Roteurs* ne peuvent être faits en eau courante et si aucun veut détourner eau pour en faire, il doit vuider l'eau dudit *roteur,* en sorte que l'eau d'icelui *roteur* ne puisse retourner au cours de la rivière. »

(*Cout. de Normandie.* Art. 209.)

Gouberville parle quelque part d' « ung *routtoyr* près de l'hôtel Barrier ».

« Chanvre au *rotoir* n'est pas fusée. »

(Baif. *Mimes.*)

Rouasner, (Perche), — ronger, « roûcher », « dérunger ».

MM. Duméril citent cette expression comme particulière à la contrée de Mortagne et signifiant : manger malproprement.

Rouasner qui pourrait bien venir de *ruminare*, signifie : mâchonner, remuer les « badigoinces », la bouche à moitié pleine, *more ruminantium*.

Rouchon, — trognon, quartier de fruit rongé.

Roucher, *rouchonner*, fréquentatifs, familiers de « ronger ».

Un *rouchon* est un trognon mordu, rongé, *rouché*, *rouchonné* de tous les côtés.

« Brinoter » (Larchamp), est une forme ou un paronyme de « grignoter » c'est « ronger brin-à-brin »

Roui.

Le chanvre qui sort du rotoir est *roui*. Il a une couleur roussâtre et enfumée.

Un ragoût qui sent le *roui* a tout à la fois un goût de plat et de fumée.

En patois du Bocage, les solives s'appellent des *rouis*. Tout y est, le goût et la couleur. Chandelles, andouilles, chanteaux de jambon, chapelets de harengs saurs, glanes d'oignon pendent en capricieuses stalactites.

La fumée donne le ton.

Rouil, — (masculin), rouille.

Nos paysans qui s'obstinent à dire : *le rouille*, sans souci de l'usage et de l'orthographe moderne, ne sont coupables que d'archaïsme.

> « Prenez du sain de la Marmotte...
> Et du *ruyt* de la faucille. »
> RUTEBEUF. *Le diz de l'Erberie.*)

> « Il était tout mengé de *rouil.* »
> (*Farce des femmes.*)

Rousée, — rosée.

> « Le froid brouillas et la douce *rousée*
> Dont la terre est souëfvement arrousée.
> (DUVAL, év. de Séez. *Ode de la grandeur de Dieu.*)

Quand il tombe une « brouée », les Normands disent qu'il *rousine*. *Rousiner* est, en ce sens le synonyme du vieux verbe français si expressif et si regrettable « rosoyer ».

Rousse, — chêne de hallier « écoupelé », « botté », ébranché, émondé en coupe réglée comme les haies.

Appelée aussi : prognard, têtard, toquard, trogne. On trouve « truisse » dans Balzac.

La *rousse* garde souvent ses feuilles sèches adhérentes aux branches pendant tout l'hiver et sa broussaille *rousse* fait contraste avec les brindilles dépouillées de la haie. Mais on peut trouver à son nom une autre étymologie.

Rousse vient de *robus*, comme « roure » de « robur ».

Robustus, *roboreus* et *roburneus* sont synonymes.

Rousse, *Robusta* (s. ent. *arbos*.)

Royer, — nom propre assez commun en Normandie.

Le « royer » était un charron spécialiste, fabricant de roues et de rouëlles de charrues.

« Le jeudy XIX (septembre 1555) je ne bougé de céans d'avecque mes *royers*.... Ledit jour, baille à Françoys Langevin, Germain Coupé et Robert Burnouf pour ung jour entier et deux demys qu'ils avoient besongné céans avèque Philippes Coupé à faire des « roez et roelles » pour Soret, à chacun..... IIII sols. »

(GOUBERVILLE.)

Rucher, — lancer à la volée à tour de bras.

Verbe actif et neutre comme *ruere* en latin et *ruer* en français.

« Ah ! je devois au moins lui jeter mon chapeau,
Lui *ruer* quelque pierre ou crotter son manteau. »

Plus souvent neutre. C'est peut-être, en souvenir du double emploi du verbe *ruer* que les lutteurs font de « tomber » un verbe actif.

Rucher ne vient ni de « rocher » ni de « roquer ».

C'est une forme orthographique de *Ruer*.

Jusqu'à la *curée* de Barbier dont la diphtongue est presque un trait de génie, *Ru-er* a toujours été dysyllabique et les anciennes fantaisies d'orthographe ont souvent introduit un H entre l'U et l'E.

De *ru-er* à *rucher*, il n'y a pas plus loin que de *mihi* à *michi* ou de *nihil* à *Nichil*.

Ruer en vache. — Un proverbe de la langue des maquignons dit qu'il faut se méfier des chevaux qui *ruent en vaches*, c'est-à-dire en détachant à l'improviste un coup de pied de côté, sec et bas.

« Saltantes Satyros imitabitur Alphesibœus, »

dit Virgile. Quand nos pères entraient en danse, ils prenaient exemple ailleurs que chez les Satyres.

« Le « bransle » était une danse fort gaie, dansée par plusieurs personnes se tenant par la main et tournant tantôt à droite, tantôt à gauche. Dans ce mouvement, il y avait des pas sur place très diversifiés, mais tous se distinguaient par ce qu'on appelait le *rû de vache*, sorte de secousse donnée par la jambe que l'on jetait légèrement, soit de droite, soit de gauche, avant de recommencer le mouvement circulaire. Le nom de *rû de vache*, assez mal sonnant, était parfaitement trouvé, le geste indiqué ayant beaucoup d'analogie avec le mouvement que les veaux en gaieté impriment à leurs jambes de derrière, quand ils les jettent de côté, mais ce mouvement, assez comique dans la race laitière à quatre pattes, avait été fort raffiné par l'homme au seizième siècle et le *rû de vache* avait ses héros ; on était cité pour le *rû de vache* aussi bien que pour sa belle tenue à cheval ou sous les armes... On faisait, à la septième mesure, un pied en l'air droit, un pied en l'air gauche pour le double et pour avancer : c'était là le *rû de vache* ».

(LUDOVIC CELLIER. *Les origines de l'opéra*, p. 56-58.)

Rufle, — fier, fort, ardent.

Rufulus? — dans le sens de « rutilus ».

Russiau.

On disait au seizième siècle indifféremment *Ruisseau* et *Russeau*, soit que l'on fît dériver le diminutif de *ru* ou de *rui*.

« Quand Daphné, suante et vaine,
Cherchant repos à sa peine
Le *ruisseau* vint approcher
Et dans la fraîche fontaine
Son aspre soif étancher,

Là, prend d'un coudre une branche,
S'agenouille, puis se penche,
La bouche adjoustant sur l'eau
Et sa soif à même étanche
Au clair coulant du *russeau*. »

(Baif. *Poëmes*.)

S

Mots sur lesquels des remarques ont été faites en 1878 : *Sacquer*, *sacriste*, *savoir*, *sçion*, *segret*, *souil*, *sus*.

Saccouter. — « Parler bas à l'oreille de quelqu'un » (Delestang).

Vieille locution normande. On trouve *saccoutement* dans notre Vauquelin de la Fresnaye.

Saffre ou **safre,** — gourmand.

Safre et goinfre sont parfois synonymes.

« Escopet jà n'en mengera
Il est trop *saffre* du museau. »
(Farce du Couturier.)

On serait tenté, en ce sens, de le faire venir d'*exavorus*; mais, dans d'autres cas, il justifie l'étymologie de La Monnoye *(saporus)*.

« Tout le sert et dessert fut porté par les filles pucelles mariables du lieu, belles, je vous affie, *saffrettes*, blondettes, doulcettes et de bonne grâce. »
(Rabelais, *Pantagruel*, liv. ix, ch. 2.)

« Elle est mignarde elle est *saffrette*. »
(Remi Belleau, *La Reconnue*, act. i, sc. 2.)

Saintir, — devenir saint.

La langue française admet difficilement certains néologismes comme « dérichir » pour : se ruiner et laisse tomber en désuétude, des archaïsmes comme « s'aiser » pour : se mettre à l'aise, « desacouarder » pour : s'enhardir, « défermer » pour : ouvrir, « rabonnir » pour : devenir bon, « peiner » pour : avoir de la peine, *saintir* pour devenir saint, etc.

Il semble qu'elle devrait garder comme enfants de son génie propre ces verbes expressifs qui la sauvent de l'odieuse et pédante périphrase et affirment sa qualité maîtresse, la clarté.

> « Maint saint l'en a véu morir
> ....
> Que dras communs tous jors vestissent
> « N'onques pour le moins n'en *saintissent.* »

MM. Duméril, au mot *saintir*, font cette remarque : Il n'est employé que dans cette phrase : « les mains me *saintissent*, pour : les mains m'ouvrent. »

Quelle bonne gasconnade on pourrait faire sur les mains « saintissantes » du Normand mourant en contraste expiatoire avec ses mains « saisissantes » de nouveau-né ! Heureusement *saintir* est du patois de l'Ile de France. On lit dans la ballade des *Escoutans*, attribuée à Fr. Villon :

> « A l'un convient vendre sa terre ;
> Maint, sans *sainctir*, là se deterre,
> Partie ou peu en démourra
> De tout ce que vaillant aura. »

Samarigner, — donner un charivari.

Verbe actif.

On *samarigne* les veuves qui se remarient, surtout les vieilles qui épousent de jeunes gars.

On ne saurait chercher l'étymologie de ce verbe expressif qui n'a point de substantif dans le *cari-cari* de Du Cange, dans le *chalybarium* de Scaliger, ni dans le *carimarium* de Charles Nodier.

Ne serait-ce pas une prononciation vicieuse de *tabariner ?* Un auteur, comparant Térence et Plaute, dit quelque part que l'un garde toujours une simplicité majestueuse, tandis que l'autre tombe dans un *tabarinage* effronté.

Dans cet ordre d'idées, *tabouriner* ne serait pas loin.

On a dit jadis *sorner* pour : berner. Le bas-normand Troterel semble avoir donné à ce verbe une signification plus énergique dans le sens de : houspiller, rosser, donner une *chorgne* (coup à la tête).

Bragard dit dans les *Corrivaux* :

> Mais, mon amy, quand j'ay quelque peu vin en corne
> Ha ! ha ! le bon Dieu scayt comme je frappe et *sorne*.

En ce sens *samarigner* pourrait être une forme fréquentative de *sorner*.

Sanctus, — la plus propre des tabatières.

Il y avait autrefois un prélat gourmet et délicat en toute chose, indulgent et courtois, aumônier, prodigue de son bien, propre comme l'hermine. Il partageait volontiers sa soupe, mais il serait mort de faim s'il avait fallu la manger à la gamelle. Il avait une tabatière, jouet permanent, innocentes délices. Il la maniait, la pressait, la polissait entre ses doigts, lui faisait faire le moulinet et la navette, l'ouvrait, pétrissait et lévigeait la poudre de tabac entre l'index et le pouce de la main droite, *souçait*, à la mode de Mortagne, refermait la tabatière, l'ouvrait de nouveau et finissait par absorber une prise. Des zélés, des naïfs, des archevêques et des excellences pris au miroir par ce petit manége suggestif, ouvraient leur boîte d'or ou d'écaille et la présentaient ouverte à mon délicat priseur, auquel ils pensaient faire politesse. Celui-ci hésitait, comme n'osant se hasarder dans un sentier crotté. Toutefois la courtoisie l'emportait. Ses doigts faisaient pincette, en prenaient le moins possible, puis en tapinois, tout doucement, se desserraient et éparpillaient çà et là, grain à grain, la poudre étrangère. Jamais, au grand jamais, il n'offrit à personne une prise de tabac.

Ce raffiné a eu plus propre que lui, c'est le brave et net ouvrier qui, dégoûté du cornet de papier, de la touine et de la queue de rat, dégoûté des *souaneurs* et de sa propre gamelle à pétun, inventa le *sanctus* et crampa la première phalange de son pouce droit pour y creuser le petit réservoir à tabac. Ce devait être un sacristain, habile à manier la tintenelle : *sanctus*, dit la main droite en secouant la petite poivrière de grais sur le revers de la main gauche et en jetant quelques grains de tabac au fond de la fossette ; *sanctus*, le trou se comble à moitié ; *sanctus*, rasière complète. Le nez est servi ! Et il hume son écot sans que personne ait mis le doigt dans la tabatière de son maître.

Saulx ou **sas**, — saule.

Les Normands ont obstinément conservé une de ces deux formes, bien que selon le dictionnaire de Trivoux, elle ne soit « ni la meilleure ni la plus ordinaire » et que « *saule* soit le seul qui se dise. C'était aussi l'avis de Ménage.

Saulx et *sas* sont regrettables comme plus près de l'étymologie.

Faut-il regretter aussi que le substantif soit rentré dans la règle générale qui, suivant le vieux grammairien Silvius (Dubois), « fait en général neutres les noms d'arbres, excepté une *sauls ?* » — « La » *sauls* avait déjà perdu son genre quand Marot parlait à François I[er] de « la » grande closture de *saulx* « épais ». « Le » saule a conquis l'*e* muet, mais est resté masculin.

Sèche.

On donnait jadis ce nom par mépris aux sols marqués de six liards.

La *sèche* comme la maille était une monnaie de la plus petite espèce.

« Qu'ils n'ont pas vaillant une *seche.* »
(*Roman de la Rose,* 12174.)

On dit en argot d'aspirant au baccalauréat et de candidat aux écoles : *piquer une sèche* pour : attraper un zéro dans une partie de l'examen et se faire mettre hors concours.

Seille, — seigle.

Prononciation et orthographe conformes à la prononciation du *gl* normand.

Se trouve dans Rabelais :

« Puis le grand galot courut après, tant qu'il attrapa les derniers et les abatoit comme *seille,* frapant à tors et à travers. »
(Garg., liv. I, ch. XLIII).

S'enfeloner, — s'enfler de colère.

On dit encore en patois Normand : *se floner*, un homme *floné* (voir ce mot).

On trouve dans Froissard : *s'enfeloner* dans le même sens :

« Le comte (de Foix) *s'enfelona* et, sans mot dire, il se partit de sa chambre. »

Sépeau, mieux **Cépeau**, — serrure de bois.

Ce mot, signalé par M. Pitou, doit avoir la même étymologie que *cep*. Les prisonniers étaient jadis maintenus dans des *ceps* (cippi), entraves de bois, fermées à clef, à secret, à coulisses ou à ressorts, susceptibles de devenir des instruments de torture.

Sicot et non **chicot**, — talon de scion taillé en pointe et en biseau, resté sur la souche après la coupe du taillis.

Même étymologie que *sicaire*, — *sica*, poignard.

Gouberville raconte que le jour de la Saint-Michel 1554, ses hommes trouvèrent « un jeune cerf mort dedans un buysson dedans les *siques* de la Boussaye. »

Les *siques* étaient probablement une jeune coupe.

Sieu de porte pour « seuil ».

Prononciation ancienne.

Métathèse :

« Je fiys relever le *sieul* de l'huys assis trop bas. »
(GOUBERVILLE.)

Sinats, Cinats, — couverture d'étable dans le dictionnaire de MM. Duméril, — remise couverte en paille suivant M. Pitou, — « plancher composé de percheaux et de paille, » selon Delestang.

Sinal et *sinaut* sont de vieilles locutions françaises.

On appelait probablement ainsi primitivement le toit circulaire d'une hutte.

En ce cas, le mot viendrait de *sinus* ou *sinum*, pot à beurre, que l'on trouve dans Pline et dans Varron.

Sing, — son de cloche.

Malgré le *glossarium mediæ et infimæ latinitatis* de Du Cange et les commentaires de certains philologues, *saint* ou *sing* n'a jamais signifié : cloche que par extension. En parlant des sonneries et des volées de cloches on a toujours dit et on dit encore : le premier *sing* (de la messe), le second *sing*, le dernier *sing*. Dans certains endroits on dit : « coup ». Le tintement n'est pas un *sing*.

Sing est le mot anglais : son ou chant. Henry Estienne (*Précellence du langage français*, page 186), lui donne sa véritable orthographe Mais il se perd dans l'explication de *toc-sin* ou *toque-sing*, mot anglo-normand ou anglo-français qui signifie : « sonnerie par toc, » en opposition aux sonneries par volées et aux simples « coups » tirés à la corde.

Souater, — « se dit des petits cultivateurs qui s'associent, qui mettent en commun leurs chevaux pour faire une attelée » (Delestang).

Chacun trouve-t-il dans l'aide de son compagnon le *Solatium* de Du Cange ? *Souater* ne viendrait-il pas plutôt d'*assuescere*, s'accoutumer ensemble ? Il n'est « hinge » ou sauvagerie de « harigneux » qui tienne :

> « *Assuetos* tauri saltus, *assueta* leones,
> Nec feritas illos impedit, antra petunt. »
> (Ovid.)

Soubaud (Perche). — Gourmand, selon M. Pitou.

Comme « licheur, licheor, lichoux » (V. ms.) doit aussi bien signifier paillard que gourmand.

En ce cas, il viendrait du latin : *subo*.

Soulas, — consolation, *solacium*.

Vieux mot français. (Basselin, Le Houx, Vauquelin de la Fresnaye.)

C'est dans le sens bachique et joyeux de nos bons Virois que le cabaret est encore aujourd'hui appelé un débit de « consolation ».

Soulasser se dit d'une personne blessée ou faible qui soupire à petites haleinées. *Soulasser* vient alors de *sublevari*, dans le sens d'éprouver du soulagement.

Baïf emploie le mot *soulasser* dans le sens de : pousser des soupirs amoureux.

> « Quand vous *soulâssiez* à requey
> En plus d'une cachette ombreuse. »
> (La ninfe Bièvre.)

Soullail, — soleil.

Forme d'orthographe phonétique qui se rapproche de la prononciation normande.

On la trouve dans la capitulation de « Danffronnt » à la date du 10 juillet 1413 :

« Le dit Clément le Bigot rendra le chastel de Danfront... se le dit Clément Bigot... n'a secours... entendu par bataille... et se accordent pour attendre le dit secours l'espace de trois heures après ceo que par le dit secours par hérauts ou autre personne suffficeant a ce commis leur aura estée fait assavoir dedens iceluy temps entre *soullail* levant et *soullail* rescoussant, troys heures ou paravant la dite bataille. »

Sour, — forme de *sous* (subter), encore usitée en Normandie.
orme très ancienne.

« ... Mis deux pots garnis de poinçons et *sour*-chevrons... »
(Détail et estimation de réparations faites au « Dangon d'Argenthen » en 1440.)

Sourmite, — (abbé Fouet) « sournois ».

Subter mitellâ. Sous le bonnet, sous cape.

Sourséier, **Sourscier**, — scier au-dessus (Suprâ).

Seïer, *soyer*, sont des formes anciennes de scier. On *sourséiait* au temps où l'on coupait avec la faucille les blés à moitié chaume.

S'ti, **es'ti**, celui, — **s'ti là**, — celui-là.

Il est curieux de retrouver une de ces vieilles formes encore si usitées chez nous dans la requête présentée le 22 « d'aoust » 1553 par Michel Servet à « mes très honorés seigneurs, messeigneurs les syndics et conseil de Genève. » Il rappelle que Constantin le Grand avait décidé que les accusations (civiles) contre les hérétiques « n'ariont point lieu ».

« Mais que toutes leurs questions seriont décidées par les églises et que *estil* qui seroyt convencu ou condamné par icèles, si ne voloyt se réduire par repentance, seroyt banni. »

Sû, ou mieux **Sux**, — sureau.

Suivant une ancienne tradition, Judas se serait pendu à une branche de sureau.

« DÉSESPOIR. — Je suis celluy par qui Judas
Se pendit en l'arbre du *seux.* »
(Moralité des enfants de maintenant.)

Dans ce passage, *seux* rime à *ceux*, ce qui détermine la prononciation au XVIe siècle et explique l'û circonflexe du patois Normand. En élidant l'*e* muet comme dans « meur », « seur », etc. reste *sux*, qui est la véritable orthographe

On trouve la forme *seur* dans une autre farce à peu près du même temps.

« COQUIBUS. — Quel congié ? Ce n'est qu'un baston
De *seur* qui est ainsi tortu. »
(Sotie du roy des sots.)

Au temps de Rutebeuf on disait : *séu.*

« Or ai Dieu renoié ne puet estre *téu*
Si ai laissié le basme, pris me sui au *séu.* »
(Miracle de Théophile.)

Subler, — forme de *siffler*.

Plus près que la forme vulgaire de l'étymologie : *sibilare*.

Dans certains cantons on dit : *sûfier*.

Siler (Delestang) « se dit du cri de la couleuvre et des autres reptiles. » Donner une *silée*, c'est fouailler, cingler en paroles.

Supée.

« Les deux commères allaient tourner le coin de la rue ; elles s'arrêtèrent sans embarras et Babet à la langue bien pendue répondit d'un air de dignité offensée :

« — Qu'y a-t-il pour votre service, Monsieur l'aubergiste ?

« — Mesdames, il est d'usage que lorsqu'on a bu dans une compagnie douze pintes de cidre en payant, on vous donne la treizième « d'adject ». Je vous l'offre de bon cœur et je vais vous la faire servir si vous voulez rentrer pour la boire.

« — Grand merci, « monsieu ». Je n'sommes pas dans nos jours de « beuverie ».

Babet aurait dit : *supée* que le mot aurait été encore plus Normand ou plutôt Anglais.

Passe pour prendre le mot, mais suivre l'exemple est de trop.

Supposé que, **un Supposé,** — forme ablative conditionnelle employée fréquemment dans le patois Normand et dans d'autres

« Riens ne me vault de me plaindre et crier
Q'on m'a robbé, *supposé que* prier
J'en sçay assez la manière et façon. »

(Roger de Collerye. *Épître à Marot.*)

Posé est un ablatif du même genre, mais au lieu de se rapporter à un conditionnel, il renferme une affirmation.

« Au temps que court flagorneux, bavereaux...
Vers les seigneurs sont les très-bien venuz
Posé qu'ils soient de toute bonté nudz, » etc.

(Id., *Rondeaux.*)

T

Tabaquière, — tabatière.

C'est encore ici le patois qui conserve, tandis que le français académique dénature.

Tabatière ne peut venir de tabac que par fausse euphonie, en remplaçant par un *t* le *c* final.

On a dit autrefois : *Tabaquière*.

« Une *tabaquière* de bois. »
(Berthod., *Paris burlesque*).

Tabatière est du « parlorisme » bourgeois, qui a failli faire passer en usage : un *cintième*.

Tabut. — Tracas, difficulté, embarras, tourment.

Vieux mot.

Vient-il du celtique *Tarabusti*, dont nous avons gardé *Tarabuster* ?

Peut-être. *Tabuster* est dans Rabelais. *Tabuter* et *Tabut* se trouvent dans Nicot et dans Cotgrave. Huet cite le mot. Crétin l'emploie dans le sens de : tapage nocturne. Montaigne parle quelque part d'un savant entouré d'un *tabut* de valets pleins de licence.

Les « fagoteurs de tabus », auxquels frère Jean des Ertommeures fermait la porte de l'abbaye de Thélème, n'étaient autres que ceux que nous appelons « les faiseurs d'embarras ».

L'argot moderne a conservé le mot en le généralisant un peu et en l'altérant à peine.

Etre soi-même ou mettre quelqu'un dans le *tabat* (et non dans le *tabac*), c'est le mettre dans l'embarras, la chicane et les coups.

Voir Delvom., dict. de la langue verte au mot : *Tabac*.

On trouve la forme *tabor* dans le roman de Renaud de Montauban, par Huon de Villeneuve :

« Gardez qu'il ni ait noise, ni *tabor*, ni criée. »

Nous voilà bien près de *Tabour* (tambour) et de *Tabourin*, instruments de tapage par excellence.

Tantaluser. — Très curieuse expression du patois normand qui signifie : amuser (un créancier, un amoureux, un importun), payer en monnaie de singe, en espérances, en promesses, en mirages, en choses promises montrées de loin et non livrées

Tantaluser quelqu'un, c'est lui faire subir le supplice de Tantale.

Tambanée de soupe (Delestang)

Tambourinée, de *Tympanum.*

On peut dire : une *tambourinée* de soupe, soit que l'on fasse allusion à la grandeur de l'écuelle qui contient la ration, soit à l'état du ventre qui l'a absorbée.

Tantouiller, – fréquentatif de *Touiller.*

Traîner comme torchon « tonaille » ou « patouille » dans l'eau ou dans la fange.

> « L'on te deuroit en un putel
> *Tooiller* cum un viex panufle. »
> (*Roman de la Rose,* V, 7021-7022).

Taonnant, — agaçant comme un *taon.*

Et non *tannant*, comme l'écrit le dictionnaire de l'Académie. L'orthographe *hennant* de Charles Nodier est encore plus inadmissible.

Taribondin, – gros, court, ramassé, « bouju » comme un baril de trente pots.

Dans les sobriquets populaires appliqués aux habitants des communes de l'arrondissement d'Argentan, recueillis par Chrétien de Joué-du-Plain, on trouve celui de *Taribondins* appliqué à ceux d'Avernes-sous-Exmes.

Teurtre — pour : tordre.

Forme du patois normand. Ancienne.

> « Le Dimanche XVIII (Août 1555), la relevée sur les IIII heures, je me *teurty* le pied dextre au jardin à poiriers. »
> (Gouberville).

En langage de buandières, un *teurt* de linge est la pièce de linge tordue que l'on met sur le chevalet pour la laisser égoutter.

> « En *teurdant,* elle s'est baissée
> Puis la pongnée est échappée
> Et à l'envers est cheute... »
> (Farce du Cuvier).

Teyau, Tigot (Larchamp).

Tronc de chou, tureau, tronçon.

Teyau doit être une prononciation vicieuse de : *tuyau.*

Tigot, tige décapitée, « bougon ».

(Voir Trou).

Tézi-tézant.

« Aller » Tézi-tézant, « tout doucement, tout en paix », dit M. Jules Lecœur, dans ses excellentes *Esquisses du Bocage normand*.

Dans ce sens, ne doit-on pas écrire : *Taisi-taisant* ? Ce serait un participe présent composé, de la famille de : *Clopin-clopant*.

Taisant, dans Alain Chartier : signifie : silencieux.

« Dieu sçait s'ils y étoient *taisans*. »

dit-il des oiseaux en liberté dans le bocage.

Thomas, — *Matula*.

Ailleurs, on dit un *Bourdaloue*. Ici, nulle irrévérence. La ganse a donné son nom au chapeau, dont la forme a prêté à l'équivoque.

Pour *Thomas*, l'étymologie est plus scabreuse. Quelque irrévérencieuse qu'elle soit, il semble qu'on doive la chercher dans l'*O filii* de Pâques.

Vidé, *Thomas*, vidé l'as-tu ?

Le sans-gêne de nos ancêtres s'en est permis bien d'autres avec le latin d'Église qui leur était familier.

Le *Thomas* n'est point d'ailleurs dans nos campagnes un meuble honteux enfermé dans sa table. Comme le parapluie, c'est un objet de luxe et il se pavane volontiers dans son aristocratie de porcelaine sur l'appui des fenêtres entre les géraniums et les roses du Bengale.

Tignot (Larchamp).

Homme d'appétit capricieux qui « frustule, fruchine » (Picard) ou « brinote ».

« Brinoter », grignoter, ronger son « grignon » brin à brin.

Tignonner est un vieux verbe français qui signifie : *Frisoter*.

Une coquette à frisons est obligée de se faire tignonner tous les jours.

Tirer en portrait. *Trahere, Traducere*.

L'expression est ancienne.

« Toutes lesquelles choses se peuvent autant exprimer en traduisant comme un peintre peut représenter l'âme avec le corps de celui qu'il entreprend *tirer* d'après le naturel. »

(Joachim du Bellay. *Illustration de la langue française*, chap. VI).

Ritrato en italien veut dire : portrait. De là, *tirer* à quelqu'un pour : lui ressembler.

« Ne seriez-vous point le fils du seigneur Ascaigne Tortouvelle ? vous lui *retirez* fort. »

(Fr d'Amboise. *Les Néapolitaines,* act. V, sc. II).

Torche, — *Torques.*

On appelle en Normandie *Torche*, le lien ou « collier » de paille ou de foin qui serre la gerbe ou la botte.

Torche est aussi le cadre de paille tordue qui maintient le lit de marc étendu sur le tablier du pressoir.

En Picardie, on nomme *Torche* le bât rustique d'un baudet. C'est sa partie pour le tout, le collier (torques) pour le harnais complet.

Torner, — tourner.

Prononciation ancienne.

« Le vieil Saturne auprès du ciel estoilé *torne.* »

(Baif. *Poisons*).

Toucher, – conduire des animaux en les frappant du fouet ou du bâton.

« Maistre *Janotus*... se transporta au logis de Gargantua *touchant* devant soy trois bedeaux à rouge muzeau. »

(Rabel. *Pant.* chap. XVIII).

Toudre, — tousser.

Ancienne forme.

« Je tous de froid, de faim je baaille. »

(Butebeuf. *La povretez*).

Les bergers employent la forme : *Téguer.* Les brebis *tégnent.*

Trouiller, — chiffonner (Voir *Tantouiller*).

Touaille et *Touaillon* signifie proprement en vieux français : serviette à s'essuyer les mains « manuterge ».

Les premiers linges destinés à cet usage étaient parfois peluchés comme nos modernes serviettes de toilette. Legrand-d'Aussy, dans son *Histoire de la vie privée des François*, fait mention de *lintea ad manus tergendas villosa*, désignée dans la constitution de St-Anségise pour le monastère de Fontenelle.

On a appelé : *Touaille* l'essuie-mains mobile, enroulée et suspendue à la porte de certains réfectoires.

Touiller se trouve souvent dans le sens de : chiffonner, souiller.

« Dy-moi doncques, sans point mentir
Pourquoi Monsieur t'a fait vestir
Sa robe. On l'as bien *touillée.* »
(Farce nouvelle d'un gentilhomme).

« O frère terre, à toute heure souillée
Du corps des tiens et en leur sang *touillée.* »

Tout plein, beaucoup, en grande quantité. *Plané.*

« May (1604). Au commencement de ce mois, coururent à Paris des chiens enragez qui effrayent le peuple et en mordent *tout plein.* »
(*Journal de l'Estoile*).

Treffouët, bûche de Noël.

L'étymologie, *Tref de feu*, *Trabs foci*, me paraît la meilleure, bien que la plus savante. « Poutre de feu, Traverse de feu » s'appliquent aussi bien à la bûche en question que la périphrase bourgeoise « Derrière de feu ».

Pour que l'explication « bûche de trois fouées » fût la bonne, il faudrait que l'explication « Treffouët » s'appliquât seulement à la bûche de Noël.

Treuffle, — trèfle.

Les paysans normands qui disent : « du *treufle* », se conforment à l'ancienne orthographe.

Au chapitre IV de Pantagruel, Rabelais parle de l'île Ennasin où « les hommes et les femmes.... ont le nez en figure d'un as de treuffles ».

Trézeler, — faire un « trézian », bâtir une pyramide avec trois fagots, trois gerbes, etc. et par extension avec un plus grand nombre.

Trézeler les cloches signifiait jadis sonner à trois. Le « Quarillion » ou « Quarillon » exigent quatre cloches.

En langage de maçon, *Trésillonner*, *Etrésillonner* signifie : étançonner.

« On appelle *Trésillon* ou *Etrésillon,* un morceau de bois que l'on met entre des ais nouvellement sciés pour les faire tenir en état et les faire sécher plus aisément et sans gauchir. »
(*Dict.* de Trévoux).

Tribarder (Delestang).

A l'actif et au propre, mettre un bâton dans les roues ou barrer un passage que l'on veut interdire.

Au figuré et au neutre, aller de travers.

Le *tribard* est un fort et court bâton.

« A donc Marquet, grand bastonnier de la confrairie des fouaciers.... ensemble lui jecta un gros *tribard* qu'il portoit sous son escelle... »

(PANTAGRUEL. Liv. 1, chap. XXV).

Tricoter, — trier, vétiller s'embarrasser, jouer des jambes, — *Tricari*, « triquer » (tricher ?).

L'ordonnance du bureau de la ville de Paris, chap. 12, art. 18, enjoint aux marchands de bois flotté de faire *triquer* leur bois et de le faire empiler séparément.

Elle défend aux marchands, en général, de *triquer* ni mêler leurs marchandises de différents prix.

Nous disons : *Tricoter* pour : choisir dans le tas, « éluiter » (v. ce mot). On *tricote* les beaux fruits dans un panier, les *tricots* dans un fagot, etc.

Les « stéreurs » qui, dans certaines villes, jaugent le bois livré par les marchands, contrôlent le *triquage*.

Tricoter veut aussi dire : danser.

Dans ce sens, il vient du roman : *Tresche* ou *tresque*, tresse, enlacement.

On lit dans le roman d'Alexandre :

« Qui ouït menestrels sonner maint instrument et danser et *tresquer*. »

Un sonnet de Pétrarque parle des fillettes et des barbons qui :

« Vanno *trescando* ».

(Voir H. ESTIENNE. *Préexcellence du langage françois*, p 279).

« .... Mes vers enfantés
Sont de nature et non point avortés
Les bois les crient et mon bouc qui *tricote*
Sautille donc au fredon de leur note. »

(VAUQUELIN DE LA FRESNAYE. *Fortuniau*).

« Le faune et son troupelet
De satyres nous incitent
Tricote, au flageolet. »

(Id., *id*.).

« .... Nymphes et forestières
Avec les pieds chenins au soir joignant les bois,
Les passepieds en rond encor dix mille fois
Tricoterons à l'accord des rivières. »
(Id. Liv. 2, farc. X).

L'Alphésibée de Virgile tricotait :

« Saltantes Satyros imitabitur Alphesibœus. »

Les *Tricotets* ou *Tricotins* avaient une mauvaise réputation. Ce devait être une danse tournante, une sorte de gaillarde ou de volte encanaillée, une bourrée avec familiarités.

(Voir au sujet de la gaillarde et de la volte, L'*Ochésographie* de Jean Tabourot et la curieuse étude de M. Ludovic Cellier : *Les origines de l'Opéra et le ballet de la Reine* (1581). M. Duval, archiviste du département de l'Orne, a quelque part un curieux chapitre sur les *Tricotins*).

« Mademoiselle, à ce qu'on dit,
Voulant maintenir son crédit....
Donna l'autre soir aux flambeaux
Un bal aux dames de Bordeaux....
De vin on y but mainte pipe
On y joua grande guenipe,
On y chanta divers motets
Et l'on dansa les *tricotets.* »
(Loret. *Muze historique,* 8 octobre 1650).

Tricouses, Trique-houses, — houseaux de toile blanche, sortes de guêtres qui, au temps des culottes courtes, remplaçaient les bas et « housaient » les jambes des paysans pauvres.

On a peut-être dit jadis : *Trique-houses*, bottes à danser, par antiphrase, comme on dirait aujourd'hui d'un haut de chausses percé : « Culotte a ma'ger d'la chai ».

Tricouses et « gamaches » paraissent être synonymes.

Trôles, — souliers percés, sabots plats, d'où

Trôler, – traîner ses savates en les faisant grincer.
Du vieux verbe français *Trôler*, rôder, vagabonder, traîner.
Ne pas confondre avec *Troller*, clayonner et *Trolle*, clayon.

Trotter un cheval.

En langage de Maquignon, *trotter* est un verbe actif comme « tomber » dans l'argot des lutteurs.

On lit dans une enquête tirée du Mss. de Thomassin, à propos d'une femme condamnée à la peine des adultères :

« *Fuit* TROTTATA *per magnam carreriam.* »

Trou de chou, **Tronc, Trognon**.

Nos bonnes gens qui répètent, sans les comprendre, les mots appris « d'écoute », les « pédagoguandiants » qui ont lu Collumelle et Ménage, disent indifféremment l'un ou l'autre en l'appliquant à la tige du chou vert et au rebut « tronqué » du chou-pomme. Il y a pourtant une distinction à faire. Elle a échappé au subtil Ménage, lequel était pourtant d'un pays de choux.

Thyrsus signifie proprement : tige ou branche. Pantagruel, *doctor in utroque*, nourri de Collumelle aussi bien que d'Opian, Polybe ou Aristotele, « s'escuroit » les dents après dîner « avec un *trou* de lentisque ». Certes, il n'eût pas pu le faire avec l'épluchure des légumes du pot-au-feu. Le rebut de la marmite ne pouvait être qu'un *tronc*, un *trognon*, le fragment d'un tout mutilé, *truncus, truncatus*. Peut-être eût-il difficilement fait un cure-dents d'un *trou* de chou vert du pays ou de chou du Poitou. Trop de moëlle. Mais il eût pu en faire une canne comme celles que l'on vend aujourd'hui à Jersey. Celles-ci sont des *Trous*, *Thyrsi*.

Trouiller, — ronronner comme un « trouil ».

On appelle proprement « trouil » (treuil ?), un devidoir et par extension un rouet.

Truc, — mot très complexe.

Il signifie proprement : tromperie, tricherie et par extension : mendicité.

Trucher et *tricher* sont presque synonymes ; le moderne : *Truquer* est de la même famille.

« Tant ont reubé, tant ont *trécié*. »
(HÉLIGNAND).

On trouve dans Roger de Collerye :

« Qu'y vaut le songer ? Pas le *truc*. »

Peut-être peut-on traduire : Que vaut le rêve ? Pas la pratique.

Un *truc* est une façon de se tirer d'affaire en la prenant par le bon bout, au besoin en tournant la difficulté ou la loi.

C'est parfois une finesse innocente.

« En bel accueil n'a d'autre *trule*
Ce sachiès ne autre encloeure
Fors qu'il est plein d'envoiseure. »
(*Roman de la Rose*. V, 435-438).

Un *truc* en outillage de chemin de fer est un camion sur lequel on charge un colis pesant avec des grues, des poulies, des « treuils », etc.

Un *truc*, en argot de théâtre est une machine, une surprise, un changement à vue qui charme et trompe l'œil, souvent à l'aide de combinaisons et de ressorts ingénieux et compliqués.

Dans la « Moralité des enfants de maintenant ». *Discipline* dit aux *Escoliers de Jabien* :

« Je ne dy que par courtoysie
Tout cecy, sans vous parforcer ;
Pas ne vous debvez courroucer
Si de vous adviser m'acquitte. »

Malduit lui répond :

« *Truc,* avant ; ce n'est que redicte
De toute cette prescherie. »

Traduction libre :

— Ce que vous en dis, c'est de bonne amitié. Je ne vous force pas. Ne vous fâchez pas, si je vous donne de bons conseils.

— Des bêtises ! Après ? vous rabâchez avec vos sermons.

U

Undain.

Les rangs de foin couchés sur la prairie et tombés de la faulx s'appellent-ils des *Andains* ou des *Ondains ?*

L'*Andain* (Andare) serait la quantité d'herbe abattue par le faucheur à chaque pas et à chaque coup de faulx.

L'*Ondain* serait l'ensemble de la « rande » serpentant sur la prairie.

Undain se trouve dans Gouberville.

« Je fys venir deux faulcheurs qui heurent 11 solds pour quatre *Undains,* le travers du pray. »

V

Mots sur lesquels des remarques ont été faites en 1878 :

Verder, verser.

Vénantises, par corruption dans certains endroits : *Ménantises.*

Visites « intéressées » faites par les parents du futur pour s'assurer de la fortune de la promise.

« Le jeune homme paie à boire ; l'entrevue a lieu. Si elle paraît de bon augure, on invite le père, la mère ou les proches à se trouver à l'auberge, parce que le demandant ne peut pas se permettre d'aller chez la jeune fille avant d'avoir obtenu l'insigne faveur qu'on appelle l'Entrée de la Maison. Le jour fortuné où il reçoit cette grâce se nomme en langue vulgaire la Bienvenue ou les *Vénantises.* Alors on traite réellement le chapitre du mariage. »

(L. du Bois. *Cérémonies des mariages dans la partie occidentale du département de l'Orne*).

Venue, — quantité, abondance, flot, affluence, « planté ».

Exemples :

— Il y avait une *venue* de monde à la procession.

— Il y a une *venue* de nuile dans les blés cette année.

— Thomas a une *venue* de pommes dans les pommiers de Guillot-Roger, etc.

Venue ici signifie : *arrivage.*

Verge.

« Se dit d'un anneau sans chaton qui se donne ordinairement en se mariant et qui sert quelquefois à arrêter sur le doigt quelque autre bague. »

(*Dictionnaire de Trévoux*).

Les bonnes ménagères de Normandie nomment *verge* un dé primitif en forme d'anneau qui laisse à découvert le bout du doigt de la couturière.

« Hé bien, voilà un'*vargée*, fig'là dedans ton dé. »
(*Comédie des chansons*).

Vernailler, — s'agiter, remuer, être en « *verdon* ».

Etre en « verdon », c'est galoper et caracoler comme cheval mis au vert.

Vernailler, c'est « printaniser ». *Vernare vernaliter.*

Verri ou plutôt **Vairi,** — moisi (Senonches).

En ce cas, il viendrait de *varius*. La moisissure couvre les objets d'une sorte de peluche à reflets « variés » qui leur donne jusqu'à un certain point l'apparence de la panne blanche et bleue qui, sous le nom de menu *vair*, joue un si grand rôle dans les habillements et le blason du moyen âge.

Vesquir, — vivre.

Forme de l'infinitif français vivre, déjà supposée par Dubois pour se rapprocher de l'étymologie *vesci* et conservée dans le patois normand.

« Laisseray-je pas témoignage
Que nous *véquimes* d'un même âge ? »
(Baif, épitre à M. Gerraud).

Veste.

Remporter une *veste* ou sa *veste* n'est pas du patois normand, c'est de la langue verte et du jargon de Paris. Delvau n'a pas manqué de le signaler et de moins réservés que lui se sont mis à la recherche de l'étymologie. Toutefois, je ne sache pas que l'on ait encore cité ce curieux passage de Strabon :

« Dans les assemblées des Gaulois, on observe un usage particulier. Si quelqu'un trouble ou interrompt celui qui a la parole, un huissier s'avance, l'épée à la main et lui ordonne avec menaces de se taire. S'il persiste à troubler l'assemblée, l'huissier répète ses menaces une seconde, puis une troisième et enfin, s'il n'est pas obéi, il coupe à l'interrupteur un grand morceau de son manteau, de façon à mettre ce qui reste hors de service. »

Si le règlement Strabon était en vigueur dans nos assemblées modernes, que de paletots y entreraient qui ressortiraient vestes !

Veule, lâche.

Cet adjectif, abandonné par les puristes du grand siècle et les clarifiés du dix-huitième siècle, a été repris par les amants nouveaux de la rime qui ont été ravis d'enrichir leur écrin d'une consonnance rare. Mais ils l'ont un peu mise à toutes sauces.

Veule, suivant les anciens dictionnaires de l'Académie, est un adjectif de tout genre, du style familier qui signifie : *mou, faible*. En termes de jardinage ou d'agriculture, une terre *veule* est une terre trop légère « qui n'a point de cervelle », les pommes *veules*, les poires *veules* sont de basse qualité, plutôt par la faute du terroir que de l'espèce. Elles font du « bère de culotte et pas de coupelle ».

Un de nos jeunes poëtes normands et des meilleurs a fort heureusement dit des vieux pigeons :

« Ils sont passés pour eux les voyages hardis,
Car l'âge sans égard *aveulit* les plus braves. »

(Germain Lacour. *Avec des rimes*).

Viage, — voyage, plus spécialement pèlerinage.

La voie lactée s'appelle dans l'astronomie populaire : le chemin de Saint-Jacques en Galice.

Certaines bonnes gens de notre pays de sapience et de prudence, trop chrétiens pour avoir recours aux sorciers, trop sceptiques pour appliquer les remèdes de bonne femme, trop défiants ou trop pauvres pour consulter le médecin, se contentent de faire un *viage* au saint qui gouverne le mal dont ils souffrent ou dont les leurs sont atteints. Parfois les femmes se mettent neuf de compagnie pour faire le *viage* et la « nouvine » se trouve parfaite d'un coup. S'il y a là parfois un peu de superstition, la bonne foi domine.

Une mère racontait un *viage* fait à Saint-Liénard (Léonard) pour guérir son enfant de la fièvre. Elle avait porté, comme de juste, une chemise blanche sur laquelle le prêtre devait dire un Évangile et que l'on devait ensuite passer au malade pendant l'accès.

— Magin'ous, Barblotte, que l'curé n'a jamais v'lu dire é'sn évangile sû la ch'minse à mon pauv' gâs et qu'i m'a minse à la port' ed' l'église en me disant de mauvaises raisons.

— Pas possib' ! Jeanneton !

— Ah! oui, mais! L'saint vaaut bé mieux que l'curé. L'pétiot a guéri tout de même.

Vie. — *Faire la vie*, en patois normand, n'est pas « faire la noce », au contraire.

La *vie* que fait l'homme à sa femme quand il la rosse, la *vie* que fait la femme à son homme quand elle le « remanse » sont les giboulées et averses de la lune rousse.

Vieillotte, veillotte pour *veillotte*.

« Le mercredy V (aout 1556)... je fys mettre en *viellotte* le fain du Clos au couvert. »

(Gouberville).

Vieul, — vieil, vieux.

Vieuillesse, — vieillesse, vétusté, — prononciation normande.

« ... A Estienne Jardin, charpentier pour sa paine, sallaire et despens d'avoir refoit à neuf un *vieul* appentis qui estoit choust par *vieuillesse*. etc.... »

(Détail et estimation de réparations faites au « Dangon d'Argenthen », en 1440).

Villé. — On appelle en certains cantons de Normandie le bœuf gras primé aux foires de Carnaval : *bœuf villé*.

En d'autres pays, on dit : le bœuf *viellé*.

Dans le premier cas, le mot *villé* voudrait dire : enguirlandé. La viorne, le liseron, etc. sont nommés *villée* en patois normand. Le français a conservé « recroquevillé ».

Dans le second cas, le qualicatif fait allusion à la musique, à la *vielle* qui accompagne le triomphe du moderne Apis.

Viôner, — flâner, muser, s'attarder en allant de côté et d'autre. Dans cette acception, c'est une forme familière, diminutive et péjorative de « voyager ».

Viôner est aussi pris dans le sens de « bruire, bourdonner ».

En ce cas, c'est une crâse de : « violonner ».

Vipillon n'est plus guère usité pour « goupillon ». Toutefois, il mérite d'être signalé comme faisant partie du vocabulaire clérical de la Seine-Inférieure.

Il a été employé par le grand Corneille :

« Pour avoir fait raccommoder le *vipillon* d'argent .... vint sols.
Pour un *vipillon* .... 3 — »

(*Compte et estat de la recepte, mise et dépense que Pierre Corneille, écuyer, cy-devant avocat de Sa Majesté aux sièges généraux de la table de marbre du palais, à Rouen, trésorier en charge de la paroisse de Saint-Sauveur dudit Rouen, a faite des rentes, revenus et deniers, appartenant à ladite église et ce, pour l'année commencée à Pasques, mil six cent cinquante et deux, par luy présenté à Messieurs les curés et trésoriers de ladite paroisse à ce que pour la décharge il soit procédé à l'examen dudit compte et clausion d'action*).

Vitre, masculin.

« Le mardy 7 (juillet 1556) je marchandé à luy (Guill. Leroux) pour raccoustrer *ung vitre* à la chappelle et en fère ung neuf à la letterye... »

Gouberville ne prend peut-être pas ici *vitre* pour carreau, mais pour panneau de vitre. Mais, dans les deux cas, on emploierait aujourd'hui le féminin.

Vôle, vôle. — Refrain de chanson à boire dont les vachères répètent ces uniques et monotones syllabes aux vaches à l'abreuvoir.

Ont-elles un sens ?

C'est en les fredonnant que *Sot dissolu* entre en scène dans une « Sotise » à huit personnages cités par les frères Parfait tom. II, p. 187).

« Sot dissolu, habillé en homme d'église,
Vôle, vôle, vôle, vôle, vôle.
Abus, — véez-cy des gens de mon école.
Sot dissolu, — *vôle, vôle, vôle, vôle*.....
Ay ! ha, ha, toy, toy : *vôle, vôle,* —
Ribleurs, chasseurs, joueurs, gormens,
Et aultres gens plains de tormens
Seigneurs dissolutz, apostates,
Ivrognes, napleux, à grands hastes
Venez, car vostre prince est né, »

Voyez voir.

Il est bon de répéter, toutes les fois que l'occasion s'en présente que *voyez voir* n'est point une locution vicieuse et un pléonasme bourgeois comme le disent certaines grammaires.

Voyez est ici l'impératif de l'ancien verbe *voyer*, dont la langue française a conservé le fréquentatif *voyager*.

Voyez voir signifie proprement « aller voir », « *voyagez* pour voir ».

« En ce bòquet, je *voi voir* Cléarite. »

Vauquelin la Fresnaye. *Foresteries*, liv. 1).

Vraie (En bonne).

Synonyme de : *Vrai tout de bon.* Très vieille locution normande.

Les Parisiens modernes se sont approprié cette gasconnade ou cette normandise.

Ils disent dans leur argot : *Blague dans le coin.*

Y

Mots sur lesquels des remarques ont été faites en 1878 :
Yellows, yeu.

Y-où ? — où cela ?

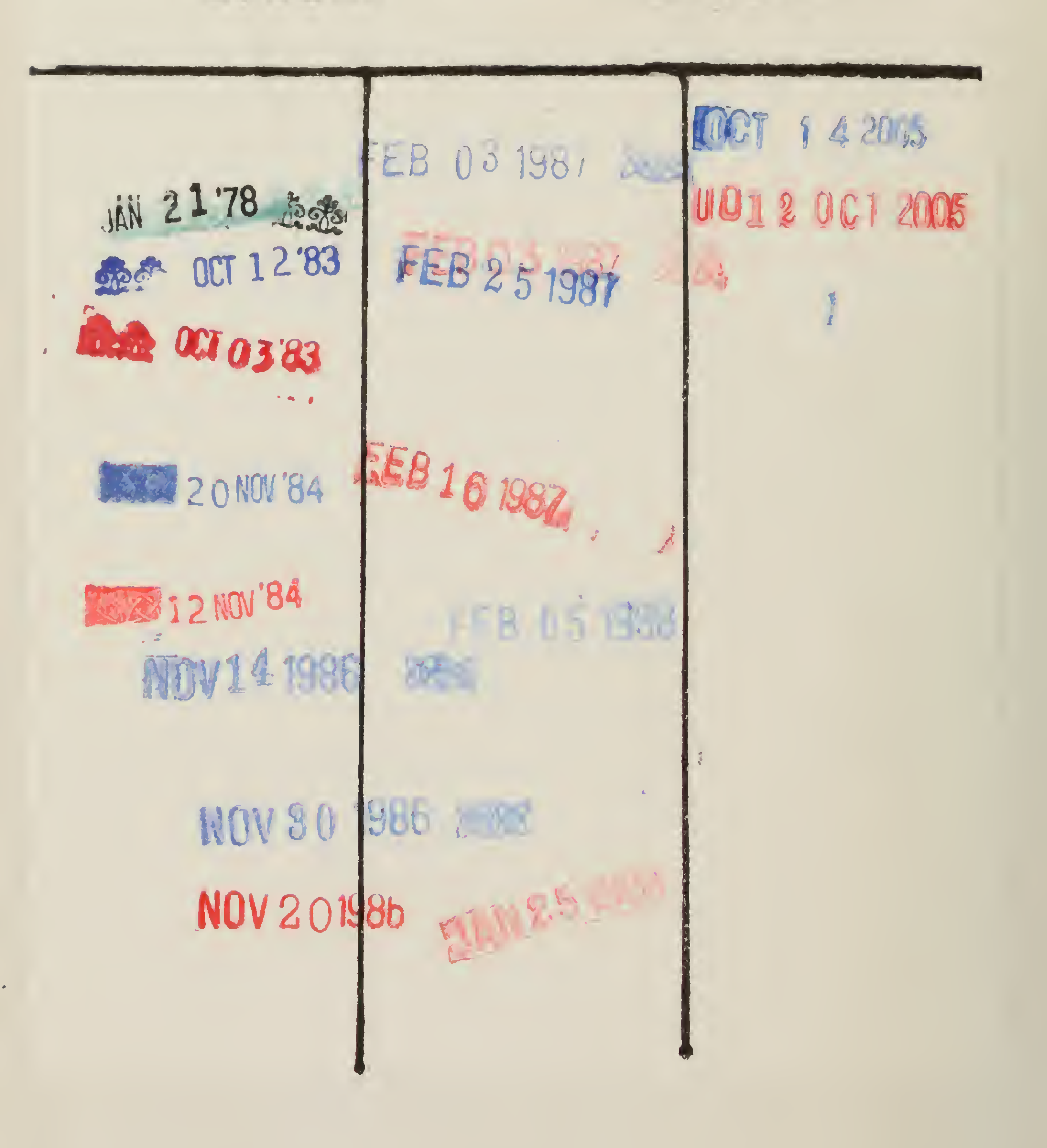
— Allez-y.

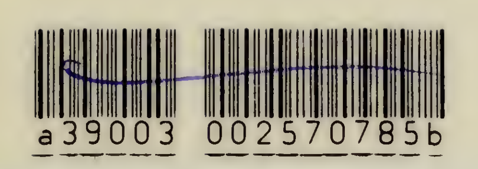
— Y ? où ?

FIN

Alençon. — E. Renaut-De Broise




JAN 21'78
OCT 12'83
OCT 03'83
20 NOV'84
12 NOV'84
NOV 14 1986
NOV 30 1986
NOV 20 1986
FEB 03 1987
FEB 25 1987
FEB 16 1987
OCT 14 2005
12 OCT 2005


a39003 002570785b


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 08 01 12 02 18 9